

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1977-1978

Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 21 décembre 1977.
Enregistré à la Présidence du Sénat le 19 mars 1978.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission des Affaires économiques et du Plan (1) à la suite de la mission effectuée du 5 au 19 juillet 1977 par une délégation de cette Commission chargée d'étudier le développement des ressources agricoles et minérales de l'Australie.

Par MM. Michel SORDEL, Octave BAJEUX, Rémi HERMENT, Maxime JAVELLY, Pierre JEAMBRUN, Pierre LABONDE et Raoul VADEPIED,

Sénateurs.

(1) Cette Commission est composée de : MM. Michel Chauty, *président* ; Robert Laucournet, Bernard Legrand, Joseph Yvon, Marcel Lucotte, *vice-présidents* ; Francisque Collomb, Marcel Lemaire, Jacques Eberhard, André Barroux, *secrétaires* ; Octave Bajeux, Charles Beaupetit, Georges Berchet, Auguste Billiemaz, Jean-Marie Boulcux, Amédée Bouquerel, Raymond Bouvier, Jacques Braconnier, Marcel Brégégère, Raymond Brun, Pierre Ceccaldi-Pavard, Fernand Chatelain, Auguste Chupin, Jean Colin, Jacques Coudert, Raymond Courrière, Pierre Croze, Léon David, René Debesson, François Dubanchet, Hector Dubois, Emile Durieux, Gérard Ehlers, Jean Filippi, Léon-Jean Grégory, Roland Grimaldi, Paul Guillaumot, Rémi Herment, Maxime Javelly, Pierre Jeambrun, Paul Kauss, Pierre Labonde, France Lechenault, Fernand Lefort, Charles-Edmond Lenglet, Léandre Létouart, Paul Malassagne, Pierre Marzin, Daniel Millaud, Paul Mistral, Jacques Mossion, Jean Natali, Pierre Noé, Henri Olivier, Louis Orvoen, Bernard Parmantier, Bernard Pellarin, Albert Pen, Pierre Perrin, André Picard, Jean-François Pintat, Richard Pouille, Maurice PrévotEAU, Jean Proriol, Roger Quilliot, Jean-Marie Rausch, Roger Rinchet, Jules Roujon, Maurice Schumann, Michel Sordel, Pierre Tajan, René Trévert, Raoul Vadepied, Charles Zwickert.

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	3
Compte rendu du voyage	7
PREMIÈRE PARTIE. — PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'AUSTRALIE	11
A. — Aperçu géographique	11
1. Les données physiques	11
2. Les données humaines	15
B. — Aperçu sur l'histoire et les institutions	19
1. Bref rappel historique	19
2. Les institutions	20
3. Les relations extérieures de l'Australie	23
4. Les relations bilatérales avec la France	26
C. — Aperçu de l'économie australienne	27
1. L'industrie	29
2. Les communications et les transports	33
3. Le commerce extérieur	35
4. Les relations commerciales avec la C.E.E.	42
5. Les relations commerciales avec la France	45
DEUXIÈME PARTIE. — L'AGRICULTURE AUSTRALIENNE	49
A. — Les principaux facteurs de production	51
1. La population et la main-d'œuvre agricole	51
2. Les structures foncières	53
3. L'équipement des exploitations	56
B. — Les résultats de l'exploitation : prix, coûts, revenus	59
1. L'évolution des charges	59
2. L'évolution des revenus	60
C. — Aspects essentiels de la politique agricole des pouvoirs publics	62
1. Les objectifs	63
2. Les moyens	64
3. Les mesures de réforme structurelle	66
4. La politique d'aide au développement rural et régional	67

	Pages
D. — <i>Les productions agricoles</i>	68
1. <i>Les productions végétales</i>	70
a) <i>les céréales</i>	73
b) <i>la canne à sucre</i>	83
c) <i>les fruits et légumes</i>	87
d) <i>les autres productions végétales</i>	90
2. <i>Les productions animales</i>	93
a) <i>l'élevage des ovins</i>	94
b) <i>l'élevage des bovins</i>	99
c) <i>les produits laitiers</i>	105
d) <i>les autres productions animales</i>	108
TROISIÈME PARTIE. — L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINÉRALES ..	111
A. — <i>La production</i>	111
1. <i>Les minerais métalliques</i>	114
2. <i>Les minerais non métalliques</i>	117
3. <i>Les ressources énergétiques</i>	118
B. — <i>Les exportations</i>	119
C. — <i>Les perspectives d'avenir</i>	121
1. <i>La politique suivie</i>	121
2. <i>Les projets en cours</i>	123
3. <i>Les relations franco-australiennes dans le domaine minier</i>	125
Conclusion	127

MESDAMES, MESSIEURS,

Depuis plusieurs années, votre commission des Affaires économiques et du Plan a suivi avec attention l'évolution de quelques grands problèmes contemporains, tels ceux de l'énergie, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme ou du développement agricole.

S'agissant des problèmes agricoles, l'intérêt de nombreux membres de la Commission s'est porté, non seulement sur les conditions et les moyens de développer le potentiel de notre agriculture nationale, mais également sur le contexte international dans lequel ce développement devait être assuré. Dans cette perspective, l'étude des capacités actuelles et potentielles et l'analyse de la politique menée par les principaux pays producteurs de denrées agricoles tels les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine, le Brésil ou l'Afrique du Sud a paru s'imposer, car elle peut être riche d'enseignements pour notre agriculture. A cette fin, une délégation de notre Commission s'est déjà rendue en Argentine en 1974 pour se rendre compte des possibilités agricoles de ce pays.

C'est dans le même esprit qu'une délégation de sept membres de votre commission des Affaires économiques et du Plan, présidée par M. Michel Sordel et composée de MM. Octave Bajeux, Rémi Herment, Maxime Javelly, Pierre Jeambrun, Pierre Labonde et Raoul Vadepied s'est rendue en mission d'information en Australie du 5 au 19 juillet 1977. Mais, compte tenu des perspectives de développement considérables dans le secteur des ressources minérales, elle n'a pas limité son attention aux seules questions agricoles et s'est penchée sur les divers aspects liés à l'essor des industries extractives.

Plus précisément, s'agissant des ressources agricoles, la délégation s'est fixé pour objectif d'essayer d'évaluer le potentiel de production australien, les perspectives et les chances de développement à moyen terme afin d'informer le Sénat de la force actuelle et prévisible des producteurs australiens et de leur degré effectif de concurrence. Il s'agissait aussi pour elle de mieux comprendre les problèmes de l'agriculture australienne et de réfléchir ainsi aux meilleurs moyens d'une coopération éventuelle qui satisfasse les intérêts des producteurs des deux pays. A cet égard, les difficultés rencontrées par l'Australie pour l'écoulement de sa production sur le marché mondial et, plus précisément, sur celui de la C.E.E. méritaient une analyse particulière.

Pour ce qui est des ressources minérales, il était intéressant de chercher à appréhender les projets officiels de développement des

industries extractives afin d'être en mesure de savoir dans quelle direction cette politique sera orientée et si elle sera compatible avec nos propres besoins dans ce secteur.

Certes, étant donné la rapidité de notre séjour et le nombre limité de régions agricoles et minières que nous avons pu visiter, il ne pouvait être question d'avoir une vue approfondie et complète de l'économie australienne. Néanmoins, les contacts et les échanges de vues avec des agriculteurs, des dirigeants d'entreprises et des personnalités représentant aussi bien l'Etat que les intérêts privés, les séjours dans les fermes et les visites d'établissements d'extraction, de transformation et de commercialisation ont permis de dégager certaines impressions et de faire d'utiles constatations.

Cela n'a été possible que grâce à l'extrême obligeance des autorités australiennes, en particulier grâce à l'accueil très cordial et aux facilités offertes par le bureau du Sénat australien et grâce à la bienveillante coopération de Son Excellence M. H.D. Anderson, ambassadeur d'Australie en France et ses collaborateurs, ainsi que grâce au concours des représentants diplomatiques français en poste à Canberra. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

COMPTE RENDU DU VOYAGE

Jeudi 7 juillet.

Partie le mardi 5 juillet par le vol régulier de la compagnie U.T.A., la délégation est arrivée à 21 heures (heure locale) à Sydney, capitale de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, où elle a été accueillie par M. Patrick Amiot, Chargé d'affaires a.i en Australie et M. Jacques Dircks-Dilly, consul général de France à Sydney. Etait également présent à l'aéroport M. Merton Rosser, Parliamentary Officer du Sénat australien, qui devait accompagner la délégation tout au long de son séjour.

Vendredi 8 juillet.

La délégation, accompagnée par M.L. Flauraud et M. Paoletti, attachés commerciaux, a visité la mine de charbon de Munmorah State Coal Mine, située à Doyalson au nord de Sydney. Cette visite a été suivie d'un déjeuner offert par M.A.F. Perkins, Managing Director de la Société Elcom Collieries Pty Ltd.

Samedi 9 juillet.

Les Sénateurs quittent Sydney par avion dans la matinée en direction de Melbourne, capitale de l'Etat de Victoria, où ils sont accueillis par M. Allain, consul de France et M. Poupard, attaché commercial. L'après-midi est consacré à une visite de la ville en compagnie de MM. Allain, Poupard et de M. Gallois, Manager for Victoria de la Banque nationale de Paris, qui s'est joint à la délégation.

Dimanche 10 juillet.

La délégation quitte Melbourne en fin de matinée pour rejoindre par la route la ville de Shepparton (Etat de Victoria). Tout au long de son déplacement dans l'intérieur du pays, elle sera accompagnée par Mme Catherine Boivineau, première secrétaire près l'Ambassade de France ainsi que MM. Merton Rosser, Alistair Mac Donald et Tom Allison, fonctionnaires représentant le Sénat australien.

Lundi 11 juillet.

Dès le début de la matinée, les Sénateurs se rendent dans les environs de Shepparton pour étudier divers aspects de l'économie agricole de la région. Ils sont tout d'abord invités par M. R.H. Bray, General Manager, à visiter l'usine de produits laitiers de la société Ibis Milk Products Ltd ; puis M. J.A. Ford, Managing Director, les accueille à l'usine de produits laitiers de la société Tatura Milk Products Ltd.

Après le déjeuner gracieusement offert par M. J.A. Ford et auquel assistaient, outre le personnel de direction de la Société, les représentants des éleveurs de la région, la délégation s'est rendue à l'Institut de recherche agronomique de Tatura où elle a été reçue par le Directeur, M. R. Wilds et ses collaborateurs.

Elle a visité ensuite une ferme spécialisée dans l'élevage laitier, sous la conduite de son propriétaire, M. J. Dainton, ainsi que la conserverie de fruits de la Société Ardmona Fruit Products Ltd, qui lui a été présentée par M. R. Muir, Managing Director.

La journée s'est achevée par un dîner offert par les producteurs de fruits et les éleveurs de la région de Shepparton.

Mardi 12 juillet.

Après une demi-journée de trajet en voiture, les Sénateurs sont arrivés en fin de matinée à Wagga-Wagga (Etat de Nouvelle-Galles du Sud), important centre d'élevage bovin et ovin.

Au cours de l'après-midi, ils se sont rendus au marché aux bestiaux où ils ont pu assister au déroulement des transactions et s'informer auprès des responsables des problèmes liés à la production et à la commercialisation. Ils ont enfin visité une usine de transformation de viande.

Mercredi 13 juillet.

La délégation a quitté Wagga-Wagga par la route en direction de Canberra, capitale fédérale de l'Australie, où elle est arrivée en fin de matinée.

Elle s'est rendue ensuite au Sénat australien où elle a été reçue à déjeuner par plusieurs membres de la Haute Assemblée, en présence de plusieurs hauts fonctionnaires conduits par M. Odgers, Clerk du Sénat australien.

L'après-midi a été consacré à des entretiens avec les représentants australiens des ministères de l'Agriculture et du Commerce extérieur.

Le soir, la délégation a été l'hôte de M. Amiot, Chargé d'affaires a.i qui a offert en son honneur un dîner auquel participaient de nombreuses personnalités australiennes et françaises.

Jeudi 14 juillet.

Après avoir effectué dans la matinée une visite de la ville de Canberra, les Sénateurs ont assisté à la réception donnée par le Chargé d'affaires a.i à l'occasion de notre fête nationale. En sa compagnie et celle de son épouse, ils se sont rendus, au cours de l'après-midi, dans les environs de la capitale et ont visité la réserve de Tidbindilla où ils ont pu admirer quelques spécimens de la faune et de la flore australienne.

Vendredi 15 juillet.

La délégation s'est rendue au siège de l'Australian Mining Industry Council, où elle a eu un entretien avec M. G. Paul Phillips, Executive Director, à propos des problèmes posés par le développement des ressources minérales et des industries extractives.

Elle a ensuite quitté Canberra par avion, à destination de Sydney où elle est arrivée à 12 h 30 ; grâce à l'aimable concours des autorités de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, elle a eu la possibilité, au cours de l'après-midi, de découvrir en bateau la baie de Sydney.

Samedi 16 juillet.

Les Sénateurs quittent Sydney au milieu de l'après-midi, à destination de Paris qu'ils atteindront le 19 juillet à 8 h 30 après une escale à Singapour. Au cours de cette escale, ils seront les hôtes à dîner de Son Excellence M. Jacques Gasseau, ambassadeur de France.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'AUSTRALIE

Avant d'analyser les informations recueillies par la délégation concernant l'exploitation des ressources agricoles et des ressources minérales, qui constituaient les deux thèmes de la mission, il a paru nécessaire de présenter brièvement les principales données relatives à la géographie, l'histoire et l'économie de l'Australie.

A. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE

1. Les données physiques.

Située dans l'hémisphère austral, à la limite de l'océan Pacifique et de l'océan Indien, l'Australie, plus qu'un pays ou une île est un véritable continent, qui s'étend sur plus de 7.682.300 kilomètres carrés, soit plus de quatorze fois la superficie de la France, et représente 5 % des terres émergées. Bien qu'on la considère comme faisant partie de l'Océanie, elle s'en distingue par sa structure et sa position marginale par rapport aux terres insulaires fragmentées qui l'entourent.

D'aspect massif, presque aussi large que longue puisqu'elle s'étend sur 4.100 kilomètres du Nord au Sud et 3.200 kilomètres de l'Est à l'Ouest, l'Australie présente un relief peu élevé (l'altitude moyenne n'est que de 210 mètres), assez nettement découpé en trois ensembles : le plateau de l'Ouest, les plaines centrales et la Cordillère australienne à l'Est.

Plus des neuf dixièmes du territoire sont constitués de plaines et de hauts plateaux, interrompus de temps à autre d'éminences isolées

et de fragments de très anciennes chaînes détruites par l'érosion. Seule la **Cordillère australienne (Great Dividing Range)** qui s'étend sur la façade orientale sur plus de 3.000 kilomètres constitue un alignement montagneux important, qui cependant ne s'élève au-dessus de 2.000 mètres que dans son extrémité méridionale, avec pour point culminant le Mont Kosciusko (2.230 mètres). En fait, plus que par de véritables chaînes, les reliefs de la Cordillère sont constitués par une succession de hauts plateaux qui s'inclinent doucement vers l'intérieur cependant qu'ils fléchissent plus brutalement vers l'Océan.

La basse plaine Centre-Orientale est en réalité divisée en plusieurs bassins dont les plus importants sont celui de Murray-Darling et celui du lac Eyre.

Toute la moitié occidentale du pays est formée d'un vaste haut plateau dont l'altitude moyenne varie entre 200 et 600 mètres.

Il s'agit d'une zone pratiquement aérique car ce n'est que dans quelques cas marginaux que les eaux s'écoulent vers les côtes, alors qu'ailleurs, exception faite des très nombreux lacs et étangs salés, elles s'ensablent directement.

L'île de Tasmanie, située au sud-est de l'Australie, est très montagneuse et présente des caractères morphologiques semblables à ceux des Alpes australiennes.

Les trois grandes unités qui viennent d'être décrites, le haut plateau occidental, les plaines et les chaînes orientales ont un caractère commun : la sénilité du relief, presque partout uniforme et monotone. Cette uniformité contraste avec un littoral côtier très varié et assez découpé, principalement dans le Queensland et sur les côtes du nord-est. C'est d'ailleurs en face d'elles que s'allonge sur environ 2.000 kilomètres la Grande Barrière de Corail (Great Barrier Reef) qui constitue un monde à part où les richesses de la mer, de la terre, de la flore et de la faune s'interpénètrent étroitement.

Les conditions climatiques sont déterminées essentiellement par le fait que les deux cinquièmes du continent sont situés dans la zone intertropicale, le continent même ne dépassant pas 39° de latitude sud. Dans l'intérieur du territoire, le climat est de type continental. Ce caractère se manifeste surtout dans les conditions thermiques qui se caractérisent par de forts contrastes. Alors qu'au cœur du continent les températures estivales supérieures à 38° sont assez courantes et les gelées hivernales ne sont pas rares, plus au nord les températures moyennes oscillent entre 28° en été et 24° en hiver tandis que les zones méridionales sont caractérisées par des hivers pratiquement sans gelées et des étés relativement frais.

Le régime et l'intensité des précipitations en se combinant avec les conditions de température est à l'origine de la distinction d'au moins quatre grands domaines climatiques :

— la bande septentrionale qui s'étend de la péninsule de Dampier jusqu'à la côte du Queensland au sud du tropique du Capricorne est dominée par un climat de type tropical humide avec pluies estivales ;

— la partie de la Cordillère qui s'étend du tropique vers le sud, jusqu'à Melbourne, et la Tasmanie est caractérisée par un climat de type océanique tempéré, avec des pluies plus uniformément distribuées en cours d'année ;

— les régions de Perth et d'Adélaïde présentent des caractères méditerranéens (avec des pluies surtout hivernales) ;

— tout le reste du continent est soumis aux climats arides, caractérisés par une diminution progressive des précipitations de la périphérie vers l'intérieur (moins de 125 millimètres par an dans la dépression du lac Eyre) et par une augmentation de la température moyenne annuelle, ce qui facilite l'évaporation ; celle-ci accentue encore l'aridité générale de ces territoires, où les amplitudes thermiques, tant annuelles que diurnes, sont assez importantes : à Alice Springs, on a enregistré une amplitude thermique de 50 °C, avec des extrêmes de 45 °C et de — 5 °C.

Une des conséquences du climat et de la morphologie du continent australien est l'**extrême pauvreté du réseau hydrographique**, dont témoigne grandement l'aridité générale du sol, dépourvu pour les deux tiers d'écoulement vers la mer. Il faut observer néanmoins que la faiblesse générale des précipitations et du réseau hydrographique est heureusement compensée par la présence de vastes bassins artésiens grâce auxquels le développement de l'agriculture et de l'élevage a pu être assuré.

Une faune et une flore extrêmement curieuses comprenant beaucoup d'espèces inconnues ailleurs ou disparues du reste du globe ont survécu, protégées par l'isolement du continent australien, longtemps tenu à l'écart des grands foyers de développement.

La distribution *des espèces végétales* dépend beaucoup du régime des précipitations dont la rareté explique la présence de nombreuses espèces xérophiles. Les espaces forestiers ne couvrent en fait qu'un peu plus de 4 % du territoire. Ses formes sont très variées : si au nord et sur les côtes nord-orientales la forêt tropicale ou de mousson domine formant un enchevêtrement dense de plantes toujours vertes, en descendant vers les hauts plateaux montagneux de la Cordillère on passe à la forêt australe, riche en espèces telles que les palmiers, fougères géantes, eucalyptus. A l'extrémité sud-occidentale du

continent, apparaît une association forestière proche du maquis où dominent plantes xérophiles et eucalyptus divers (jarrah, tuart, karri).

Au-delà des zones de forêt, on rencontre diverses formations de savanes qui prennent soit l'aspect de forêts clairsemées (open forests), de prairies (grassland) parsemées d'acacias et de buissons d'épineux. C'est le domaine du « bush » qui recouvre de vastes étendues à l'intérieur du pays. La steppe australienne (ou « scrub ») s'étend le long des côtes occidentales et dans les régions plus intérieures. Elle est formée d'un épais enchevêtrement de buissons et d'arbustes où prédominent les eucalyptus nains et les acacias épineux. Quant au désert proprement dit, il est assez peu étendu car, souvent, le sable est fixé par des herbes épineuses.

La faune également est très originale puisque au moins cent soixante espèces de mammifères disparus ou inconnus sur les autres continents ont été recensées. Les marsupiaux, dont le genre le plus grand et le plus connu est le kangourou (*Macropus giganteus*), qui ne compte pas moins de cinquante variétés, sont l'élément le plus typique de ce précieux patrimoine. Parmi les autres marsupiaux, on citera le cuscus (ou phalanger), qui vit dans les régions septentrionales, et le wallaby des zones arides.

Parmi les mammifères endémiques figure le koala (ou ours australien), au poil épais et soyeux. On rencontre aussi une espèce répandue d'opossum à très longue queue. Il n'existe en Australie aucun gros carnivore : le seul animal agressif est le dingo, un chien sauvage que l'on pense originaire des régions tibétaines. Les chéiroptères, les fourmiliers, les pangolins et les tatous sont très nombreux.

Les monotrèmes, demeurés à un stade de transition entre l'amphibien primitif et le mammifère, sont des animaux typiques du pays. A cet ordre appartiennent les échidnés et les proéchidnés, qui se nourrissent exclusivement d'insectes et de petits poissons, et l'ornithorynque, étrange animal au poil court et souple ; ses pattes sont dotées de membranes natatoires ; se nourrissant exclusivement de poissons, il est contraint de remonter à la surface pour respirer. La plus singulière anomalie des monotrèmes est qu'ils sont ovipares.

Si l'on ajoute à ces espèces une grande variété de lézards, de serpents, et surtout d'oiseaux (émeus, perroquets, etc.) sans compter les espèces importées telles que les cervidés, les ovins et les lapins, force est de souligner la richesse incomparable de la faune australienne.

2. Les données humaines.

a) Généralités.

Avec une population de 13,6 millions d'habitants en 1976, pour une superficie de 7.682.300 kilomètres carrés, l'Australie fait figure de pays peu peuplé. Cette faible densité démographique (moins de 2 habitants au kilomètre carré) ne traduit qu'imparfaitement la réalité du peuplement australien qui est, en fait, concentré dans une dizaine de grandes cités côtières où la densité est importante.

Alors que la colonisation date de 1788, le peuplement du continent n'a pris un véritable essor qu'à partir de 1851 avec la découverte des filons aurifères. Comme l'indique le tableau ci-après, la population s'est depuis lors développée régulièrement principalement grâce à un fort courant d'immigration.

L'ESSOR DE LA POPULATION DEPUIS 1850

Année	Nombre d'habitants
1850	437.665
1914	4.948.990
1938	6.898.541
1973	13.268.562
1975	13.600.900
1976	13.546.200

C'est à un doublement de la population que l'on a assisté depuis la Deuxième Guerre mondiale. Cette augmentation traduit en partie les effets de l'afflux des immigrants (plus de 3 millions depuis la guerre) qui constitue un trait permanent du peuplement australien.

b) L'immigration.

Environ un cinquième des Australiens est né outre-mer. Cependant, le taux de l'immigration est tombé de manière spectaculaire depuis 1970. Ce ralentissement, accompagné par une diminution sensible du taux de natalité, a entraîné une diminution du taux annuel d'augmentation de la population qui atteint actuellement environ 1,4 %.

Longtemps, le Gouvernement australien a poursuivi une politique délibérée d'immigration. Commencée en 1920, celle-ci après l'interruption due à la Seconde Guerre mondiale a été reprise en 1947 avec la mise en application de « l'accord sur l'immigration assistée » signé avec la Grande-Bretagne. D'autres accords ont également été conclus avec des pays tels que l'Italie ou Chypre.

Au cours des dernières années, l'attitude des pouvoirs publics a été plus réservée à l'égard de l'immigration. Il est apparu souhaitable, en effet, de limiter la croissance de la main-d'œuvre en période de récession économique. Malgré un regain d'intérêt de la part du Gouvernement à l'égard de l'immigration depuis 1975, le développement de la crise et du chômage en particulier conduisent à réserver le plus grand nombre d'emplois possibles aux nationaux.

Si les Britanniques sont majoritaires parmi les immigrants, le flux migratoire a eu tendance au cours des dernières années à se diversifier. Un fort contingent d'immigrants originaires du Sud de l'Europe (Italie, Grèce, Yougoslavie) doit ainsi être remarqué. Il faut y ajouter, en outre, quelques contingents originaires de l'Europe de l'Est. Le tableau ci-après permet de mesurer l'importance respective des principales colonies étrangères en 1975 :

— Britannique et irlandaise	1.417.566
— Italienne	288.984
— Grecque	165.767
— Yougoslave	150.742
— Allemande	111.511
— Hollandaise	96.566
— Néo-Zélandaise	95.264
— Maltaise	58.380
— Polonaise	58.140
— Américaine	44.718
— Indienne	38.235
— Libanaise	34.854
— Autrichienne	23.555
— Espagnole	17.028
— Française	13.584

c) *Les aborigènes.*

Si, dans son ensemble, la population australienne est de race blanche et d'origine européenne, une catégorie d'habitants mérite une attention particulière : les aborigènes.

Environ 1 % de la population australienne est constitué d'aborigènes ou de descendants des aborigènes. Au recensement de 1971, 106.290 ont été recensés, auxquels il faut ajouter 9.663 originaires des îles du détroit de Torres. Il est vraisemblable que les chiffres réels dépassent ce nombre. De plus, leur nombre s'accroît à un rythme qui laisse supposer un doublement d'ici à la fin du siècle.

Peuple de chasseurs groupés en tribus peu nombreuses réparties dans environ 350 réserves, vivant pour la plupart en Australie occidentale, dans le territoire du Nord et dans la partie septentrionale du Queensland, les aborigènes mènent une existence primitive. Leur système tribal, leur organisation sociale et leurs rites totémiques sont cependant particulièrement complexes.

Environ 45.000 aborigènes suivent les coutumes tribales mais peu mènent encore la vie nomade de leurs ancêtres. La plupart mènent une vie sédentaire mais traditionnelle dans des communautés établies dans l'Australie septentrionale et centrale.

Bien que certains se soient tout à fait insérés et acclimatés au mode de vie occidental, il faut remarquer qu'un grand nombre est généralement désavantagé par rapport au reste des Australiens à la fois sur le plan de l'éducation, de la santé, de l'emploi et du logement.

La politique du Gouvernement australien à l'égard des aborigènes a pour objectif principal le rétablissement de leur capacité à décider eux-mêmes de leurs affaires aussi bien sur le plan économique, social que politique. Les programmes adoptés visent à aider le peuple aborigène à améliorer son niveau de vie et, en même temps, à préserver et à développer sa propre culture.

Au cours des dernières années, les dispositions discriminatoires à leur égard ont été progressivement supprimées dans la législation de l'Etat fédéral et du territoire du Nord. Sans l'impulsion du ministère des Affaires aborigènes créé dès 1967, la population est encouragée à diriger ses propres affaires et divers organismes ont été mis en place pour les faire participer à l'élaboration de la politique qui les concerne.

Le Gouvernement australien leur a reconnu le droit de posséder leurs propres territoires traditionnels. Une Commission a été constituée en janvier 1973 pour étudier les moyens de mettre en

œuvre cette politique dans le territoire du Nord. Les recommandations contenues dans le rapport final ont été approuvées dans leur principe par le Parlement en juillet 1974.

d) Autres données démographiques.

L'espérance de vie de la population ne cesse d'augmenter car elle est actuellement de l'ordre de soixante-huit ans pour les hommes et de soixante-quatorze ans pour les femmes. La pyramide des âges permet de constater une certaine tendance au vieillissement.

Comme on a déjà eu l'occasion de le remarquer, les Australiens sont avant tout un peuple de citadins. La population se concentre dans un petit nombre d'agglomérations situées pour la plupart sur le littoral sud-est. Au recensement de 1971, 85,5 % de la population vivait dans les villes et 14,5 % à la campagne. Les six capitales d'Etat concentrent à elles seules près des deux tiers de la population, comme permet de le constater le tableau ci-après :

● *Principales agglomérations urbaines (1976) :*

— Sydney	3.021.299
— Melbourne	2.603.578
— Brisbane	957.710
— Adelaïde	900.379
— Perth	805.489
— Newcastle	362.980
— Canberra	215.414
— Hobart	162.059
— Darwin	43.344

Si l'importance numérique de la population est faible son niveau de vie est particulièrement élevé. En 1976, le produit intérieur par tête d'habitant est évalué à 6.000 dollars australiens (soit environ 32.600 F). Plus de 67 % des Australiens sont propriétaires de leur appartement. On compte en outre un téléphone pour trois habitants et un véhicule automobile pour cinq personnes.

Par rapport à l'ensemble de la population, la population active représente 6.084.200 personnes qui se répartissent de la manière suivante :

- 6,3 % dans le secteur primaire ;
- 33,1 % dans le secteur secondaire ;
- 60,6 % dans le secteur tertiaire.

B. — APERÇU SUR L'HISTOIRE ET LES INSTITUTIONS

1. Bref rappel historique.

Découvert au début du XVII^e siècle par les Hollandais, le continent australien n'a été colonisé par les Anglais qu'à partir de 1788, lorsque l'indépendance des Etats-Unis obligea le Gouvernement de Londres à transférer les forçats de Virginie en Australie. L'exploration de l'intérieur des terres progressant peu à peu et les colons libres s'installant à leur tour dans le pays, des colonies distinctes de la Nouvelle-Galles, première colonie anglaise créée, s'érigèrent progressivement au XIX^e siècle. Après avoir obtenu des chartes constitutionnelles du Parlement anglais, elles accédèrent à une autonomie partielle en 1850, avec le British Government's Australian Colonies Government Act.

Avec l'expansion territoriale et démographique et l'installation d'un nouveau type de pionniers, « les squatters », le pays n'allait pas tarder à voir son agriculture se développer grâce à l'élevage des moutons et l'exportation de la laine, première richesse nationale.

La découverte de vastes zones aurifères près de Melbourne en 1850 et la « ruée vers l'or » qui en fut la conséquence, entraîna de sérieuses transformations économiques et sociales qui se traduisirent, sur le plan politique, par un surcroît d'autonomie pour les colonies de la Couronne, dotées à partir de 1855 d'un régime parlementaire. La diversification de l'agriculture n'empêcha pas la naissance d'une industrie d'abord axée sur la transformation des produits agricoles, puis sur l'exploitation des minerais. Son développement est à l'origine de l'apparition d'une classe ouvrière qui a ressenti très tôt le besoin de s'unir dans les premiers syndicats dont l'essor fut favorisé par la crise provoquée par la dépression économique de 1893. La crise eut pour principal effet, sur le plan politique, de resserrer les liens entre les six colonies qui comprirent alors la nécessité d'une action économique et politique commune.

C'est finalement le 1^{er} janvier 1901 qu'une Constitution fédérale entra en vigueur, donnant naissance au Commonwealth of Australia. Dominion de la Couronne, l'Australie devenait souveraine dans ses affaires internes et externes, malgré la présence du Gouverneur général et des gouverneurs d'Etat. Allaient ainsi se succéder à la tête du pays, conservateurs et travaillistes, ces derniers, en particulier, faisant voter une législation sociale avancée.

La prospérité du pays n'eut pas pour effet d'entraîner un relâchement des liens avec l'ancienne mère patrie, puisque la Fédération s'engagea sans hésiter à sa suite dans la Première Guerre mondiale, laissant partir aux combats quelque 300.000 volontaires dont un nombre important paya de sa vie la fidélité à la Couronne.

Après une brève crise de reconversion entre 1919 et 1921, l'Australie devait connaître grâce au développement de son agriculture et aussi à l'essor naissant de son industrie une période de grande prospérité.

Mais l'économie dépendait trop de la conjoncture internationale et elle ne pouvait résister à la crise de 1929 qui secoua durement le pays. Le retour à une situation plus confortable allait être de courte durée puisque l'Australie prenait part, dès le début, à la Deuxième Guerre mondiale, subissant même sur son propre territoire l'assaut des Japonais.

Parmi les faits caractéristiques de l'histoire de l'après-guerre, il faut rappeler outre le maintien d'une puissante agriculture et le développement continu de l'industrie qui s'oriente toujours davantage vers une mise en valeur accrue des richesses du sous-sol, l'établissement d'un fort courant d'immigration et le relâchement des relations privilégiées avec la Grande-Bretagne à la fois sur le plan économique, au profit de l'Asie et du Pacifique, et sur le plan politique, au profit des Etats-Unis.

2. Les institutions (1).

Les institutions et les pratiques politiques de l'Australie sont dans le droit fil de la tradition des démocraties libérales occidentales et reflètent à la fois le modèle britannique et celui de l'Amérique du Nord.

C'est le 1^{er} janvier 1901 que les colonies anglaises se sont dotées d'une constitution fédérale qui donna naissance au Commonwealth d'Australie. La Fédération groupe six Etats : la Nouvelle-Galles du Sud, le Victoria, le Queensland, l'Australie du Sud, l'Australie occidentale et la Tasmanie. Il est prévu que deux territoires seront administrés directement par le Commonwealth : le Territoire du Nord, qui était rattaché auparavant à l'Australie du Sud, et le Territoire de la

(1) Les données relatives aux institutions de l'Australie ont été volontairement réduites à l'essentiel. Pour plus de détail, il convient donc de se reporter au rapport d'information (n° 253, 197(-1977) sur l'organisation fédérale en Australie, rédigé au nom de la commission sénatoriale des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale, par MM. Léon Jozeau-Marigné, Jean Bac, Jacques Eberhard et Paul Pillet.

capitale. Ces deux territoires ont été créés en 1911. D'autres ont par la suite été rattachés à l'Australie ou administrés par elle : l'île de Norfolk, la Papouasie et la Nouvelle-Guinée, l'île de Heard, les îles McDonald, le Territoire antarctique australien, les îles Cocos, l'île de Pâques et les îles de la mer de Corail. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est devenue indépendante le 16 septembre 1975.

La Fédération australienne est dotée d'un système de gouvernement caractérisé par trois éléments principaux : le Parlement et le Gouvernement fédéral australien qui ont la responsabilité de toutes les matières d'intérêt national ; les Gouvernements des six Etats et leurs parlements qui complètent à leur niveau l'activité du Gouvernement fédéral ; et environ 900 autorités locales, au niveau des villes, des municipalités ou des Comtés.

Au niveau national, la Constitution établit un parlement fédéral, composé de deux chambres — la Chambre des représentants et le Sénat —, qui détient le pouvoir législatif. Le pouvoir exécutif appartient à la reine d'Angleterre, désignée depuis novembre 1973 sous le nom de reine d'Australie ; il est exercé par son représentant, le Gouverneur général.

Les pouvoirs du Gouverneur général ne sont pas aussi symboliques que l'on pourrait le supposer, puisque le 11 novembre 1975 le Gouverneur général Sir John Kerr, constatant que le Sénat, ou le Gouvernement travailliste, alors au pouvoir, avait perdu la majorité, paralysait le fonctionnement des pouvoirs publics en refusant de voter les crédits budgétaires, décida de renvoyer le Gouvernement travailliste de M. Whitlam et de provoquer des élections générales. Cette initiative sans précédent a suscité un large débat constitutionnel et politique, qui s'est traduit sur le plan politique par l'échec électoral du parti travailliste, mais continue à soulever des questions sur le plan constitutionnel.

Il n'était pas prévu, à l'origine, de gouvernement responsable devant le Parlement. Celui-ci est une création de la pratique constitutionnelle. C'est le leader du parti vainqueur des élections qui est appelé à exercer la fonction de Premier ministre. Comme en Grande-Bretagne, les Ministres doivent être membres du Parlement.

Le rôle important joué par la Haute Cour est à souligner. Elle est compétente pour juger, en dernier ressort, de tout jugement, décret et arrêté.

La Constitution australienne ne peut être modifiée que par referendum et seulement si la majorité des votants dans au moins quatre des six Etats, ainsi que la majorité dans l'ensemble du pays en décide ainsi. Le projet de modification doit avoir auparavant été adopté à la majorité absolue dans chaque Assemblée. Il existe cependant une

possibilité de le proposer au vote du peuple si l'une des Assemblées l'a rejeté ou n'a pu l'adopter ou l'a adopté après l'avoir modifié sans l'assentiment de l'autre Assemblée.

La Constitution est un document qui n'est pas modifié volontiers par les électeurs puisque sur 32 propositions depuis 1906, seulement cinq ont été acceptées par le peuple.

Deux réformes sont intervenues depuis 1945 en matière constitutionnelle :

— en 1946, le Parlement fédéral a obtenu le pouvoir de légiférer dans le domaine des services sociaux ;

— en 1967, les Aborigènes ont été comptés dans les opérations de recensement et, en conséquence, ont obtenu le droit de vote.

Une Commission constitutionnelle, dont les travaux doivent se poursuivre durant plusieurs années, a été créée et se propose de délimiter les points de la Constitution qui devraient être modifiés.

L'âge de la majorité électorale a été abaissé de vingt et un ans à dix-huit ans en 1973 par un acte du Parlement fédéral.

La division des pouvoirs entre les parlements des Etats et le Parlement fédéral suit le modèle américain. Les pouvoirs qui appartiennent au niveau fédéral sont limitativement énumérés ; les autres sont du ressort des Etats. Chaque Etat comprend un Gouverneur, un parlement bicaméral — le Queensland excepté — et un gouvernement. Seuls, le Territoire du Nord et le Territoire de la capitale sont administrés directement par le Commonwealth, mais évoluent l'un et l'autre vers une plus grande autonomie. Dans chacun de ces territoires, des élections ont eu lieu récemment, en même temps qu'étaient élargies les compétences des assemblées locales. De plus, le Territoire du Nord et celui de la capitale sont représentés au Parlement par deux députés et deux sénateurs chacun.

Trois principaux partis dominent la scène politique australienne :

— le parti libéral (Liberal Party), parti conservateur et partisan de la libre entreprise, au pouvoir de 1949 à 1972, est à nouveau à la tête des affaires depuis décembre 1975, avec son allié le parti agrarien ;

— le parti agrarien (National Country Party), allié traditionnel du parti libéral, défend surtout les intérêts de la classe rurale ;

— le parti travailliste (Labour Party), fondé en 1891 par les syndicalistes australiens, est revenu au pouvoir de 1972 à 1975, c'est-à-dire jusqu'aux élections provoquées par le Gouverneur général de l'Australie.

Parmi les partis de moindre importance, il convient de citer, outre le parti travailliste démocratique, le parti de l'Australie et le parti communiste (d'obédience soviétique).

3. Les relations extérieures de l'Australie.

L'Australie poursuit une politique extérieure indépendante destinée à assurer au pays la sécurité et l'intégrité de son territoire. A ce titre, il semble bien que les deux objectifs qu'elle vise sont, avant tout, le maintien de l'équilibre régional et la recherche de débouchés pour sa production, le premier s'effaçant au bénéfice du second au fur et à mesure que s'atténuent les préoccupations de sécurité. Il paraît possible d'isoler *quatre orientations principales dans la politique extérieure australienne* : l'alliance américaine, la méfiance à l'égard de l'U.R.S.S., la solidarité régionale et le resserrement des liens avec les autres grandes puissances.

Les attaches traditionnelles et historiques qui reliaient l'Australie au Royaume-Uni ont fait place pendant la Deuxième Guerre mondiale, pour des impératifs de sécurité, à des relations privilégiées avec les **Etats-Unis**. Le resserrement des liens avec les Etats-Unis, allié traditionnel et seule puissance jugée capable de contrebalancer efficacement la poussée soviétique, avait été un peu mis en sommeil au temps de la présence du Gouvernement travailliste entre 1972 et 1975. Il constitue maintenant l'élément essentiel de la politique étrangère de la coalition libéro-agrarienne actuellement au pouvoir.

L'Australie est très sensible, d'autre part, à la **menace** que représente, selon elle, le développement de la **puissance militaire soviétique** et principalement l'accroissement de son potentiel naval dans l'océan Indien. L'océan Indien est, pour elle, d'une importance stratégique fondamentale car c'est par là que transitent une grande part du commerce et des liens de communication maritimes et aériens du pays. C'est pourquoi le Gouvernement entend maintenir un équilibre équitable au plus bas niveau entre les forces des principales puissances en présence dans la région. Un tel équilibre est à ses yeux une condition préalable à une éventuelle et lointaine neutralisation de l'océan Indien.

La critique de l'Union soviétique — qui n'empêche pas un certain développement des relations commerciales avec celle-ci — traduit les préoccupations de l'Australie pour ce qui touche sa sécurité. Elle explique la direction donnée à la diplomatie australienne, désormais vouée à la **consolidation de l'équilibre régional**, qui est le troisième aspect qu'il convient de mettre en évidence.

La solidarité régionale s'inscrit au rang des objectifs prioritaires, les sentiments humanitaires en faveur de ces pays se conjuguant avec le souci de la consolidation de l'environnement australien.

L'Australie, qui appartient au Forum du Pacifique Sud, organisme regroupant tous les Etats indépendants ou autonomes du Pacifique Sud, a annoncé en 1976 qu'elle quadruplerait en trois ans son aide aux Etats membres (Nouvelle-Zélande excepté). Il s'agit, dans une large mesure, d'empêcher les micro-Etats océaniques de succomber à la tentation des offres de coopération faites par Moscou.

A l'égard des Etats de l'Asie du Sud-Est, l'Australie adopte également une attitude bienveillante et compréhensive. Elle évite tout différend avec eux. Elle soutient d'autre part les efforts de coopération menés par ces pays dans le cadre de l'A.S.E.A.N. (1) qui comprend l'Indonésie, Singapour, la Malaisie, la Thaïlande et les Philippines. Elle envisage même une augmentation de son assistance à leur développement économique. Ce geste risque cependant d'être jugé insuffisant par ses partenaires qui souhaitent surtout un développement des échanges commerciaux.

En effet, si la solidarité régionale compte parmi les objectifs prioritaires de Canberra, elle trouve ses limites dans les intérêts économiques de l'Australie. Malgré l'octroi de prêts et l'affirmation que les nations riches « n'ont pas su comprendre les pays en voie de développement », le Gouvernement resté ferme sur son refus d'ouvrir davantage ses frontières aux produits des pays assistés. Dans le même ordre d'idée, l'appui apporté par Canberra au principe d'une régularisation du marché des matières premières n'est pas une concession au Tiers-Monde ni à ses voisins ; il répond aux préoccupations d'un pays producteur, lui-même affecté par ces variations.

Dans le Pacifique, une place particulière doit être faite aux relations avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Bien que ce pays soit maintenant totalement indépendant, l'Australie continue à croire qu'elle a une responsabilité à son égard et elle persiste à lui fournir une aide importante pour lui permettre d'assurer le mieux possible son développement.

La diplomatie australienne ne sous-estime pas l'importance politique ou économique de la Chine populaire (2) et du Moyen-Orient. C'est, cependant, vers le Japon et l'Europe, ses premier et second partenaires commerciaux, qu'elle porte son attention la plus soutenue, recherchant un complément à l'alliance américaine.

Les barrières protectionnistes dressées par le Japon et la C.E.E. suscitent, néanmoins, en Australie — bien qu'elle pratique elle-même une politique douanière analogue — des critiques souvent vives dont

(1) Association of South East Asian Nations.

(2) Cet intérêt pour la Chine populaire a été confirmé par le voyage effectué en juin 1976 à Pékin par l'actuel Premier ministre australien, M. Fraser.

seule une volonté politique plus forte peut prévenir l'aggravation. En 1976, l'Australie a signé avec le Japon un traité d'amitié et de coopération.

Quant à l'Europe, elle apparaît à Canberra comme essentielle à l'équilibre mondial, non seulement en raison de la place qu'elle occupe dans l'Alliance atlantique, mais en raison de sa puissance économique, de ses capacités militaires propres et de sa contribution au dialogue international. Il semble donc que l'on s'oriente peu à peu vers un élargissement des relations entre l'Europe et l'Australie. Les incertitudes suscitées à Canberra par la nouvelle diplomatie de Washington devraient encore renforcer ces dispositions favorables à l'Europe.

A l'égard du Commonwealth, l'Australie joue un rôle important continuant ainsi à assumer l'héritage des anciens colonisateurs britanniques. En particulier, en son sein, elle a noué de solides relations avec le Canada et la Nouvelle-Zélande avec lesquels elle partage en commun de nombreuses conceptions, aussi bien à l'égard du Tiers-Monde que des problèmes économiques internationaux.

Parmi les grands problèmes mondiaux, les autorités australiennes accordent une attention particulière aux divers aspects de la crise alimentaire et de la crise énergétique, de la croissance de la population mondiale, de l'élargissement de l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, de l'inflation et de la récession mondiales ainsi que des dangers croissants de la prolifération nucléaire. Elles sont particulièrement sensibles aux dangers provoqués par la détérioration des relations, sur ces diverses questions, entre les pays développés et les pays du Tiers-Monde, car l'Australie est un pays que ses caractéristiques placent à la fois parmi les pays industrialisés et développés et parmi les pays producteurs de matières premières qui sont très souvent des pays du Tiers-Monde.

Dans ces conditions, l'Australie s'est lancée depuis les années soixante dans un programme d'aide au développement qui n'est pas négligeable. Les Australiens contribuent ainsi pour 21 dollars par tête au développement des pays du Tiers-Monde. C'est la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui reçoit la part la plus importante ; de même l'Indonésie en reçoit une bonne part (environ les deux cinquièmes de l'aide bilatérale accordée aux autres pays que la Papouasie). Par ailleurs, l'aide bilatérale de l'Australie est concentrée sur la région du Plan de Colombo, l'Asie et le Pacifique. Cette concentration reflète l'intérêt naturel de l'Australie pour les peuples situés dans son voisinage immédiat.

4. Les relations bilatérales avec la France.

Les relations entre la France et l'Australie, traditionnellement bonnes, ont été sérieusement affectées entre 1972 et 1975 par le différend qui s'était élevé entre les deux pays à propos de la poursuite de nos essais nucléaires dans le Pacifique. Notre pays avait été vivement mis en cause dans la presse, l'opinion publique et par le Gouvernement travailliste alors en place ; l'ensemble de nos échanges avait fait l'objet d'un boycott de la part des syndicats et la plupart des projets de coopération en cours avaient été suspendus. Notre présence dans la région et l'existence de nos territoires d'outre-mer étaient également remises en cause à plusieurs reprises.

Depuis la fin des essais nucléaires dans l'atmosphère et leur réalisation souterraine, les relations ont repris peu à peu un cours plus normal. Cette amélioration s'est confirmée avec l'arrivée au pouvoir de la coalition libéro-agrarienne. Elle s'est traduite, en 1976, par la visite en Australie de deux ministres français, M. Destremau et M. Barre, alors ministre du Commerce extérieur, ainsi que par la venue à Paris en juin 1977 du Premier ministre australien, M. J.M. Fraser.

Sur le plan culturel, bien que le pays demeure avant tout marqué par les traditions anglo-saxonnes, la présence culturelle et technique américaine ayant succédé à celle du Royaume-Uni dans de nombreux domaines, la présence française porte la marque d'une certaine originalité qui se traduit parfois par un intérêt particulier de la part des Australiens. Elle se manifeste principalement sous la forme de l'enseignement de notre langue et sous la forme d'échanges dans divers domaines de l'activité artistique et culturelle.

L'enseignement du français se réalise prioritairement à quatre niveaux : au niveau des écoles primaires (7.400 enfants apprenant le français contre 7.000 pour l'ensemble des autres langues), au niveau du secondaire (où malgré les progrès des langues asiatiques, le français (1) reste la langue la plus enseignée), au niveau du supérieur (3.000 étudiants pour le français contre 5.000 pour l'ensemble des autres langues) et au niveau de l'enseignement des adultes grâce à l'existence de l'Alliance française, dont la Fédération regroupe 16 branches locales qui enseignent à 2.500 élèves.

Si l'on met à part l'action pédagogique des services de l'Ambassade qui est assurée grâce à des stages réalisés en Nouvelle-Calédonie et en France, les échanges culturels se manifestent égale-

(1) Sur un total de 1,118 million d'élèves du cycle secondaire, 230.000 apprennent le français et 90.000 diverses autres langues.

ment par le déplacement de personnalités françaises en Australie ou des personnalités australiennes en France. Mais il faut reconnaître que l'éloignement et le coût élevé du voyage sont autant de facteurs qui réduisent l'importance de ces échanges.

C. — APERÇU DE L'ÉCONOMIE AUSTRALIENNE

Quelque critère que l'on adopte, l'Australie apparaît comme un pays riche qui possède des ressources capables de lui assurer une prospérité garantie dans les prochaines années. En dépit des pressions inflationnistes et de brèves périodes de croissance ralentie, la plupart des secteurs de l'économie ont connu une expansion continue depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Au cours des dix dernières années précédant 1974, le produit intérieur brut réel a augmenté au rythme annuel moyen de 4,3 %, la population s'est accrue en moyenne de 1,8 % par an, tandis que la population active augmentait de 2,9 % par an.

L'Australie est demeurée largement dépendante de la production primaire pour sa prospérité, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Stimulée par les exigences de la guerre, alimentée également par un important programme d'immigration dans la période d'après-guerre, l'expansion économique dans les trente dernières années s'est diversifiée et est venue renforcer le potentiel économique. A la fin des années quarante et au début des années cinquante, la production primaire représentait encore entre 20 et 30 % de la production australienne, tandis que la transformation des produits contribuait pour 25 % environ.

Depuis les années soixante-dix, les industries de transformation contribuent pour le même pourcentage de la production, mais la production primaire ne compte plus que pour 7 %. La croissance la plus rapide s'est effectuée depuis la Deuxième Guerre mondiale dans le secteur tertiaire.

Le tableau suivant permet de suivre l'évolution des principaux éléments du revenu et de la dépense nationale depuis dix ans.

PRINCIPAUX AGREGATS DES COMPTES NATIONAUX

(Millions de dollars) (1).

	Produit intérieur brut	Revenu des ménages	Dépenses de consommation privée	Dépenses de consommation publique	Dépenses privées en capital fixe	Dépenses publiques en capital fixe
1966-1967	22,571	17,954	13,954	2,702	3,829	2,180
1967-1968	24,063	18,850	15,258	3,052	4,168	2,363
1968-1969	27,074	21,101	16,507	3,334	4,731	2,531
1969-1970	29,941	23,275	18,156	3,634	5,167	2,746
1970-1971	32,928	26,039	19,991	4,198	5,851	2,927
1971-1972	36,725	29,455	22,191	4,757	6,311	3,283
1972-1973	41,852	33,724	24,836	5,435	6,586	3,455
1973-1974	50,692	41,723	29,233	6,769	7,956	3,950
1974-1975	59,531	51,165	36,074	9,193	8,788	5,549
1975-1976	69,673	59,837	41,521	11,491	10,358	6,331

(1) 1 dollar australien (\$) = 5,42 francs français (cours au 1 mars 1978).

Nota : les valeurs figurant dans le tableau sont exprimées en dollars australiens courants.

Depuis 1974, l'économie australienne connaît comme la plupart des pays occidentaux un net fléchissement d'activité. La récession actuelle s'accompagne d'un taux élevé de chômage. Il représentait en 1976 plus de 4 % de la population active soit 247.600 personnes. Il était de 5,2 % soit 321.183 personnes en mai 1977. Il ne semble pas avoir diminué de manière significative durant le reste de l'année 1977.

Persuadé qu'aucune relance ne pourrait être durable si l'inflation rapide (16,7 % en 1974-1975 et 14,2 % en 1976) n'était pas auparavant jugulée, le Gouvernement australien a adopté un plan de redressement faisant de la lutte contre la hausse des prix l'objectif prioritaire de sa politique économique.

Cependant, il a dû faire face à des difficultés pour protéger l'équilibre de la balance des paiements menacé par la spéculation et la baisse des investissements étrangers. Il n'a pu éviter le recours, en novembre 1976, à une dévaluation de 17,5 % du dollar australien, qui bien qu'atténuée par de faibles réévaluations, a contribué partiellement à une certaine relance de l'inflation. Les résultats devaient cependant être bénéfiques pour l'industrie minière exportatrice, dont les profits devaient se trouver augmentés, et pour le secteur secondaire, plus fortement protégé contre la concurrence des importations. Mais la dévaluation n'a pas joué le rôle escompté par le Gouvernement. L'activité économique a même enregistré un recul au début de 1977.

Néanmoins, compte tenu de l'amélioration d'un certain nombre d'indices et des potentialités du secteur minier, l'Australie dispose d'atouts non négligeables qui devraient lui permettre de parvenir à une relance de son économie dans des délais raisonnables. A moyen

terme, les ressources naturelles immenses du continent, les perspectives prometteuses de revalorisation des produits de base et les besoins rapidement croissants du marché asiatique ne peuvent que favoriser son développement économique.

Avant de procéder à l'examen plus détaillé des conditions de mise en valeur des ressources agricoles et minérales, objets essentiels de la visite de la mission, il paraît intéressant de rappeler les caractéristiques essentielles de l'industrie, des voies de communication et du commerce extérieur.

1. L'industrie.

L'industrie australienne s'est développée de manière spectaculaire au cours des vingt dernières années. Son importance considérable pour l'économie ne provient pas seulement de sa taille (elle contribue pour plus d'un quart au produit intérieur brut, emploie environ un quart de la population active, assure plus de 20 % des exportations et absorbe plus de 60 % des importations totales) mais aussi du lien vital qu'elle crée entre le secteur primaire et le secteur tertiaire.

Alors que jusqu'en 1901 l'industrie se limitait à la fabrication des produits à usage local, principalement produits alimentaires, meubles ou vêtements, avec la Première et, surtout, la Deuxième Guerre mondiale, elle s'est diversifiée vers d'autres activités : sidérurgie, constructions navales, industries mécanique, automobile, chimique, etc.

Comme l'indique le tableau ci-après, elle se concentre dans l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud et celui du Victoria qui assurent à eux deux près des trois quarts de la valeur ajoutée et de l'emploi du secteur manufacturier.

IMPORTANCE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON LES ÉTATS EN 1974-1975

	Nouvelle-Galles du Sud	Victoria	Queensland	Australie méridionale	Australie occidentale	Tasmanie	Territoire du Nord	A.C.T.	Australie
Nombre d'établissements au 30.6.76 (a)	10.134	8.925	3.009	2.128	1.974	630	68	104	26.972
Personnes employées (b)	478.182	432.613	113.125	120.510	65.852	28.940	2.308	3.678	1.245.208
Chiffre d'affaires (millions \$ A)	13.238	11.730	4.046	2.998	2.052	908	94,7	94,6	35.141
Valeur ajoutée (millions \$ A)	5.899	5.131	1.601	1.332	780	404	49,8	49,2	15.246

(a) Comprend tous les établissements de quatre salariés et plus.

(b) Moyenne pour l'année entière.

La Nouvelle-Galles du Sud occupe une place prééminente dans l'industrie métallurgique de base, l'industrie chimique et la fabrication des dérivés du pétrole et du charbon, tandis que le Victoria prédomine dans l'industrie des textiles, de l'habillement et de la chaussure. Pour les autres Etats, si on les considère en fonction de leur contribution à la valeur ajoutée totale en Australie, les principales activités sont, pour le Queensland, l'industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac, l'industrie du bois et ses dérivés, alors qu'en Australie méridionale c'est la construction du matériel de transport qui occupe la première place.

Le tableau ci-après permet de mesurer l'importance respective des divers secteurs au point de vue du nombre d'établissements, de la population employée, du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée en 1974-1975.

**RÉPARTITION DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES
PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉS (1974-1975)**

	Nombre d'établissements (a) au 30.6.75	Personnes employées (b)	Chiffre d'affaires (millions de \$ A)	Valeur ajoutée (millions de \$ A)
Produits alimentaires, boissons et tabac	3.488	196.704	7.688	2.651
Textiles	684	443.030	1.038	409
Habillement et chaussures	2.555	90.299	1.459	697
Bois, produits dérivés et meubles .	3.894	77.892	1.735	845
Papier, articles en papier, impression	2.600	103.070	2.443	1.279
Produits chimiques et dérivés du pétrole et du charbon	879	63.817	2.698	1.172
Fabrication de produits minéraux non métalliques	1.488	50.922	1.505	768
Industrie métallurgique de base ..	547	98.558	4.521	1.648
Fabrication d'ouvrages en métaux .	3.915	110.650	2.545	1.242
Matériel de transport	1.227	147.428	3.599	1.611
Machines et matériel	3.693	194.101	4.274	2.135
Autres industries manufacturières ..	2.002	68.737	1.636	790
Ensemble des industries manufacturières	26.972	1.245.208	35.141	15.246

(a) comprend tous les établissements de quatre salariés et plus.

(b) moyenne pour l'année entière.

Au total, c'est une valeur ajoutée de 15,2 milliards de dollars qu'a apportée en 1974-1975 l'ensemble des branches de l'industrie manufacturière. Parmi elles, la part la plus importante (17,3 %) revient à l'industrie des produits alimentaires, boissons et tabac, devant l'industrie des machines et du matériel (14 %), celle de la métallurgie de base (10,8 %), celle du matériel de transport (10,5 %), du papier, articles en papier et impressions (8,3 %), de la fabrication d'ouvrages en métaux (8 %) et des produits chimiques et dérivés du pétrole et du charbon (7,6 %).

En dépit des progrès enregistrés, *l'industrie manufacturière reste relativement fragile*. Elle souffre, en particulier, d'un certain nombre de handicaps. Malgré la concentration des activités dans les régions du Sud-Est, l'immensité et la diversité du continent sont à l'origine de coûts de transport élevés. L'importance relativement réduite de la population n'offre aux industriels qu'un marché national restreint et leur permet mal de se lancer dans la concurrence internationale. L'isolement géographique du pays est également un handicap important car il oblige à transporter les produits australiens sur de longues distances vers les marchés d'exportation.

Toutes ces difficultés ont incité les pouvoirs publics à intervenir pour faciliter le développement de ce secteur capital pour l'équilibre économique du pays. Si l'on met à part les mesures fiscales, celles en faveur de l'aide au développement régional, de la concurrence ou du crédit, l'action des gouvernements a surtout pris la forme de la « *politique tarifaire* » ; en d'autres termes, c'est essentiellement en recourant au maniement des droits de douane que les gouvernements ont essayé de favoriser l'expansion de l'industrie.

Cette dernière s'est donc développée à l'abri *d'une protection douanière importante*. De 1950 à 1960 et pendant la plupart des années soixante, les pouvoirs publics ont recouru à des restrictions aux importations et à des mesures tarifaires pour encourager l'essor des diverses branches. Cette politique a eu pour effet de les mettre à l'abri de la concurrence internationale et de les dispenser d'avoir à s'y adapter.

D'après une étude du G.A.T.T., la moyenne des droits des produits finis industriels se situe autour de 30 % (contre 9 % pour la C.E.E.). Moins de 20 % des importations australiennes se font sous des droits consolidés (contre 90 % pour la C.E.E.). De nombreuses limitations quantitatives existent à l'importation (chaussures, voitures, textiles, électroménager, lunetterie, tôles, pneumatiques, vêtements, électronique...).

Une nouvelle orientation a semblé se dessiner au cours des dernières années afin de rendre l'industrie manufacturière moins tribu-

taire de la politique tarifaire. Depuis 1974, une Commission d'aide à l'industrie (Industries Assistance Commission) a remplacé le Bureau des Douanes (Tariff Board) qui était chargé depuis 1921 de conseiller les pouvoirs publics pour aider les industries du secteur secondaire en matière tarifaire. Désormais, elle est chargée de conseiller le Gouvernement dans sa politique d'aide à l'égard non seulement des industries secondaires mais aussi de celles du secteur primaire et du secteur tertiaire, et, à ce titre, elle joue un rôle essentiel dans la réforme tarifaire en Australie.

Un Bureau d'aide temporaire (Temporary Assistance Authority) complète l'action de la Commission d'aide à l'industrie en étudiant à la demande du Gouvernement les possibilités de protéger tel ou tel secteur industriel contre la concurrence des importations pendant une période qui ne devrait pas dépasser en principe trois mois.

Les projets de réforme de la politique industrielle du Gouvernement se sont traduits également par la mise au point « *d'un plan général d'aide à l'ajustement structurel* », destiné à accroître la capacité d'adaptation de l'économie et à garantir que le coût des transformations jugées souhaitables au point de vue social ne pèse pas de manière excessive sur certains groupes ou entreprises.

Il semble néanmoins que la place de la politique tarifaire dans la politique industrielle du Gouvernement sera difficile à diminuer. C'est l'impression que l'on retire de la lecture du « livre blanc » sur l'industrie manufacturière, rédigé à la demande du Gouvernement et publié en mai 1977. Le « livre blanc » regroupe un ensemble de mesures qui ont été déjà prises ou, pour certaines, qui devront l'être pour assurer une restructuration de l'industrie australienne, en améliorant la productivité et les méthodes de gestion des entreprises, en adaptant la formation des hommes au marché du travail et, enfin, en s'efforçant d'élargir le marché intérieur par une stimulation des exportations.

Les auteurs du rapport estiment que c'est l'augmentation considérable du coût de la main-d'œuvre et le grand nombre de grèves qui expliquent en priorité la non-compétitivité de l'industrie australienne. De là, des perspectives à court terme, que dessine le « white paper », rien moins qu'encourageantes. Bien que sous l'influence d'un certain nombre de membres du Gouvernement, le rapport mentionne que le protectionnisme traditionnel constitue une source de distorsions dans l'appareil productif et que ses inconvénients finissent par l'emporter sur ses avantages, il n'en exprime pas moins, de la manière la plus nette, l'idée que des mesures spéciales sont essentielles pour éviter les bouleversements économiques et sociaux, et laisser le temps nécessaire pour procéder aux adaptations inévitables. En d'autres termes, la conjoncture défavorable à laquelle doit faire face l'écono-

mie australienne rend improbable une résistance vigoureuse du Gouvernement fédéral aux industries qui lui demanderaient une protection douanière. Celle-ci reste le système privilégié d'assistance temporaire, et peut même permettre la constitution d'un véritable marché garanti.

2. Les communications et les transports.

Les communications et les transports ont toujours posé des problèmes en Australie, continent immense qui a dû faire face à la « tyrannie de la distance ». Bien que l'essentiel de la population soit concentré dans les agglomérations de la côte Est, une petite partie est dispersée dans des zones très vastes, ce qui rend les communications coûteuses et difficiles.

Ce sont les gouvernements des Etats qui s'occupent principalement des routes, des ports, des chemins de fer et du commerce intérieur par bateaux. La Fédération, quant à elle, a autorité sur le transport aérien et maritime entre les Etats et avec l'étranger ainsi que sur le réseau national de chemin de fer.

L'aide du Gouvernement fédéral aux Etats se manifeste par le financement de divers projets de construction de routes ou de voies ferrées. C'est le Conseil australien des transports (Australian Transport Advisory Council) créé en 1946, regroupant le ministre fédéral des Transports et ceux des différents Etats, y compris ceux du Territoire de la capitale et des Territoires du Nord, qui a la responsabilité de définir et de coordonner la politique australienne des transports. La réglementation et l'application des décisions est partagée entre les gouvernements de la Fédération et des Etats.

Le réseau routier australien couvrait, en 1975, 844.989 kilomètres dont 224.020 kilomètres de routes bitumées ou cimentées, 210.198 kilomètres de routes empierrées, les 410.771 kilomètres restants étant constitués de routes ou de chemins en terre. Dans chaque Etat, la responsabilité de la construction et de l'entretien est partagée entre le Gouvernement, les municipalités, les comtés ou des agences de district. Les autorités locales ont sous leur autorité environ 78 % des routes suburbaines ou de rase campagne.

Les dépenses totales réalisées en 1974-1975 par la Fédération et les Etats se sont élevées à 1,1 milliard de dollars. L'aide de la Fédération aux Etats est importante puisqu'elle a représenté 1,2 milliard de dollars entre 1969 et 1974. Elle est fixée à 1,1 milliard de dollars entre 1974 et 1977.

Il faut noter enfin qu'avec 478 véhicules pour 1.000 habitants, l'Australie figure parmi les pays les plus motorisés du monde.

Le réseau ferré couvre, quant à lui, 40.604 kilomètres en 1975 dont 8.851 kilomètres à voie large, 17.528 kilomètres à voie étroite et 14.163 kilomètres à écartement standard (1.435 mm). Il a été financé pour partie par la Fédération et pour partie par les Etats. Des projets sont en cours de réalisation pour mettre une partie du réseau au niveau standard.

Avec un parc de 1.981 locomotives et de près de 93.000 wagons, les chemins de fer ont transporté, en 1975, 237,6 millions de passagers/kilomètre, 103,4 millions de tonnes de marchandises, ce qui représente 29.700 millions de tonnes/kilomètre.

L'Australie compte quelque 70 ports d'importance significative, les principaux étant situés dans les capitales d'Etat et les centres industriels ou miniers. Les cinq plus importants sont Port Hedland, Dampier, Sydney, Newcastle et Port Kembla.

En 1975-1976, le trafic avec l'étranger représentait 19,7 millions de tonnes de marchandises déchargées et 156,1 millions de tonnes de marchandises embarquées. Le trafic intérieur atteignait 28,3 millions de tonnes de marchandises déchargées et 28,2 millions de tonnes de marchandises embarquées.

Avec 424 navires, la flotte australienne représentait en 1976 un tonnage de 1.247.172 tonnes grosses soit 0,64 % du nombre de navires de la flotte mondiale et 0,34 % du tonnage mondial.

Les mouvements de navires font apparaître la place prépondérante des courants maritimes avec l'Asie du Sud-Est en général, et le Japon en particulier. Viennent ensuite les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique.

Malgré les efforts du Gouvernement, l'Australie doit encore avoir recours dans une large mesure aux navires battant pavillon étranger pour son commerce maritime.

Dans un pays aussi vaste que l'Australie, les transports aériens sont d'une importance capitale. Les lignes intérieures ont transporté en 1975-1976 plus de 9,3 millions de passagers, soit plus de 7,4 milliards de passagers/kilomètre. Le trafic marchandises a atteint plus de 106.000 tonnes, ce qui représentait 100 millions de tonnes/kilomètre environ. Sept compagnies assurent les liaisons principales entre les capitales côtières de l'Est et les zones les plus éloignées de l'intérieur du continent. La compagnie la plus importante, Trans-Australia Airlines est la propriété du Gouvernement australien.

En ce qui concerne le trafic international, il est assuré pour le compte de l'Australie par la société nationale Qantas Airways, ainsi

que par diverses compagnies étrangères. Le trafic passagers s'est élevé en 1975-1976 à 1,4 million de personnes soit 10 milliards de passagers/kilomètre environ. Quant au trafic marchandises, il était de 33.417 tonnes, ce qui représentait un volume de 243 millions de tonnes/kilomètre environ.

3: Le commerce extérieur.

Le commerce extérieur apporte une contribution importante à l'économie australienne et a été l'un des moteurs du développement depuis les premières années de la colonisation par les Européens.

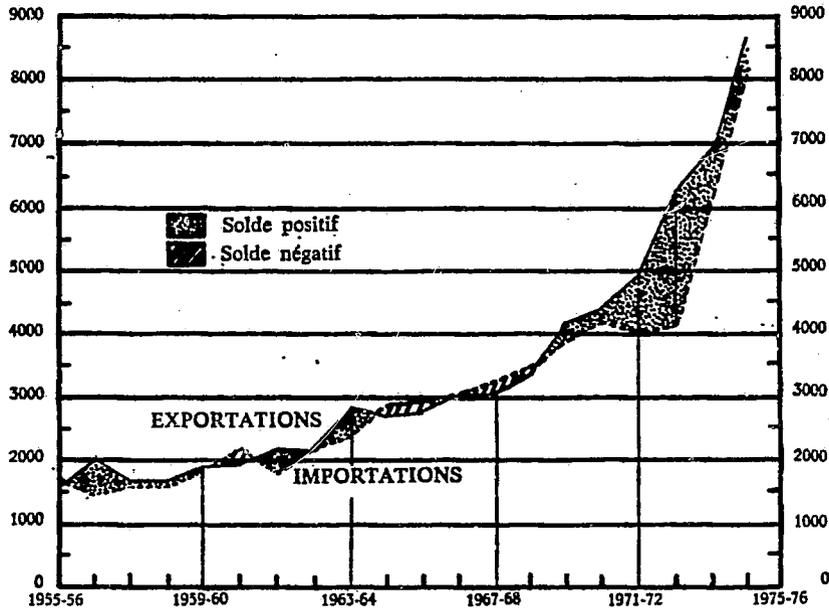
Les résultats provisoires pour 1976-1977 font apparaître un volume d'exportations de 11,647 milliards de dollars, contre un volume d'importations de 10,414 milliards de dollars, ce qui a permis de dégager un solde positif de 1,233 milliard de dollars. Les exportations et les importations représentent respectivement quelque 15 % du produit intérieur brut.

Depuis 1969-1970, le solde du commerce extérieur a été constamment positif, comme l'indique le tableau ci-après.

(Milliers de \$ A.)

	Exportations	Importations	Solde
1967-1968	3.044,7	3.264,5	— 219,8
1968-1969	3.374,3	3.468,5	— 94,2
1969-1970	4.137,2	3.881,2	+ 256,0
1970-1971	4.375,8	4.150,0	+ 225,8
1971-1972	4.893,4	4.008,4	+ 885,0
1972-1973	6.213,7	4.120,7	+ 2.093,0
1973-1974	6.914,4	6.085,0	+ 829,4
1974-1975	8.725,8	8.083,1	+ 642,7
1975-1976	9.639,8	8.240,2	+ 1.399,6
1976-1977	11.647,4	10.414,2	+ 1.233,2

LE COMMERCE EXTÉRIEUR AUSTRALIEN (1955-1956 à 1974-1975)



Unité : million de dollars F.O.B.

Au début de son développement économique, l'Australie avait concentré son développement sur les ressources agricoles et minérales, ce qui signifiait que le pays devait importer la plupart de ses produits manufacturés, mais depuis le début du xx^e siècle et surtout en raison des besoins provoqués par les deux guerres mondiales, l'économie s'est beaucoup diversifiée.

D'importants changements sont intervenus dans l'orientation géographique du commerce extérieur surtout au cours de la période récente. Pendant très longtemps, environ 70 % des exportations australiennes étaient dirigées sur la Grande-Bretagne ; ce pourcentage a décliné régulièrement mais il était encore à 50 % avant la période de la Deuxième Guerre mondiale. Depuis 1945, la dépendance de l'Australie vis-à-vis de ce marché s'est réduite de manière importante puisque les exportations en direction de la Grande-Bretagne sont passées à 19,5 % en 1964-1965 et à 4,5 % en 1976-1977.

Depuis les années 1966-1967, le Japon est devenu le client de l'Australie le plus important. Il absorbe en 1976-1977 34 % des exportations, loin devant les Etats-Unis (8,7 %), la Nouvelle-Zélande (5 %), le Royaume-Uni (4,5 %), l'Allemagne fédérale (3,3 %) et l'Union soviétique (3 %).

En résumé, l'Australie exporte les trois quarts de ses produits vers les pays développés, le quart restant étant dirigé vers les pays en voie de développement parmi lesquels une place particulière revient aux pays de l'Asie du Sud-Est.

Quant aux importations australiennes, elles proviennent essentiellement des Etats-Unis (20,8 %), du Japon (20,6 %) et du Royaume-Uni (10,9 %) qui assurent plus de la moitié de l'approvisionnement du pays. Parmi les autres fournisseurs de l'Australie, mais à un rang plus modeste, il faut citer l'Allemagne fédérale, la Nouvelle-Zélande et le Canada. Le tableau ci-après permet de suivre dans le détail l'orientation géographique du commerce extérieur australien.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS

(En valeur et en pourcentage.)

(Unités : million de \$ A et pourcentages.)

	Exportations													
	1970-1971		1971-1972		1972-1973		1973-1974		1974-1975		1975-1976		1976-1977 (p)	
Japon	1.190,9	27,1	1.360,1	27,8	1.932,3	31,1	2.158,1	31,2	2.456,2	28,1	3.192,1	33,1	3.958	34
U.S.A.	519,4	11,9	615	12,6	758,9	12,2	749,8	10,8	831,5	9,5	968,3	10	1.009,4	8,7
Nouvelle-Zélande	232,2	5,3	277,1	5,7	325,9	5,2	449,1	6,5	529,3	6,1	455,2	4,7	579,5	5
Royaume-Uni	493,8	11,3	446,6	9,1	601,6	9,7	475,5	6,6	475,1	5,4	406,8	4,2	528,6	4,5
Allemagne	132,1	3	149,8	3,1	203,7	3,3	181,3	2,6	308,5	3,5	294,5	3,1	381,8	3,3
U.R.S.S.	62,4	1,4	82,8	1,7	123,7	2	154,2	2,2	243,1	2,8	372,8	3,9	347,7	3
Italie	70,9	1,6	89,4	1,8	133,7	2,2	132,8	1,9	150	1,7	209,6	2,2	340	2,9
Canada	106	2,4	139,1	2,8	165,3	2,7	173,5	2,5	288,9	3,3	243,6	2,5	280,2	2,4
France	103	2,4	127,9	2,6	188,3	3	199,1	2,9	175,1	2	206,8	2,1	280	2,4
Malaysia	66,5	1,5	70,1	1,4	97,2	1,6	117,6	1,7	194,4	2,2	172,7	1,8	224,3	1,9
Inde	38	0,9	36,4	0,7	37,4	0,6	99,3	1,4	83,2	1	71,5	0,7	201,3	1,7
Corée	9,7	0,2	38	0,8	52,9	0,9	54,8	0,8	123,2	1,4	120,2	1,2	191,1	1,6
Papouasie - Nouvelle-Guinée	163,4	3,7	157	3,2	134,7	2,2	133	1,9	193,8	2,2	174,7	1,8	189,9	1,6
Hong Kong	90,4	2,1	100,4	2,1	94,9	1,5	114,1	1,7	105,2	1,2	147,4	1,5	189,2	1,6
Chine	63,3	1,4	37,3	0,8	62,8	1	162,6	2,4	247,5	2,8	219,8	2,3	184,7	1,6
Singapour	118,4	2,7	118,5	2,4	131,8	2,1	147,7	2,1	206,2	2,4	185,3	1,9	183,5	1,6
Indonésie	39	0,9	58,2	1,2	75,8	1,2	107,6	1,6	177,5	2	161,6	1,7	180,6	1,6
Pays-Bas	476	1,2	56,2	1,2	63,8	1	89,4	1,3	145,7	1,7	175,6	1,8	178,5	1,5
Iran	25	0,6	42,5	0,9	25,8	0,4	38,9	0,6	116,4	1,3	89,3	0,9	150,3	1,3
Belgique-Luxembourg	43	1	43,3	0,9	61,8	1	59,4	0,9	73,5	0,8	128,1	1,3	149,8	1,3
Autres pays	760,8	17,4	847,7	17,3	941,4	15,2	1.134,6	16,4	1.601,5	18,4	1.643,9	17,1	1.919	16,5
Total des exportations ..	4.375,8	100	4.893,4	100	6.213,7	100	6.914,4	100	8.725,8	100	9.639,8	100	11.647,4	100

Imports

	1970-1971		1971-1972		1972-1973		1973-1974		1974-1975		1975-1976		1976-1977 (p)	
U.S.A.	1.041,7	25,2	872,6	21,8	859,9	20,9	1.348	22,2	1.668,2	20,6	1.655,8	20,1	2.161,6	20,8
Japon	573,6	13,8	628,6	15,7	739	17,9	1.085	17,8	1.420,9	17,6	1.609,6	19,5	2.149,7	20,6
Royaume-Uni	887,2	21,4	836,1	20,9	767,8	18,6	848,7	14	1.214,4	15	1.108,7	13,5	1.136,2	10,9
Allemagne	295,7	7,1	292,4	7,3	288,1	7	450,8	7,4	580	7,2	543,6	6,6	715,3	6,9
Nouvelle-Zélande	95,2	2,3	112,3	2,8	130	3,2	168,1	2,8	183,9	2,3	250,5	3	319,6	3,1
Canada	166,6	4	138,1	3,4	134,4	3,3	191,8	3,2	217,1	2,7	204,1	2,5	292,2	2,8
Arabie Saoudite	23,6	0,6	20	0,5	20,2	0,5	53,2	0,9	171,1	2,1	236	2,9	281,7	2,7
Italie	86,1	2,1	87,4	2,2	86,6	2,1	140,5	2,3	208,8	2,6	192,2	2,3	265,8	2,6
Hong Kong	61,1	1,5	68,1	1,7	80,1	1,9	159,6	2,6	172,2	2,1	216,5	2,6	254,3	2,4
Chine - Formose	22,9	0,6	35,1	0,9	54,3	1,3	114	1,9	113,1	1,4	134,2	1,6	212,8	2
Suisse	76,1	1,8	72,6	1,8	83	2	109,5	1,8	183,2	2,3	167	2	203,9	2
Koweït	35,2	0,8	33,6	0,8	30,2	0,7	98,9	1,6	118,6	1,5	125,8	1,5	197,2	1,9
Singapour	23,3	0,6	38,4	1	40,1	1	82,1	1,4	126,9	1,6	160,3	1,9	196,3	1,9
France	74,2	1,8	69,1	1,7	75,5	1,8	80,2	1,3	139,8	1,7	138,8	1,7	170,8	1,6
Pays-Bas	69,3	1,7	66,8	1,7	55,8	1,4	83,8	1,4	123,4	1,5	129,3	1,6	158,8	1,5
Suisse	62,8	1,5	73,6	1,8	65,9	1,6	90,8	1,5	104,8	1,3	105,4	1,3	127,2	1,2
Malaysia	32,7	0,8	31	0,8	38,4	0,9	69,6	1,1	58,8	0,7	82,1	1	113,5	1,1
Iran	13,3	0,3	15,7	0,4	18,5	0,4	35,9	0,6	76,8	1	83,6	1	103,7	1
Chine	31,6	0,8	41,3	1	49,9	1,2	71,9	1,2	81,1	1	68,9	0,8	103,2	1
Corée	5,8	0,1	469,4	0,2	10,4	0,3	31,3	0,5	48,4	0,6	70,6	0,9	95,8	0,9
Autres pays	472	11,4	6,4	11,7	492,6	12	771,3	12,7	1.071,6	13,3	957,2	11,6	1.154,6	11,1
Total des importations ..	4.150	100	4.008,4	100	4.120,7	100	6.085	100	8.083,1	100	8.240,2	100	10.414,2	100

(p) : données provisoires.

Si l'on analyse la composition du commerce extérieur par produit, les constatations suivantes peuvent être faites :

— En ce qui concerne les exportations (analysées dans le tableau ci-après), la part la plus importante continue à être assurée par les produits agricoles et minéraux, qui, déjà, au XIX^e siècle, constituaient le point fort des exportations. La place des produits agricoles a cependant tendu à se réduire de manière appréciable. Ainsi, alors qu'ils représentaient 82 % du total des exportations en 1951-1952, ils n'en représentaient plus que 77 % dix ans plus tard, 50 % vingt ans plus tard, pour se stabiliser à 45 % en 1976-1977 soit 5.132 millions de dollars (chiffres provisoires).

La part la plus importante dans les exportations agricoles est assurée par la laine (plus de 25 %) suivie par le blé et les autres céréales (23 % environ), la viande (16 %) et le sucre (12 %). Les exportations de peaux et cuirs et de produits laitiers ne sont pas négligeables.

Pour les produits minéraux, les exportations ont connu une évolution inverse de celle des produits agricoles, puisqu'elles ne représentaient que 8 % de l'ensemble des exportations en 1950-1951, puis 26 % en 1970-1971 et 31 % en 1976-1977, soit 3.528 millions de dollars. Les produits minéraux les plus exportés sont le charbon, le minerai de fer, le plomb et le zinc.

Enfin, les exportations de produits manufacturés ont peu à peu acquis une place non négligeable. Elles atteignent depuis 1970-1971 un niveau égal ou légèrement supérieur à 20 % de l'ensemble des exportations (soit 2.241 millions de dollars) alors qu'elles n'en représentaient que 6 % en 1951-1952 et 12 % en 1960-1961. Parmi les principaux produits exportés, il faut citer l'alumine, les produits de la sidérurgie (fonte et acier), le pétrole et les produits dérivés ainsi que les machines et le matériel non électrique.

RÉPARTITION PAR PRODUITS DES EXPORTATIONS AUSTRALIENNES

(De 1951-1952 à 1976-1977.)

(Valeur en millions de \$ A.)

Années	Produits manufacturés		Produits miniers		Produits agricoles		Forêt - pêche - chasse		Divers		Total des produits australiens		Réexportations	Exportations totales
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%		
1951-1952	75	6	113	8	1.094	82	25	2	27	2	1.334	100	16	1.350
1952-1953	89	5	121	7	1.425	83	26	2	66	4	1.727	100	16	1.743
1953-1954	101	6	102	6	1.373	84	23	1	41	3	1.640	100	17	1.657
1954-1955	104	7	99	6	1.269	83	21	1	39	3	1.532	100	16	1.548
1955-1956	106	7	120	8	1.248	81	25	2	37	2	1.536	100	28	1.564
1956-1957	168	9	157	8	1.560	80	28	1	45	2	1.958	100	28	1.986
1957-1958	175	11	114	7	1.255	78	30	2	32	2	1.606	100	30	1.636
1958-1959	171	11	103	6	1.255	79	34	2	27	2	1.590	100	33	1.623
1959-1960	198	11	116	6	1.451	79	32	2	42	2	1.839	100	36	1.875
1960-1961	216	12	145	8	1.393	74	30	1	101	5	1.885	100	53	1.938
1961-1962	244	12	156	7	1.625	77	34	2	42	2	2.101	100	54	2.155
1962-1963	247	12	149	7	1.636	78	32	1	42	2	2.106	100	46	2.152
1963-1964	310	11	196	7	2.135	78	36	2	50	2	2.727	100	55	2.782
1964-1965	323	13	249	9	1.910	74	39	2	61	2	2.582	100	69	2.651
1965-1966	384	15	306	11	1.829	69	44	2	75	3	2.638	100	83	2.721
1966-1967	463	16	353	12	1.994	68	44	1	82	3	2.936	100	88	3.024
1967-1968	478	16	471	16	1.818	62	47	2	121	4	2.935	100	110	3.045
1968-1969	562	17	634	20	1.862	57	45	1	141	5	3.245	100	129	3.374
1969-1970	727	18	953	24	2.088	53	51	1	147	4	3.966	100	171	4.137
1970-1971	800	19	1.112	26	2.090	50	69	2	130	3	4.201	100	175	4.376
1971-1972	954	20	1.164	25	2.378	50	95	2	125	3	4.716	100	177	4.893
1972-1973	1.122	19	1.324	22	3.261	55	122	2	132	2	5.961	100	253	6.214
1973-1974	1.335	20	1.629	24	3.469	52	132	2	144	2	6.707	100	207	6.914
1974-1975	1.874	22	2.418	29	3.820	45	139	2	206	2	8.457	100	269	8.726
1975-1976	1.891	20	2.865	31	4.208	45	162	2	214	2	9.340	100	300	9.640
1976-1977 (p)	2.241	20	3.528	31	5.132	45	271	2	202	2	11.374	100	273	11.647

(p) : données provisoires.

— Pour ce qui est des *importations*, l'essentiel, c'est-à-dire plus de 75 % est constitué par des produits manufacturés. Les principaux postes sont les machines et équipements de transport, les produits textiles divers, les instruments scientifiques de contrôle et d'optique ainsi que divers éléments et composés chimiques.

4. Les relations commerciales avec la C.E.E.

Si l'Australie n'intervient que pour 2 % dans les exportations extra-communautaires, il ne faut pas perdre de vue que la Communauté couvre quelque 25 % des importations australiennes et reste le principal fournisseur de l'Australie, avant les Etats-Unis et le Japon. La Communauté représente d'autre part, comme l'indique le tableau ci-après, le deuxième marché de l'Australie (16,1 % de ses exportations).

PLACE DE LA C.E.E. DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'AUSTRALIE

(Valeur en millions de \$ A.)

Années	Exportations vers la C.E.E.		Importations en provenance de la C.E.E.		Solde
	Valeur	%	Valeur	%	
1967-1968	350,7	11,5	419,3	12,9	— 68,6
1968-1969	421,3	12,5	414,2	11,9	— 7,1
1969-1970	451,3	10,9	494,8	12,7	— 43,5
1970-1971	396,6	9,1	553	13,3	— 156,4
1971-1972	466,6	9,5	543,9	13,6	— 77,3
1972-1973	1.263 (a)	20,3	1.333,9 (a)	32,4	— 70,9
1973-1974	1.128,6 (a)	16,3	1.698,6 (a)	27,9	— 570
1974-1975	1.335,5 (a)	15,3	2.389,1 (a)	29,6	— 1.053,6
1975-1976	1.431 (a)	14,9	2.228 (a)	27,1	— 797
1976-1977 (p)	1.869,1 (a)	16,1	2.585,3 (a)	24,8	— 716,2

(a) Europe à neuf, comprenant les trois nouveaux membres : Royaume-Uni, Danemark et Irlande.

(p) Données provisoires.

Il existe une certaine complémentarité des échanges commerciaux dans la mesure où la C.E.E. fournit du matériel lourd et de nombreux produits manufacturés et où l'Australie fournit des matières premières, certains produits agricoles et quelques produits manufacturés spécialisés.

Au cours des dernières années, des modifications se sont produites dans la composition des exportations australiennes vers la C.E.E. : la part des produits agricoles a fortement diminué, le pourcentage des produits industriels et miniers s'est accru. Il n'y a pas eu, en revanche, de modification notable dans la composition des exportations de la C.E.E., les produits industriels représentant 96 % du total, dont la moitié pour le matériel de transport.

En réalité, les relations commerciales avec la C.E.E. suscitent de la part de l'Australie de **nombreuses critiques**. Les représentants australiens observent tout d'abord que leurs échanges avec la C.E.E. se soldent par un déficit qui s'est accru depuis une dizaine d'années (716,2 millions de dollars en 1976-1977 selon des données provisoires).

Leurs griefs concernent surtout les effets de la politique agricole commune qu'ils rendent responsable de la chute des exportations agricoles australiennes. En effet, entre 1972-1973 et 1975-1976, c'est-à-dire en quatre ans, il a été enregistré une baisse de près de 80 % dans les sept produits qui font l'essentiel des exportations agricoles vers la C.E.E. (laine, viande bovine et ovine, peaux, sucre, blé et autres céréales), alors que les exportations de ces mêmes produits vers le reste du monde augmentaient de 25 %. Il est certain que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté a joué un grand rôle dans cette chute. De même, l'application entre 1974 et 1977 de la clause de sauvegarde sur la viande bovine a frappé durement les exportations australiennes. Pour le sucre, il est incontestable qu'à la suite de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E., et avec les dispositions de la Convention de Lomé avec les pays A.C.P. (1), les Australiens ont perdu un marché traditionnel, de même pour ce qui est des produits laitiers.

Au-delà des griefs contre le caractère protectionniste de la politique agricole commune, ils dénoncent également le mécanisme des restitutions, qui permet aux producteurs européens de concurrencer très sérieusement les Australiens sur le marché des pays tiers.

De leur côté, les Européens mettent en cause le protectionnisme australien en matière d'importations de produits manufacturés. Comme cela a été déjà souligné, la moyenne des droits des produits finis industriels se situe autour de 30 %, alors que celle de la C.E.E. est d'environ 9 %. En outre, moins de 20 % des importations australiennes se font sous des droits consolidés, contre 90 % pour la C.E.E. Malgré une réduction linéaire des droits de 25 % en 1972-1973, la situation n'a pas fondamentalement évolué.

(1) Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique avec lesquels la C.E.E. a passé des accords privilégiés.

En dépit de ces griefs réciproques, il semble qu'une volonté commune de surmonter des divergences, au demeurant réelles, se manifeste de plus en plus.

L'Australie a accredité une mission diplomatique auprès de la Communauté en 1959. Des relations ont été maintenues entre l'Australie et la Communauté pendant toutes les années soixante et le début des années soixante-dix, l'Australie se montrant particulièrement préoccupée par les répercussions de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté sur ses échanges avec la C.E.E. Après l'adhésion de la Grande-Bretagne en 1973, les deux parties ont estimé qu'il était souhaitable de resserrer leurs contacts et en 1974 Sir Christopher Soames, vice-président de la Commission en visite à Canberra, a proposé des consultations régulières informelles entre la Commission et les autorités australiennes. Une première série de consultations de haut niveau a eu lieu à Bruxelles en juillet 1976 et une seconde à Canberra en mars 1977. En outre, il y a eu de nombreuses visites à la Commission de leaders politiques australiens, notamment celles de M.G. Whitlam, Premier ministre en décembre 1974, de M. Peacock, ministre des Affaires étrangères en octobre 1976, de M. Fraser, Premier ministre en juin 1977 et, plus récemment, en février 1978, celle de M. Garland, ministre pour les Relations commerciales spéciales.

Les consultations ont porté sur un grand nombre de questions économiques et commerciales, notamment : les problèmes que l'adhésion de la Grande-Bretagne soulevait pour l'agriculture australienne, les restrictions temporaires sur les importations dans la C.E.E. de viande de bœuf originaire d'Australie et d'autres pays ; les incertitudes pour les exportations de la C.E.E. liées au fait qu'un cinquième seulement des droits de douane australiens frappant les produits industriels sont consolidés au G.A.T.T. ; la position des deux parties dans le cadre des négociations commerciales multilatérales du G.A.T.T. ; leur politique respective d'aide au développement en particulier dans les régions du Pacifique et l'Asie du Sud-Est et la Communauté en tant que débouché pour les ressources en minerais. L'éventail des sujets abordés au cours de ces consultations sera encore étendu davantage au cours des mois à venir. Enfin, les deux parties ont décidé d'améliorer l'information mutuelle. A cet effet, la Commission et le Gouvernement australien procéderont par exemple à des échanges de fonctionnaires pour de brèves périodes et la Commission accueillera des stagiaires australiens.

5. Les relations commerciales avec la France.

Après avoir traversé une période de refroidissement — marquée par le boycott des produits français décidé par les autorités de Canberra à la suite de notre série d'expériences nucléaires dans le Pacifique —, les relations économiques franco-australiennes reprennent depuis 1975 quelque consistance, comme en témoignent des contacts plus fréquents à tous les niveaux et l'accroissement des échanges.

Toutefois les pesanteurs du passé — l'appartenance ancienne de l'Australie au Commonwealth, ses liens privilégiés avec Londres —, le peu d'enthousiasme de certains de nos industriels pour ce marché lointain et la mauvaise conjoncture internationale freinent encore ce mouvement de relance.

Les échanges commerciaux restent dans ces conditions modestes et, de manière régulière, très déséquilibrés à notre détriment — en raison de l'importance de nos achats de produits de base —, comme le montre le tableau suivant :

(En millions de francs.)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Importations françaises	1.000	956	1.203	1.542	1.794	1.389	2.194
Exportations françaises	381	367	409	408	767	663	740
Solde	— 619	— 589	— 794	— 1.134	— 1.027	— 726	— 1.454
Taux de couverture	38 %	38 %	34 %	26 %	42 %	47 %	33 %

Nos importations ne représentent que 2,4 % des ventes australiennes. Elles font de nous, pour l'année financière 1976-1977, le neuvième client de Canberra et sont composées, pour l'essentiel, par la laine (34 %), les cuirs et les peaux (21,3 %), les minerais de cuivre notamment et de charbon (15,5 %).

Nos exportations — 1,6 % des achats australiens — sont en revanche très diversifiées — automobiles, biens d'équipement mécanique et électrique, produits chimiques, boissons, etc., et font actuellement de nous le quinzième fournisseur de l'Australie, loin derrière nos voisins allemands et anglais et après l'Italie et la Suède.

Le solde des échanges franco-australiens reste nettement déficitaire, du fait du volume difficilement compressible des achats de laine

et de matières premières. Il a atteint le niveau record de 1.454 millions de francs en 1976, ce qui représente un taux de couverture de 33,6 %.

Il existe, en outre, un petit courant d'échanges avec nos territoires d'outre-mer, lui-même très déséquilibré au bénéfice de l'Australie. Celle-ci achète surtout du nickel en Nouvelle-Calédonie, de la vanille en Polynésie et des graines de cacao aux Nouvelles-Hébrides, et vend de la viande, du charbon, des légumes frais, des produits laitiers et céréaliers.

**PRINCIPAUX ÉCHANGES ENTRE LA FRANCE ET L'AUSTRALIE
EN 1976**

Importations françaises.

	En millions de francs	En pourcentage
1. Laine	745	33,9
2. Peaux et cuirs	468	21,4
3. Minerais	341	15,6
4. Charbon	259	11,8
5. Cuivre	128	5,8
6. Viande	52	2,3
7. Céréales	36	1,6
Total	2.029	92,4

Exportations françaises.

	En millions de francs	En pourcentage
1. Biens d'équipement mécanique	126	17
2. Véhicules automobiles	125	16,9
3. Biens d'équipement électrique	64	8,7
4. Caoutchouc	37	5
5. Matières plastiques	32	4,3
6. Boissons	31	4,2
7. Produits chimiques organiques	29	3,9
8. Huiles essentielles	26	3,6
9. Appareils d'optique	24	3,3
Total	494	66,9

Les investissements français en Australie n'ont jamais été très importants, de l'ordre de 1,6 milliard de francs, soit 2,3 % des investissements étrangers en Australie et sensiblement le tiers de nos investissements dans l'ensemble de l'Asie-Océanie. Ils concernent principalement :

— *Le domaine pétrolier* : Elf-Aquitaine, qui prospecte dans le nord de l'Australie, a des espoirs sur des gisements de gaz découverts en mer de Timor ; la C.F.P., qui exploite des droits sur divers gisements pétroliers, s'intéresse, elle aussi, au gaz naturel, notamment en Australie méridionale.

— *Le domaine minier* : plusieurs campagnes de prospection ont été effectuées (Pechiney Ugine Kuhlmann, Le Nickel, Bureau de recherche géologique et minière, Commissariat à l'énergie atomique).

Pechiney, en outre, détient une participation de 20 % dans la plus grande usine d'alumine du monde (implantée à Gladstone, au Queensland), à partir de laquelle elle alimente sa filiale de production d'aluminium aux Etats-Unis ; elle s'est assurée une position intéressante sur de nouveaux gisements de bauxite.

Tout récemment, les Charbonnages de France et la Société Mokta ont décidé de prendre une participation de 50 % dans la mine de charbon de Wambo (Nouvelle-Galles du Sud).

— *Le domaine industriel* proprement dit : l'Air liquide, grâce à sept petites usines, contrôle 20 % du marché local de l'oxygène et de l'acétylène. Ont également investi dans le pays Ugine Kuhlmann, Rhône-Poulenc, Roussel-Uclaf, l'Oréal et Renault, qui possède une usine d'assemblage à Melbourne. Deux entreprises de travaux publics sont très actives : Dumez et surtout Citra.

— *Le domaine bancaire* : l'infrastructure est satisfaisante. La Banque nationale de Paris est installée de longue date et dispose de cinq agences locales. D'autres banques françaises ont des bureaux de représentation (Société générale, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine, Crédit commercial de France).

Le développement des relations économiques entre la France et l'Australie, outre les obstacles déjà mentionnés, se heurte à certaines difficultés : griefs de l'Australie à l'égard de la politique agricole de la C.E.E., divergences de vues dans les négociations commerciales multilatérales, existence de certaines barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges entre les deux pays.

Pour les ventes courantes, même si le marché est modeste (13,5 millions d'habitants), il n'est pas dépourvu d'intérêt, d'autant

que la part occupée par les produits britanniques est en recul sensible. Les principaux secteurs sur lesquels nous pourrions faire porter notre effort sont l'automobile, les textiles, les parfums, la chaussure et les produits alimentaires.

En ce qui concerne les gros contrats d'équipement, l'Australie est un pays à haut niveau de vie, qui n'a pas encore fini de s'équiper. Des perspectives existent par conséquent dans ce domaine, mais la concurrence — japonaise et américaine en particulier — y est sérieuse. Encouragées par le succès récemment remporté par la S.A.G.E.M. (fourniture de téléimprimeurs), nos entreprises s'intéressent à un certain nombre de projets dans plusieurs secteurs, notamment les transports, l'électronique, les biens d'équipement mécanique et électrique.

S'agissant des investissements, la formule des « joint ventures » constitue la meilleure solution pour intéresser les sociétés locales au développement de nos affaires. La signature, le 13 avril 1976, d'une convention de non double imposition devrait stimuler l'intérêt de nos entreprises pour ce type de coopération.

Deux secteurs se prêtent particulièrement à un développement de la présence française :

— celui de l'énergie où l'action pourrait être développée ou renforcée en ce qui concerne le gaz naturel, le pétrole, le charbon et l'uranium ;

— le domaine minier, où les perspectives de développement semblent très prometteuses.

DEUXIÈME PARTIE

L'AGRICULTURE AUSTRALIENNE

L'un des deux objectifs de la mission était d'informer le Sénat de la situation actuelle de l'agriculture australienne et de ses perspectives d'évolution. C'est la raison pour laquelle une partie importante du rapport lui est consacrée.

Parmi les questions agricoles, la délégation a prêté une attention particulière aux problèmes de l'élevage et de la viande bovine ; c'est, en effet, en comparant notre propre élevage aux meilleurs élevages du monde qu'il sera possible de situer son véritable degré de compétitivité et, éventuellement, de l'améliorer.



Jusqu'à une date récente, l'Australie était un pays essentiellement agricole, producteur de laine, de viande, de blé et de produits laitiers. Cette situation a évolué depuis le début des années 1960, car l'exploitation des ressources minérales ainsi que le développement accéléré de l'industrie ont réduit la place de l'agriculture dans l'économie.

C'est ainsi que, comme l'indique le tableau ci-après, sa part dans le produit intérieur brut est passée de 23,4 % dans les années 1950-1951, à environ 11 % dans les années soixante, et même à 6 % en 1971-1972, année où les cours de la laine étaient particulièrement bas. En 1974-1975, les activités agricoles représentent 6,1 % du produit intérieur brut.

PART DE L'AGRICULTURE DANS LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

	Produit intérieur brut	Secteur agricole	Part du secteur agricole dans le produit intérieur brut
	(En milliers de \$ A.)		(Pourcentage.)
Moyenne pour les trois années se terminant en :			
1950-1951	5.395	1.262	23,4
1953-1954	8.164	1.431	17,5
1956-1957	10.430	1.526	14,6
1959-1960	12.560	1.508	12,0
1962-1963	15.168	1.697	11,2
1965-1966	19.287	2.099	10,9
1968-1969	24.501	2.176	8,9
1969-1970	29.735	2.184	7,3
1970-1971	32.660	2.003	6,1
1971-1972	36.729	2.237	6,0
1972-1973	41.830	3.052	7,3
1973-1974	50.669	4.478	8,8
1974-1975	59.003	3.623	6,1

Malgré cette diminution, l'agriculture demeure un des piliers de l'économie australienne en raison de son importance dans les échanges extérieurs. En effet, comme on l'a constaté précédemment, la part des produits agricoles dans les exportations est estimée à 44 % en 1975-1976.

Avant d'examiner dans le détail les caractéristiques de l'agriculture, il convient de garder à l'esprit que les conditions géographiques et climatiques qui ont été décrites au début de ce rapport exercent une influence considérable sur les activités agricoles, leur localisation, leurs difficultés et leurs caractères propres.

C'est ainsi que la superficie totale du pays est composée pour 65 % de terres désertiques ou semi-arides et pour 14 % de terres montagneuses impropres à la culture. Dans ces conditions, une proportion relativement faible du pays possède des terres arables, situées dans des régions où les précipitations sont suffisantes ; il faut ajouter qu'une partie de ces terres est menacée par l'érosion, l'infiltration d'une trop grande quantité de minéraux essentiels, et le manque de phosphore, d'azote et d'autres éléments que l'on ne trouve qu'à l'état de traces. Le climat, dont la caractéristique essentielle est une grande sécheresse, modérée il est vrai par l'influence des océans, conditionne également la production agricole.

L'utilisation des terres dépend donc en définitive de l'existence ou de l'absence de précipitations. Cependant, même dans les régions bien arrosées, il arrive que le relief soit trop montagneux et accidenté ou les sols trop pauvres pour qu'on puisse pratiquer une agriculture intensive. Ainsi s'explique que moins de 6 % du territoire australien (soit 42,427 millions d'hectares) soit consacré aux cultures et aux pâturages artificiels. Les superficies consacrées aux cultures intensives sont encore plus limitées puisqu'elles occupent moins de 1 % de la surface totale.

La menace que l'irrégularité et le caractère incertain des précipitations font peser sur l'agriculture est grande, puisqu'au cours des cent dernières années, le pays a connu au moins douze très graves sécheresses. Bien que l'industrialisation du pays ait tendu à réduire les effets des grandes sécheresses sur l'ensemble de l'économie, certaines régions et certains secteurs agricoles peuvent encore en souffrir fortement.

A. — LES PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION

1. La population et la main-d'œuvre agricole.

Le nombre de personnes vivant de façon permanente sur une exploitation agricole a augmenté après la guerre jusqu'en 1957 pour diminuer ensuite à un rythme qui s'est accentué. Cette diminution est encore plus marquée lorsqu'elle est exprimée en pourcentage de la population totale qui a augmenté assez rapidement pendant la même période. Le tableau ci-après indique que le pourcentage des personnes vivant sur une exploitation est passé de 11,5 % de la population totale en 1950 à 7 % en 1971. Ce pourcentage a dû encore diminuer au cours des dernières années.

POPULATION AGRICOLE

(Unité : 1.000 personnes.)

	1950	1957	1964	1969	1970	1971
Population totale (a)	8.307	9.744	11.280	12.338	12.639	12.881
Personnes résidant en permanence sur une exploitation agricole (b)	963	1.039	1.007	981	938	903
Pourcentage de la population totale	11,5	10,7	8,9	7,9	7,4	7,0

(a) Au 31 décembre.

(b) Au 31 mars.

Source : Commonwealth Bureau of Census and Statistics Rural Industries (divers fascicules), Quaterly Summary of Australian Statistics, juin 1972.

La main-d'œuvre masculine agricole a rapidement diminué au cours de la Deuxième Guerre mondiale, et bien que juste après guerre on ait constaté une certaine reprise, depuis elle a généralement eu tendance à baisser. Le nombre des travailleurs agricoles de sexe masculin est tombé de 435.000 en 1947 (18 % du total de la main-d'œuvre masculine) à 324.000 en 1971 et 282.000 en 1976 (5,7 % du total de la main-d'œuvre masculine). Il ressort également que le nombre d'exploitants agricoles a diminué entre 1947 et 1966, la forte diminution des agriculteurs qui disent travailler pour leur propre compte étant compensée jusqu'à un certain point par une augmentation du nombre d'employeurs agricoles. Le nombre d'ouvriers agricoles de sexe masculin a également diminué.

La plupart des entreprises agricoles australiennes sont exploitées par le fermier lui-même aidé à des degrés divers par les membres de sa famille. C'est particulièrement le cas dans le secteur de l'élevage laitier, et dans la plupart des exploitations irriguées où il est rare de trouver des ouvriers agricoles employés de façon permanente. Dans les grandes propriétés qui se consacrent à la culture du blé et à l'élevage des moutons et sur les grands pâturages, la présence permanente d'ouvriers agricoles est normalement nécessaire et, dans certains secteurs, les exploitants peuvent engager une main-d'œuvre temporaire travaillant par intermittence à certaines occasions (par exemple au moment de la cueillette des fruits, de la tonte des moutons et de la moisson). Bien que le nombre de ces travailleurs agricoles

temporaires diminue régulièrement depuis quelque temps, on trouve de plus en plus de travailleurs sous contrat qui exécutent des travaux particuliers : défrichage des terres, creusement de canaux d'irrigation, construction de clôtures et déversement d'engrais par avion.

En ce qui concerne la main-d'œuvre féminine, l'évolution enregistrée diffère de celle de la main-d'œuvre masculine. Au recensement de 1971, on comptait 67.000 femmes travaillant dans l'agriculture, contre 75.000 en 1966 et 38.000 en 1961.

En raison de la multiplication des travaux exécutés sous contrat, pour lesquels peu de renseignements sûrs sont disponibles, il est difficile de chiffrer exactement la productivité du travail agricole. Toutefois, on a estimé que la productivité totale de tous les facteurs de production de l'agriculture australienne a augmenté au cours des vingt années se terminant en 1967-1968 à un rythme annuel d'environ 2 %. Quoiqu'il ne soit pas tout à fait valable d'établir un rapport entre les fluctuations de la production totale et les variations d'un facteur de production particulier, on doit remarquer que l'indice de la production par travailleur agricole de sexe masculin est passé de 153 en 1947 à 383 en 1971, soit un rythme d'accroissement de 3,9 % par an.

2. Les structures foncières.

Le nombre total d'exploitations agricoles en 1975 est de 231.507. Il est resté relativement stable au cours des dix dernières années, mais les formes d'exploitation ont évolué : l'exploitation individuelle est en recul, au profit des formes d'exploitation en commun et des exploitations par des sociétés. Ainsi, au début des années 1970, sur 249.000 exploitations, 51 % étaient des exploitations individuelles, 44 % des exploitations en commun et 3,6 % des sociétés privées. La superficie totale des exploitations s'est, quant à elle, légèrement accrue au cours de la même période, pour se situer actuellement aux alentours de 499,618 millions d'hectares.

Cette augmentation est imputable à la mise en valeur de nouvelles terres dans les régions d'Australie occidentale, de Victoria (pour l'élevage laitier) et du nord du Queensland (pour la production de viande de bœuf).

L'Australie est *un pays de grandes exploitations*. La superficie moyenne des exploitations pour l'ensemble du pays, en effet, atteint 2.158 hectares en 1974-1975. Elle est relativement stable depuis plusieurs années. Cependant, elle varie énormément d'un Etat à l'autre et allait en 1975 de 241 hectares dans le Victoria où l'on trouve surtout des exploitations qui se consacrent à l'élevage laitier, des exploitations irriguées situées le long des vallées et des propriétés produisant de façon relativement intensive et dans des proportions

diverses à la fois des moutons, du blé et des bovins, à une moyenne de 206.096 hectares dans le Territoire du Nord composé presque exclusivement d'immenses domaines où l'on pratique l'élevage des bovins à un taux de charge très bas qui ne dépasse pas une tête par 260 hectares.

Compte tenu de la taille importante des exploitations, on pourrait penser qu'il n'existe pas de problème foncier en Australie. Il n'en est rien, car, dans certaines régions, la faiblesse des revenus des exploitations est liée à l'insuffisance des superficies. C'est le cas, en particulier, pour les exploitations spécialisées dans l'élevage laitier dans le nord de la Nouvelle-Galles du Sud et du Queensland, pour les exploitations irriguées du Victoria et pour certains domaines pratiquant l'élevage des moutons.

Comme l'indique le tableau ci-après, l'utilisation des terres à usage agricole qui couvrent, en 1975, 499,618 millions d'hectares, soit 65 % du continent australien, est traditionnellement répartie entre les terres cultivées proprement dites dont la surface est relativement faible, comme cela a déjà été précisé au début du rapport, et les surfaces en herbe (regroupant les herbes et trèfles semés et les « autres terres »).

Les terres cultivées sont passées de 13,2 millions d'hectares en 1965-1966 à quelque 13,8 millions d'hectares en 1974-1975. Quant aux surfaces en herbe, elles couvrent 485,7 millions d'hectares, contre 472,9 millions d'hectares en 1965-1966. La plus grande partie de ces terres est constituée par des pâturages plus ou moins grossiers. Mais les surfaces semées en herbes et trèfles sont en augmentation régulière. Cette situation démontre l'importance de l'élevage extensif dans l'agriculture australienne.

UTILISATION DES TERRES PAR LES EXPLOITANTS AGRICOLES

(En milliers d'hectares.)

	1965-1966	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Terres cultivées	13.272	17.740	16.937	15.040	14.240	14.255	15.060	13.845
Herbes et trèfles semés	19.636	22.943	24.788	26.375	27.705	26.130	27.315	28.585
Autres terres (de faible valeur agricole)	453.333	449.923	452.955	456.241	457.590	459.430	458.147	457.188
Superficie totale des exploitations agricoles	486.241	490.606	494.680	497.656	499.533	499.815	500.522	499.618

Source : Commonwealth Bureau of Census and Statistics. Rural Land Use and Crop Production (séries diverses).

S'agissant du mode de faire valoir des terres, la distinction entre propriété et location est beaucoup moins importante que dans d'autres pays. Toutes les locations, à l'exception d'une petite part, sont le fait de la couronne qui pratique des loyers modérés. La sécurité de la situation juridique qui en découle permet de contrebalancer la répugnance traditionnelle des locataires à améliorer leur fond.

Comme l'indique le tableau ci-après, 13 % seulement des terres occupées sont exploitées par leur propriétaire. En général, la terre est occupée par son propriétaire dans les régions où l'implantation est la plus ancienne et qui sont généralement les plus productives, tandis que dans les régions moins productives, l'occupant possède un bail ou une licence quelconque du Gouvernement.

La politique appliquée en Australie en matière d'occupation des terres a poursuivi des objectifs très divers et parfois contradictoires.

Bien que l'un de ces objectifs ait été d'encourager la combinaison terre-facteurs de production la plus productive, la législation concernant le mode de faire-valoir a aussi été utilisée pour promouvoir les politiques de répartition des revenus, de bien-être des familles rurales et de décentralisation générale de la population. Afin de réaliser ces objectifs et, en particulier, de décongestionner les quelques grandes villes, la plupart des gouvernements de l'Australie ont périodiquement voulu faire éclater les grandes exploitations pour permettre une mise en valeur plus intensive. En outre, le droit à la propriété foncière a souvent été assorti de restrictions particulières destinées à empêcher les transferts de terre sans l'autorisation du Gouvernement intéressé, afin d'empêcher les particuliers de constituer des exploitations de grandes dimensions. Certains ont considéré qu'autoriser le groupement des terres en vastes exploitations revenait à priver les personnes qui ne possèdent pas de capitaux importants de la possibilité d'acheter de la terre et la forte proportion des terres données à bail dans certaines régions s'explique peut-être par le désir des pouvoirs publics de conserver un certain contrôle sur la terre.

TERRES OCCUPÉES EN 1975

Etat ou territoire	Domaines privés		Domaines de la Fédération				Superficie totale 1.000 hectares
	1.000 hectares	Pourcentage	Loués ou sous licence		Autres (a)		
			1.000 hectares	Pourcentage	1.000 hectares	Pourcentage	
Nouvelle-Galles du Sud	27.438	34,0	44.044	55,0	8.661	10,8	80.143
Victoria	13.765	60,5	2.435	10,7	6.561	28,8	22.760
Queensland	29.038	16,8	133.696	77,4	10.065	5,8	172.800
Australie méridionale	6.790	6,9	60.106	61,1	31.542	32,2	98.438
Australie occidentale	19.505	7,7	99.899	39,5	133.548	52,8	252.762
Tasmanie	2.914	42,6	2.009	29,4	1.910	28,0	6.833
Territoire du Nord	79	0,1	78.368	58,2	56.173	41,7	134.620
Territoire de la capitale australienne	2	0,9	73	30,1	168	69,0	243
Ensemble du continent	99.531	13,0	420.630	54,7	248.438	32,3	768.599

a) Terres qui ne sont pas utilisées pour la production agricole.

Source : Commonwealth Bureau of Census and Statistics - Yearbook : Australia.

3. L'équipement des exploitations.

a) L'irrigation.

Dans un pays où la sécheresse est le trait principal du climat, un des éléments essentiels du développement de l'agriculture est constitué par l'irrigation qui a été rendue possible par la construction de barrages-réservoirs et l'utilisation des ressources de la nappe phréatique.

**SUPERFICIE DES TERRES IRRIGUÉES ET MODES D'IRRIIGATION
EN 1974-1975**

(Hectares.)

	Aspersion	Écoulement	Epannage	Infiltration	Autres méthodes	Superficie totale
Nouvelle-Galles du Sud .	106.798	67.637	373.981	2.050	4.533	554.999
Victoria	58.006	30.073	485.720	4.437	5.166	583.402
Queensland	111.365	57.750	21.977	1.093	4.958	197.143
Australie méridionale ..	42.048	12.954	20.686	2.572	688	78.948
Australie occidentale	9.291	5.597	11.062	1.732	376	28.058
Tasmanie	17.539	762	4.691	254	440	23.686
Total	345.047	174.773	912.117	12.138	16.161	(1) 1.466.236

(1) Il convient d'ajouter à ce total la surface irriguée dans le Territoire du Nord, soit : 2.536 hectares et celle irriguée dans le Territoire de la capitale, soit : 220 hectares.

Les principales zones irriguées sont situées dans le bassin du Murray-Darling ainsi que dans certaines régions du Queensland et de l'Australie occidentale. Elles représentent environ 0,3 % de la surface totale des exploitations et seulement 3,4 % des terres cultivées ou couvertes d'herbe.

Presque 60 % des terres irriguées sont des pâturages. Parmi les cultures irriguées, une moitié des superficies est consacrée à des produits tels que les fruits, la canne à sucre, les légumes, le riz, les vignobles, le tabac et le coton.

La plupart des zones irriguées sont alimentées en eau par un office public propre à chaque Etat ; cela n'empêche pas, cependant, l'existence de programmes privés d'alimentation en eau. L'extension de ces zones a été rendue possible grâce aux importants investissements publics réalisés pour la construction des barrages et l'aménagement des eaux. Les producteurs ont également procédé pour leur compte à des travaux d'irrigation.

En ce qui concerne l'action des pouvoirs publics, il faut rappeler tout d'abord que, dans le cadre de lois votées successivement en 1958, en 1963 et en 1968, le Gouvernement fédéral a entrepris le financement d'un projet de mise en valeur des régions du nord de l'Australie occidentale. Ce projet a pour but principal la mise en œuvre d'un *plan d'irrigation de l'Ord River* (à l'extrême nord-ouest de l'Etat). Il devrait permettre de couvrir au terme des travaux quelque 70.820 hectares. Mais les difficultés rencontrées pour parvenir à une viabilité économique satisfaisante des produits cultivés dans la région

(coton, sorgho, blé, arachide, etc.) ont entraîné un ralentissement sensible de la mise en valeur.

Le Gouvernement fédéral a, d'autre part, adopté un *programme de mise en valeur des ressources nationales en eau*, qui s'est déroulé en plusieurs étapes. Il prévoit l'octroi d'une aide financière aux Etats afin d'accélérer le développement des ressources en eau pour le secteur agricole.

D'importants travaux ont également été entrepris dans le cadre de l'aménagement de la Murray River, qui constitue avec ses affluents le système fluvial le plus important d'Australie. Ils visent à assurer un approvisionnement en eau satisfaisant à la fois sur le plan de la qualité et de la quantité pour les exploitations agricoles et les agglomérations que le fleuve approvisionne, en particulier, en cas de sécheresse importante.

Divers autres projets de mise en valeur des ressources en eau ont enfin été adoptés par plusieurs Etats avec le concours de l'Etat fédéral. Un certain nombre s'inscrit dans le cadre du programme national de mise en valeur, évoqué précédemment.

b) *Les engrais.*

L'approvisionnement du pays en engrais phosphatés et azotés est assuré par l'industrie nationale. Les engrais potassiques sont importés en raison de l'absence de phosphates dans le sol australien.

La superficie totale faisant l'objet de traitements est évaluée à plus de 24,8 millions d'hectares. Elle oblige à recourir à l'emploi de 3,2 millions de tonnes de superphosphates, 334.989 tonnes d'engrais azotés et 359.323 tonnes d'engrais divers. Si l'on y ajoute divers engrais composés, c'est 3,9 millions de tonnes d'engrais qui ont été utilisées en 1974-1975.

L'utilisation accrue des engrais, combinée avec l'amélioration des variétés de plantes et des méthodes de rotation des cultures ont sans doute réussi à renverser la tendance à l'appauvrissement de la fertilité des sols, au moins dans les régions les plus développées.

c) *La mécanisation.*

Compte tenu de l'étendue des exploitations et du manque général de main-d'œuvre, l'agriculture australienne a toujours été hautement mécanisée. On compte ainsi en 1975 332.560 tracteurs, 59.483 moissonneuses-batteuses, 44.164 ramasseuses-presses, 94.403 épandeurs et distributeurs d'engrais, et 162.939 appareils de tonte.

Il faut préciser, en outre, que l'aviation est utilisée de manière extensive pour fumer, semer, traiter les cultures ou les herbages et combattre les ennemis des cultures. Les superficies concernées par cette méthode moderne de culture dépassent les 5 millions d'hectares.

B. — LES RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION : PRIX, COUTS, REVENUS

1. L'évolution des charges.

Comme dans de nombreux pays développés, les agriculteurs australiens ont à faire face à l'augmentation des coûts de production sans pouvoir toujours la répercuter dans les prix de vente de leurs produits.

Au cours des vingt dernières années, les coûts d'exploitation ont augmenté à un taux moyen très supérieur à celui de la valeur brute de la production. Alors qu'ils ne représentaient qu'une moyenne proche de 50 % de la valeur brute de la production en 1953-1954, ils ont dépassé en moyenne 70 % à partir de 1972.

En moyenne, l'évolution du prix des charges d'exploitation a connu une augmentation régulière entre 1961-1962 et 1971-1972. Elle s'est effectuée à un rythme supérieur à la moyenne pour ce qui concerne le coût des services et frais généraux, et des salaires. Par contre, le prix des matériels et fournitures, et celui des frais de commercialisation ont connu une augmentation inférieure à la moyenne. Le prix des semences et fourrages a, quant à lui, légèrement diminué.

Compte tenu de l'évolution respective des prix perçus par les agriculteurs qui n'ont connu qu'une très faible augmentation et du prix des charges en augmentation régulière, le rapport des deux s'est dégradé au cours de la période de dix ans qui précède 1971-1972. Un redressement semble s'être opéré depuis, comme on peut le constater dans le tableau ci-après.

INDICES DES PRIX REÇUS ET PAYÉS PAR LES PRODUCTEURS

(Base : 1960-1961, 1962-1963 = 100.)

	Prix reçus	Prix payés	Rapport entre les prix reçus et payés
1949-1950	76	50	152
1952-1953	106	83	128
1955-1956	101	86	117
1958-1959	96	94	102
1961-1962	97	100	97
1964-1965	106	104	102
1967-1968	107	118	91
1968-1969	106	120	89
1969-1970	101	121	84
1970-1971	97	126	77
1971-1972	104	133	78
1972-1973	144	143	101

Source : Bureau of Agricultural Economics.

2. L'évolution des revenus.

Compte tenu de cette évolution des prix, comment le revenu agricole a-t-il évolué au cours des dernières années ? Le tableau ci-après, dans lequel le revenu agricole global a été obtenu en soustrayant les dépenses totales agricoles de la valeur brute de la production agricole, permet de constater une diminution du revenu agricole au cours de la période considérée, avec de très importantes fluctuations en baisse ou en hausse d'une année sur l'autre. La tendance semble s'être renversée à la hausse depuis 1971-1972. L'explication de ces fortes variations doit être trouvée dans la spécialisation très poussée des exploitations, dont un grand nombre ne produit souvent qu'un ou deux grands produits. C'est pourquoi toute chute de cours d'un produit peut avoir des répercussions très graves sur le niveau de revenu des producteurs.

VALEUR BRUTE DE LA PRODUCTION AGRICOLE,
COUTS ET REVENUS DES AGRICULTEURS

(En millions de \$ A.)

	Moyenne des trois années se terminant en 1953-1954	1966-1967	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972	1972-1973
Valeur brute de la production agricole	2.182	3.828	3.345	3.947	3.790	3.527	3.987	4.846
Moins : coûts d'exploitation	1.132	2.411	2.511	2.695	2.745	2.729	2.813	2.983
Ce qui donne : revenu des exploitations (a) .	1.050	1.401	827	1.270	1.076	892	1.130	1.863
Variation du revenu (en pourcentage)	»	— 33,4	— 40,9	+ 53,5	— 15,2	— 17,1	+ 26,6	+ 64,8

(a) Y compris l'ajustement opéré pour tenir compte de la valeur des stocks.

Sources : Commonwealth Bureau of Census and Statistics, *Australian National Accounts*; *National Income and Expenditure* (séries diverses); *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*.

Si on compare l'évolution des revenus des agriculteurs avec celle des revenus des personnes travaillant dans les principaux secteurs de l'économie, on constate que, depuis le milieu des années soixante, ils ont connu une augmentation légèrement moins rapide. On observe également qu'un nombre important d'agriculteurs ont des revenus trop bas pour leur permettre de financer les investissements nécessaires à leur exploitation et maintenir un niveau de vie comparable à celui des autres secteurs de l'économie. L'amélioration du niveau des prix et la meilleure tenue des cours des produits exportés ont entraîné, depuis 1971-1972, un accroissement substantiel des revenus agricoles, rendant moins aigus les problèmes évoqués.

L'endettement des exploitants a nettement augmenté au cours des dernières années. Le montant brut des dettes contractées par les producteurs agricoles envers les principaux établissements de crédit a augmenté de plus de 100 % entre 1963 et 1973, passant de 1.078 millions de dollars australiens à 2.221 millions, soit un accroissement annuel de 7,1 %. Encore les chiffres de l'endettement brut global ne comprennent-ils pas les dettes privées qui représentent généralement le quart de l'endettement total, ainsi que les dettes contractées auprès de sociétés de vente à tempérament et de crédits commerciaux.

Si l'on se réfère à l'endettement net des agriculteurs, qui résulte de la différence entre l'endettement brut et les avoirs liquides des exploitants, l'augmentation de la charge est tout aussi rapide, du

moins jusqu'en 1970-1971. Avec l'amélioration des revenus des producteurs depuis lors, la tendance a été inversée.

La fluctuation des revenus agricoles, selon les années, n'est pas ressentie uniquement par les agriculteurs. Elle affecte également les zones rurales et les centres urbains qui en dépendent. En particulier, lorsqu'il se produit une baisse du niveau des cours de la laine, toute la zone où est pratiqué l'élevage des ovins voit son développement remis en cause ; l'importance des conséquences ressenties est fonction, bien entendu, du degré de diversification de la zone considérée. Dans la mesure où l'agriculture australienne se caractérise par la concentration de certaines productions dans des régions déterminées, ces conséquences sont souvent graves.

Les autorités australiennes se sont efforcées de faire face à ces problèmes de développement régional, en recourant à diverses politiques qui vont être étudiées maintenant.

C. — ASPECTS ESSENTIELS DE LA POLITIQUE AGRICOLE DES POUVOIRS PUBLICS

Si l'agriculture australienne s'est développée jusqu'à une période relativement récente, c'est avant tout parce qu'elle constituait une activité rentable. Les politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics (colonisation plus dense, aides à l'établissement des anciens combattants, aides aux transports ferroviaires et à la recherche) n'ont joué dans ce développement qu'un rôle secondaire.

Cependant, depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'intervention des pouvoirs publics s'est accrue. Elle s'est orientée peu à peu vers une adaptation de l'offre à la demande pour les principaux produits afin de faciliter les ajustements rendus nécessaires par la dégradation de la situation de certains marchés à l'exportation.

Avant de préciser les aspects essentiels de la politique agricole de l'Australie, il faut rappeler les particularités nées de la structure fédérale du pays. En principe, le Gouvernement fédéral ne dispose, aux termes de la Constitution, que de pouvoirs limitativement déterminés, les gouvernements des États exerçant une compétence générale pour tous les autres pouvoirs.

En matière agricole, les États ont tout pouvoir de décision pour les questions relatives au mode de faire valoir des terres, à l'utilisation des terres, à l'alimentation en eau, à la réglementation de la production et des échanges au sein du territoire. Le Gouvernement fédéral

est compétent pour la réglementation du commerce extérieur et des échanges entre Etats (1).

1. Les objectifs.

Parmi les principaux objectifs du Gouvernement fédéral, il faut d'abord citer *la recherche d'une plus grande stabilité dans le secteur agricole* grâce à l'adoption d'accords de commercialisation et de disciplines pour les producteurs et grâce à l'adoption de programmes de stabilisation destinés à empêcher une trop grande fluctuation du revenu des producteurs (avec des crédits avantageux ou des aides équivalentes). Ont ainsi été élaborées des politiques, produits par produits, en réponse aux propositions des producteurs.

Le Gouvernement fédéral s'est appliqué également à mettre en œuvre une politique destinée à *favoriser la recherche et la conservation de débouchés agricoles sur les marchés internationaux*. Dans cette optique, il s'est efforcé activement d'aboutir à l'abaissement des barrières internationales aux échanges de produits agricoles.

Pendant longtemps, la politique agricole visait essentiellement à augmenter la production et les exportations agricoles. La crise de surproduction et la difficulté de trouver des débouchés ont conduit les pouvoirs publics à mettre l'accent sur des mesures d'ajustement, telles que *le contrôle de l'offre et l'adaptation des unités de production*.

Les décisions de politique agricole qui intéressent la Fédération ou plusieurs Etats sont discutées au sein de l'Australian Agricultural Council (A.A.C.) qui est un conseil créé en 1934 et regroupant les ministres de la Fédération de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, ainsi que les ministres de l'Agriculture des Etats. L'A.A.C. a un rôle uniquement consultatif mais pas de pouvoirs de décision. Néanmoins, une mesure adoptée par le conseil est généralement ratifiée par les différents Etats.

Le Gouvernement fédéral réunit chaque année une Conférence nationale sur les perspectives de l'agriculture. A cette occasion, de nombreuses études de fond sur les divers produits sont publiées et les informations en provenance à la fois des pouvoirs publics, des organismes officiels ou des producteurs jouent un rôle non négligeable dans l'orientation de la politique agricole nationale.

(1) Pour les échanges entre Etats, la situation n'est pas tout à fait nette car la Constitution prévoit, dans une autre de ses dispositions, que les échanges entre Etats sont entièrement libres. Des compétences concurrentes s'exercent donc à ce niveau entre l'Etat fédéral et les Etats.

L'aide des Etats au secteur agricole revêt des formes très diverses. De la compétence directe des Etats relèvent les services de vulgarisation, l'enseignement et une grande part de la recherche agricole, fondamentale et appliquée. En cas de catastrophes naturelles, l'attribution des secours est également de leur ressort, avec l'appui financier de l'Etat fédéral.

Les aides du Gouvernement fédéral sont diversifiées : promotion des investissements agricoles souhaitables, contribution à la recherche et à la promotion des produits, allègements fiscaux (impôt sur le revenu par exemple), subventions et primes, versements en cas de catastrophes naturelles.

2. Les moyens de la politique agricole.

a) *Le crédit à l'agriculture.*

Devant l'augmentation de la demande de crédit de la part des agriculteurs, les sources traditionnelles n'ont pas toujours pu apporter une réponse adaptée et divers organismes ont été créés sous l'impulsion des pouvoirs publics.

Fondée en 1960, la Banque fédérale de développement (Commonwealth Development Bank) a pour mission de compléter les sources traditionnelles de financement des entreprises agricoles et industrielles qui ne peuvent se procurer les ressources dont elles ont besoin à des conditions acceptables. Elle a reçu des fonds supplémentaires destinés à faciliter l'octroi de prêts aux agriculteurs qui veulent améliorer la taille et l'efficacité de leurs exploitations.

Le Fonds de crédit à moyen terme (Term Loan Funds), créé en 1962, a pour mission de financer les investissements fixes des secteurs agricole, industriel, commercial, ainsi que des exportations. C'est grâce à lui que les producteurs peuvent financer l'achat et le défrichage de nouvelles terres, l'amélioration des pâturages, la construction des bâtiments et, d'une manière générale, tous les investissements destinés à développer l'exploitation. Les prêts sont en général remboursables sur une période qui va de trois à huit ans.

Le Fonds de crédit pour le développement agricole (Farm Development Loan Funds) offre, quant à lui, les plus grandes possibilités de prêts à long terme pour les agriculteurs qui ont emprunté par l'intermédiaire du système bancaire pour développer leur exploitation. Pendant longtemps, les prêts bénéficiaient d'un taux préférentiel.

Une forme de crédit indirect est accordée par la Banque de réserve lorsqu'elle verse des avances aux organismes ruraux de vente constitués dans le cadre de la législation de la Fédération, d'un Etat ou d'un Territoire et aux associations coopératives de producteurs agricoles pour les aider à vendre, traiter ou transformer le secteur primaire. Ces crédits permettent aux producteurs de recevoir des avances correspondant à une partie importante de la valeur de la production avant que celle-ci ne soit vendue. Les avances sont remboursées à mesure que les ventes sont réalisées au cours de l'année.

Outre les facilités de crédit spéciales décrites ci-dessus, les agriculteurs du secteur primaire bénéficient de certaines autres facilités de financement et concessions diverses. C'est ainsi que les banques commerciales appliquent une politique qui favorise les agriculteurs du secteur primaire, à la fois sur le plan du taux d'intérêt et des facilités de crédit, en particulier lorsqu'il s'agit de secteurs exportateurs. Les banques publiques des Etats, les compagnies d'assurance-vie et sociétés de financement pastorales offrent aussi de larges facilités de crédit aux agriculteurs.

b) *Les aménagements fiscaux.*

Les principales décisions en matière fiscale sont du ressort du Gouvernement fédéral. Elles sont la contrepartie des servitudes particulières qui pèsent sur les producteurs. Sans qu'il soit besoin d'entrer dans le détail, on peut rappeler que les producteurs du secteur primaire bénéficient d'un certain nombre de conditions particulières pour le calcul de leur revenu imposable. Ils jouissent également de facilités en ce qui concerne les provisions pour amortissement et les investissements en capital pour de nouvelles installations.

Certaines dispositions prévoient, d'autre part, une exemption d'impôts pour la plupart des facteurs de production agricoles, en particulier lorsqu'ils doivent être importés. Il en est de même dans certaines circonstances exceptionnelles telles que la perte de pâturages ou d'animaux due à l'incendie, aux inondations ou à la sécheresse.

Enfin, les producteurs des régions isolées peuvent bénéficier de réductions d'impôts selon un système de zones d'abattement fiscal. Leurs immeubles bénéficient également de dispositions particulières en matière d'impôt foncier en cas de décès.

A ces divers avantages fiscaux, il convient d'ajouter plusieurs subventions destinées à favoriser les facteurs de production : prime sur les superphosphates, subvention pour les engrais azotés et les importations d'engrais azotés spéciaux, subvention pour certains produits pétroliers en zone rurale.

c) *Mesures spéciales de compensation.*

Des mesures spéciales de compensation ont été prises en faveur des producteurs pour compenser les pertes provoquées par la dévaluation de la livre sterling en 1967. A ce titre, des subventions ont été accordées aux organismes de vente officiels ainsi qu'aux producteurs des secteurs suivants : blé, produits laitiers, sucre, fruits en conserve, raisins secs, pommes, poires. L'application de ces mesures a pris fin en 1971-1972.

Par ailleurs, en cas de sécheresses graves, relativement fréquentes en Australie, les Etats ainsi que le Gouvernement fédéral prennent des mesures financières d'urgence pour compenser les effets de la sécheresse et permettre aux producteurs de faire face aux difficultés.

3. Les mesures de réforme structurelle.

a) Afin de mettre un terme à la détérioration rapide de la situation dans le secteur agricole, caractérisée en particulier par la baisse des revenus, le Gouvernement fédéral a fait voter en 1971 une loi prévoyant un programme général d'aménagement rural (States Grants Rural Reconstruction Act).

Ce programme prévoit les trois formes d'aide suivantes : le réaménagement de la dette, l'aide à l'agrandissement des exploitations et l'aide au reclassement des agriculteurs. La première de ces aides est surtout destinée à refinancer la dette des exploitants dont les perspectives commerciales à long terme sont bonnes, qui ont épuisé leurs possibilités de crédit et risquent de perdre leur exploitation ou d'autres actifs si on ne les aide pas.

Seuls, les producteurs que l'on juge avoir des chances de devenir économiquement viables peuvent bénéficier d'un réaménagement de leurs dettes : allongement du délai de remboursement et déblocage de certains fonds pour permettre des investissements dans l'exploitation.

Le programme de l'agrandissement des exploitations s'applique aussi aux productions qu'on estime avoir de bonnes perspectives de viabilité et vise à encourager l'agrandissement des exploitations de dimensions marginales.

On accorde une aide spéciale de reclassement aux agriculteurs qui sont obligés de quitter leur terre dans de mauvaises conditions financières. Un prêt pouvant aller jusqu'à 3.000 dollars australiens peut leur être accordé pour les aider à s'établir ailleurs que dans

l'agriculture. En outre, un programme de recyclage est offert aux candidats présentant les conditions requises.

Le programme de réaménagement rural a bénéficié d'une dotation de 100 millions de dollars australiens pour une période de quatre ans, dont 75 millions sous forme de prêts et 25 millions sous forme de subventions. Cependant, il est apparu nécessaire, pour pouvoir atteindre les objectifs du programme, de compléter la dotation initiale par une nouvelle dotation de 54 millions de dollars.

b) Dans le secteur laitier, le Gouvernement fédéral a fait adopter une loi contenant un **programme de réaménagement des exploitations laitières marginales** (Marginal Dairy Farms Agreement Act 1970).

Ce programme a pour objectif d'aider les exploitants à bas revenus à quitter leur terre s'ils le désirent, d'agrandir les exploitations laitières existantes afin de créer des unités plus viables et d'encourager la diversification de la production, trop largement centrée sur les matières grasses du lait. Il a bénéficié d'une dotation de 25 millions de dollars pendant la période 1970-1974.

Un nouveau programme pour faciliter l'adaptation du secteur laitier a été envisagé en 1974. Il a pour but d'encourager la reconversion de la production de crème vers la production de lait entier, et le renforcement du premier programme de réaménagement des exploitations laitières marginales sur le modèle du programme général d'aménagement rural.

c) Dans le secteur de la production fruitière, à la suite des graves problèmes de surproduction enregistrés pour certains produits (pommes, poires, pêches), le Gouvernement fédéral a fait adopter, en 1972, un **programme de réaménagement de la production fruitière** complétant le programme général de réaménagement rural. Il prévoit une aide de 4,6 millions de dollars pour encourager, soit l'arrachage des vergers et la reconversion vers d'autres cultures, soit le départ des producteurs désireux d'abandonner l'agriculture.

4. La politique d'aide au développement rural et régional.

Tous les Etats de la Fédération consacrent des ressources au développement rural. Pour les dépenses ou projets présentant un intérêt particulier sur le plan national, ils bénéficient des aides du Gouvernement fédéral. Sans entrer dans le détail, il paraît intéressant d'évoquer les principaux projets récents ou en cours, concernant le secteur agricole.

a) Si l'on met à part le programme d'installation à la terre des anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, un premier programme de mise en valeur des « Brigalow Lands » a été adopté pour la période 1962-1967. Il vise à mettre en valeur dans le centre du Queensland, de vastes étendues relativement fertiles mais très boisées par les arbustes « brigalow », ce qui nuit au développement de l'élevage. Le programme devrait permettre, grâce à un système de prêts, l'exploitation plus intensive de 4,45 millions d'hectares.

b) Un programme d'aménagement routier a également été lancé spécialement pour faciliter l'acheminement du bétail, des lieux de production vers les abattoirs et les ports d'embarquement pour l'exportation. Ce sont les Etats du Queensland, de l'Australie occidentale et de l'Australie méridionale qui en ont bénéficié.

c) Compte tenu de la sécheresse du climat australien, une attention toute particulière a été accordée par les pouvoirs publics à la mise en valeur des ressources en eau. L'importance des programmes mis en œuvre a déjà fait l'objet de développements à propos des travaux relatifs à l'irrigation.

D. — LES PRODUCTIONS AGRICOLES

Sur le long terme, la tendance est à l'augmentation du volume de la production agricole, en dépit des baisses entraînées par les accidents climatiques (sécheresses) ou les événements politiques (guerre mondiale). Depuis 1968-1969, les résultats enregistrés font apparaître cependant, une relative stagnation comme l'indique le tableau ci-après.

EVOLUTION DE L'INDICE DE VOLUME DE LA PRODUCTION AGRICOLE
(Base 1968-1969 = 100.)

	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Cultures végétales :					
Orge	142,8	186,3	104,9	145,6	152,8
Avoine	94,3	74,6	43,0	64,7	51,1
Blé	53,2	58,0	44,3	80,4	76,6
Autres céréales	241,0	219,5	192,0	209,1	187,1
Sucre de canne	94,4	103,6	101,2	102,9	108,8
Fruits et noix	117,6	107,5	111,7	98,2	103,0
Vignobles	105,4	142,5	105,5	94,9	123,6
Légumes	104,0	111,9	101,2	89,4	105,5
Autres cultures (a)	94,3	111,4	86,6	101,7	93,9
<i>Total</i>	<i>85,1</i>	<i>92,1</i>	<i>75,2</i>	<i>93,9</i>	<i>93,7</i>
Produits animaux (abattages) :					
Bœufs et veaux	111,7	124,4	153,3	139,4	163,3
Moutons	120,0	135,5	101,8	69,1	78,8
Porcs	112,0	119,9	145,6	130,1	108,0
Volailles	138,8	149,5	147,3	177,2	173,5
<i>Total</i>	<i>115,2</i>	<i>127,9</i>	<i>142,1</i>	<i>127,4</i>	<i>142,1</i>
Autres produits animaux :					
Laine	100,2	99,6	83,2	79,3	89,8
Lait	104,1	101,9	101,1	98,8	93,4
Œufs	116,7	113,7	110,5	105,0	106,7
<i>Total</i>	<i>103,0</i>	<i>101,8</i>	<i>91,7</i>	<i>88,2</i>	<i>92,6</i>
Production agricole totale	97,9	104,4	97,3	100,8	106,7

(a) Comprend les prés et herbages.

La valeur brute de la production agricole au sens large (c'est-à-dire y compris la forêt, la chasse et la pêche) atteignait, en 1974-1975, 6.201 millions de dollars. Sur ce total, les cultures représentaient 51,4 %, les produits animaux 43,2 %, la forêt 3,5 %, la chasse et la pêche 1,9 %. Le tableau ci-après permet d'analyser l'évolution de ces diverses branches agricoles depuis cinq ans.

VALEUR BRUTE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

(En milliers de \$ A.)

	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Cultures	1.477.425	1.585.084	1.569.723	2.846.095	3.193.393
Produits animaux (abattages)	1.009.928	1.134.383	1.542.166	1.695.956	1.019.213
Produits animaux divers	1.078.998	1.237.122	1.834.035	1.859.020	1.655.124
<i>Total agriculture</i>	3.566.351	3.956.592	4.945.926	6.401.071	5.867.730
Forêt	137.168	151.177	170.574	193.344	212.639
Pêche	77.235	91.776	100.281	108.602	107.775
Chasse	10.152	10.185	12.051	12.451	13.762
<i>Total forêt, pêche, chasse</i>	224.555	253.138	282.906	314.397	334.176
Production agricole totale	3.790.906	4.209.730	5.228.832	6.715.468	6.201.906

Il faut constater, en effet, que 1974-1975 est la première année où la valeur des produits animaux est inférieure à la valeur des cultures végétales. Jusqu'à présent, les produits animaux avaient représenté un pourcentage oscillant entre 52 et 64 % de la valeur de la production agricole au sens large (y compris la forêt, la pêche et la chasse). Il est trop tôt pour savoir si cette évolution est durable ou simplement conjoncturelle. Au sein même de la production d'origine animale, un rééquilibrage s'est effectué au détriment de la laine et au profit de la viande et du bétail.

1. Les productions végétales.

En 1974-1975, la valeur des productions végétales a atteint 3.193 millions de dollars et représentait pour la première fois un pourcentage supérieur aux produits animaux (51,3 %).

Comme l'examen des principales cultures va nous permettre de le constater, les céréales occupent le premier rang car elles fournissent plus de 53 % de la valeur de la production végétale. Viennent ensuite les productions de sucre (15 %), de légumes (8 %), de fruits (8,3 %), puis la production de foin et de céréales fourragères (5 %). Le tableau suivant décrit la valeur des principales cultures au cours des cinq dernières années.

VALEUR DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE

(En millions de \$ A.)

	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Céréales (grains) :					
Orge	110,789	124,177	90,876	190,482	256,864
Millet	481	398	570	1,260	1,518
Sorgho (grains)	57,382	51,092	58,957	80,398	76,230
Mais	10,393	10,375	8,684	8,956	11,652
Avoine	54,283	37,391	31,540	66,801	59,619
Mil	3,107	1,549	2,290	3,802	2,092
Riz	13,720	11,942	24,995	50,450	35,891
Seigle	1,048	817	481	510	369
Blé	403,550	462,555	356,572	1,311,935	1,256,441
Total céréales (grains)	654,752	700,297	574,965	1,715,048	1,701,251
Légumineuses	4,550	9,548	8,710	18,901	17,994
Cultures fourragères :					
Avoine	17,390	15,065	23,849	22,083	14,607
Blé	4,862	4,708	8,510	5,496	4,157
Divers	2,179	1,566	2,739	2,309	1,621
Total cultures fourragères	24,431	21,339	35,100	29,885	20,387
Sucre de canne :					
Pour le broyage	173,300	207,388	230,208	218,875	490,696
Pour la plantation	3,240	3,429	3,966	3,453	7,082
Tabac (feuilles séchées)	42,528	40,995	37,896	42,396	49,012
Coton	13,293	30,117	32,625	26,636	29,270
Arachides	7,998	12,234	10,539	10,885	12,006
Lin	3,522	1,037	1,044	3,062	7,453
Colza	2,944	5,120	2,916	1,480	1,893
Carthame	984	1,440	469	1,036	7,511
Tournesol	7,340	16,237	15,366	19,402	24,007
Fruits :					
D'arbre	163,220	149,395	176,476	178,196	215,140
Petits fruits	4,537	4,075	5,004	4,739	6,179
Autres	31,727	32,713	42,040	34,323	45,285
Vin	45,815	66,306	64,871	83,205	101,391
Légumes	167,185	158,379	181,420	239,685	256,870
Cultures diverses :					
Pépinières	19,828	21,702	23,184	26,740	33,477
Houblon	3,133	3,621	4,263	5,174	2,978
Autres cultures	2,364	5,659	3,979	4,951	13,989
Total des cultures (fourrages et herbages exclus)	1,376,701	1,491,032	1,455,042	2,668,074	3,043,893
Herbages et fourrages :					
Fourrages :					
Luzerne	38,645	31,504	42,144	53,086	42,937
Divers	52,719	54,533	61,328	105,331	93,293
Total fourrages	91,364	86,037	103,472	158,418	136,229
Semences	9,360	8,016	11,209	19,603	13,271
Total herbages et fourrages	100,724	94,053	114,681	178,022	149,501
Production végétale totale	1,477,425	1,585,084	1,569,723	2,846,096	3,193,393



Source : Land Use and Croplands - Atlas of Australian Resources.

a) *Les céréales.*

• *Le blé.*

Le blé est la culture la plus importante en Australie que l'on considère la superficie plantée, la valeur de la production ou celle des exportations. Elle représentait, en effet, en 1974-1975, 59,6 % de la surface totale cultivée et 41,2 % de la valeur brute de la production végétale. La valeur des exportations s'est élevée pour la même année à 1.085 millions de dollars australiens, ce qui équivaut à près de la moitié de la valeur de la production végétale exportée et quelque 27 % de la valeur des exportations agricoles totales.

Compte tenu des conditions géographiques et climatiques, les conditions de production varient considérablement d'une région à l'autre. Ces régions s'étendent du Queensland central jusqu'au nord et au nord-ouest de l'Etat de Victoria, et aux régions agricoles situées au sud de l'Australie méridionale, en passant par les plaines de Nouvelle-Galles du Sud. Dans l'Australie occidentale, les régions à blé se limitent au sud-ouest de l'Etat.

Comme l'indique le tableau ci-après, la surface cultivée s'étend sur plus de 9,2 millions d'hectares. Elle est en accroissement constant depuis 1970 mais n'atteint pas encore le maximum enregistré en 1968-1969. Le volume de production était estimé à 8,7 millions de tonnes pour 1976-1977, après avoir largement dépassé les 11 millions de tonnes entre 1973 et 1976, et atteint le record de 14,8 millions de tonnes en 1968-1969.

SUPERFICIE, RENDEMENTS, PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE BLÉ

	Unités	Moyenne des dix années précédant 1968-1969	Moyenne des dix années précédant 1968-1969	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976 (p)	1976-1977 (e)
Superficie	Million d'hectares	4,18	7,23	10,85	9,48	6,47	7,13	7,60	8,94	8,30	8,55	9,20
Rendements	Quintaux par hectare	11,50	12,31	13,65	11,12	12,18	12,06	8,67	13,40	13,67	13,83	9,45
Production	Millier de tonnes	4.808	8.901	14.804	10.546	7.890	8.606	6.590	11.987	11.357	11.824	8.700
Valeur de la production	Million de \$ A	246,1	472,4	731,3	531,1	403,6	457,4	348,1	1.311,9	1.257,0	1.238,0	890
Exportations (y compris celles de farine)	Millier de tonnes	2.639	5.832	5.235	7.209	9.389	8.656	5.608	5.306	8.186	7.869	8.400
Valeur des exportations (F.O.B.)	Million de \$ A	148,4	302,3	280,1	359,2	453,1	432,2	286,3	537,3	1.083,4	961,0	n.d.

(p) Provisoire.

(e) Estimation.

n.d. Non disponible.

Source : B.A.E. Wheat - Situation and outlook 1977.

Le rendement moyen était estimé la même année à 9,4 quintaux à l'hectare, alors qu'il était de 13,6 pour la moyenne des trois années précédentes.

Il faut remarquer que les rendements ont toujours connu de grandes fluctuations principalement en raison des insuffisances de la pluviosité. Ils sont très inférieurs aux rendements européens mais les carences des sols et du climat sont plus que compensés par l'efficacité du travail réalisé sur une grande échelle. C'est pourquoi le rendement par unité de main-d'œuvre est élevé. De sérieuses améliorations ont également été apportées dans le choix des variétés et les pratiques culturales.

Parmi les principales régions productrices, il faut citer la Nouvelle-Galles du Sud qui est traditionnellement le plus gros Etat producteur de blé (avec 35 % des superficies et plus de 45 % de la production) mais les superficies emblavées en Australie occidentale se sont accrues régulièrement, dépassant même certaines années celles de Nouvelle-Galles du Sud (36 % des superficies et environ 30 % du volume produit). Viennent ensuite les Etats de Victoria et d'Australie méridionale.

La taille des exploitations céréalières varie entre une moyenne de 1.600 hectares en Australie occidentale et moins de 800 hectares dans le Victoria. Ces exploitations dont le nombre avoisine les 51.000 cultivent généralement d'autres céréales en association avec le blé et consacrent également une part de leur activité à l'élevage des moutons, des bovins ou des porcs.

Une part importante de la production, qui varie chaque année mais dépasse généralement 65 % de la production, est exportée. Au cours de la campagne 1975-1976, par exemple, 7,8 millions de tonnes sur une récolte de 11,8 millions (soit 66,5 %) ont été exportés, ce qui représentait une valeur de 961 millions de dollars australiens. L'Australie figure donc parmi les principaux exportateurs mondiaux derrière les Etats-Unis et le Canada et sensiblement au même niveau que la France. Ses exportations représentaient en 1975-1976 près de 12 % du total mondial. Ses principaux clients ont été au cours des dernières années l'U.R.S.S., la Chine, le Japon, l'Egypte et la Malaisie. Le tableau ci-après permet d'analyser dans le détail les principaux courants d'exportations.

DESTINATION DES EXPORTATIONS AUSTRALIENNES

(En volume et en valeur.)

(Valeur en millions de \$ A - Volume en milliers de tonnes.)

Principaux clients	1972-1973		1973-1974		1974-1975		1975-1976		Pourcentage du total en 1975-1976
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	
U.R.S.S.	907	41	18	0,9	635	92,1	1.310	166	16,6
Chine	»	»	1.163	83,7	1.399	158,1	1.083	120,2	13,7
Japon	752	42,5	424	57,9	995	136,8	1.063	124,3	13,5
Egypte	778	32,9	715	71,1	861	115,9	1.016	143,2	12,9
Malaisie	308	15,6	315	29,3	285	38,9	317	36,6	4,0
Inde	»	»	666	53,1	236	31,6	313	29,3	3,9
Irak	»	»	116	11,3	255	41,3	303	53,4	3,8
Singapour	179	11,2	167	18,0	159	21,2	128	13,4	1,6
Exportations totales	5.608	286,3	5.306	537,3	8.186	1.083,4	7.869	961	100

La façon dont la commercialisation du blé est organisée n'a son équivalent pour aucun autre produit. En effet, tout le blé mis sur le marché est obligatoirement commercialisé par l'Office australien du blé (Australian Wheat Board), créé sous sa forme actuelle depuis 1948. Les producteurs doivent livrer leur blé à l'exception d'une petite partie qu'ils peuvent conserver pour leurs besoins propres, à des grossistes officiels installés dans chaque Etat et chargés de le peser, de le stocker, de le livrer aux acheteurs sur le marché intérieur ou à l'exportation. Peu de temps après la livraison, ils reçoivent un premier paiement anticipé, l'Office australien du blé bénéficiant pour cela d'un crédit fourni par la Banque de Réserve et garanti par le Gouvernement. De 1957-1958 à 1972-1973, cette avance était de 40,42 dollars la tonne, moins les frais de transport. Elle était estimée pour 1976-1977 à 66 dollars la tonne. Le produit des ventes de blé effectuées sur le marché intérieur et à l'étranger est versé dans un fonds commun. Une fois le prêt accordé par la Banque de réserve remboursé, les producteurs perçoivent des versements supplémentaires financés par le fonds commun à mesure que rentrent les recettes des ventes. Ainsi, le producteur reçoit en fin de compte un revenu qui est fonction de la quantité de blé livrée et du prix moyen réalisé, compte tenu des primes ou déductions réalisées en fonction de la qualité. Les fonds mettent en général plusieurs années pour terminer l'opération.

Les conditions dans lesquelles le marché est appelé à fonctionner ont été réglées grâce à l'adoption par le Gouvernement fédéral et les

gouvernements des Etats d'une série de **lois de stabilisation du secteur du blé**. Actuellement, le VI^e Plan de stabilisation du secteur du blé est en cours d'application. Il couvre la période de cinq ans entre 1974-1975 et 1979-1980.

Contrairement aux plans antérieurs, il ne prévoit plus de prix minimum garanti pour les producteurs, mais un prix de stabilisation qui est fonction des mouvements enregistrés sur le marché international. C'est ainsi que, pour la campagne 1974-1975, le prix a été fixé à 73,49 dollars la tonne F.O.B. Il sera ajusté au cours des campagnes suivantes selon une formule qui fait intervenir la moyenne des prix à l'exportation de la campagne en cours et de la campagne précédente.

Si les prix à l'exportation pour une récolte dépassent le prix de stabilisation fixé pour la campagne et sont au-dessus de 55,12 dollars par tonne, l'excédent est versé dans le Fonds de stabilisation du blé à concurrence de 30 millions de dollars ou de 5,51 dollars par tonne. Lorsque les prix moyens à l'exportation pour une campagne tombent en-dessous du prix de stabilisation, des paiements compensatoires sont financés grâce aux ressources du Fonds, dans la limite d'un maximum de 30 millions de dollars par campagne ou de 5,51 dollars par tonne. Si les ressources sont insuffisantes ou épuisées, le Gouvernement fédéral verse la somme nécessaire pour atteindre le prix.

Il convient de signaler que d'importantes dispositions ont dû être prises dans le passé pour maîtriser l'offre de blé. C'est ainsi qu'à partir de 1968-1969 afin de limiter les conséquences de la surproduction provoquée par l'extension rapide des emblavures et la réduction des débouchés extérieurs, **un système de contingentements pour les livraisons** a été mis en place. Chaque Etat s'est donc vu attribuer un quota de production dont le volume varie chaque année en fonction des stocks et des perspectives du marché. La répartition des contingents entre producteurs varie d'un Etat à l'autre, mais retient généralement pour base la moyenne des livraisons des producteurs pendant les années précédentes.

Le système des contingentements a été appliqué de 1969-1970 à 1974-1975. Il était de 14 millions de tonnes au cours de cette dernière année. Mais il a été suspendu pour les campagnes 1975-1976 et 1976-1977.

Les perspectives d'avenir pour le secteur du blé australien dépendront fortement de l'orientation du marché international et de la capacité du secteur à demeurer compétitif sur le plan international. Compte tenu de l'évolution comparée des taux d'inflation et de change avec leurs principaux concurrents, les professionnels australiens constatent que leur compétitivité a eu tendance à décroître au cours

des dernières années. Cette diminution, si elle s'accompagnait d'un retour à la tendance à la baisse des prix internationaux, en terme réel, aurait des effets accrus sur la production australienne. Cette possibilité renforce pour le secteur du blé l'impérieuse nécessité d'améliorer encore son efficacité économique et technique tant sur le plan de la production que de la commercialisation.

• *Les autres céréales.*

La baisse des prix des productions ovines et les difficultés de commercialisation qui ont affecté le blé à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ont favorisé une réorientation de la production vers les autres céréales et les graines oléagineuses. Cela s'est traduit par une extension des surfaces et une augmentation de la production. Mais la meilleure tenue des cours du blé, de la viande et de la laine, a entraîné un retour aux cultures plus traditionnelles.

Les principales céréales, autres que le blé, sont l'orge, l'avoine, le sorgho et le riz, sans oublier le maïs qui, pourtant, n'occupe pas des surfaces importantes.

SUPERFICIE, PRODUCTION, RENDEMENT DES CÉRÉALES SECONDAIRES

	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977 (e)
Superficie (1.000 hectares) :					
Orge	2.140	1.894	1.825	2.329	2.302
Sorgho	697	540	511	504	524
Mais	59	46	51	47	58
Avoine	995	1.182	897	988	983
Riz	45	67	75	n.d.	n.d.
Production (1.000 tonnes) :					
Orge	1.727	2.797	2.515	3.179	2.831
Sorgho	1.018	1.061	901	1.124	962
Mais	139	106	133	131	150
Avoine	736	1.107	874	1.141	1.065
Riz	309	409	388	n.d.	n.d.
Rendements (quintaux à l'hectare) :					
Orge	8,0	12,7	13,8	13,6	12,3
Sorgho	14,6	19,6	17,6	22,3	18,4
Mais	23,6	23,0	26,1	27,9	25,9
Avoine	7,4	9,4	9,7	11,5	10,8
Riz	68,3	60,5	51,4	n.d.	n.d.
Exportations (1.000 tonnes) :					
Orge	804	808	1.759	1.954	1.300
Sorgho	735	747	855	815	900
Mais	9	2	1	n.d.	n.d.
Avoine	114	183	267	358	450
Riz	157	136	174	n.d.	n.d.

(e) Estimation.
n.d. Non disponible.

— L'orge.

L'orge nécessite des conditions climatiques identiques au blé et il est cultivé dans tous les Etats. Traditionnellement, l'Australie méridionale est le principal producteur mais, au cours des dernières années, la production dans les autres Etats s'est fortement accrue.

En 1976-1977, les estimations effectuées permettaient d'espérer une récolte de 2,8 millions de tonnes, sur une superficie de 2,3 millions d'hectares, ce qui suppose un rendement de 12,3 quintaux à l'hectare.

La production est très variable selon les années. Elle a atteint un niveau record en 1975-1976 (3,18 millions de tonnes). Les expor-

tations connaissent également des variations importantes puisqu'elles ont varié entre 33 et 70 % de la production nationale. Mais l'Australie figure parmi les tout premiers exportateurs mondiaux. Elle était ainsi en 1976-1977 le deuxième exportateur mondial avec près de 1,3 million de tonnes. Ses principaux clients sont le Japon, la Corée, Taïwan, la C.E.E. et les Etats arabes.

Une grande variété d'offices publics fonctionnant au niveau des Etats et d'organisations volontaires de producteurs s'occupent de la vente des principales céréales secondaires produites en Australie, mais aucune autorité n'intervient à l'échelon national. Parmi ces céréales, la principale est l'orge, dont la vente est contrôlée par l'Office australien de l'orge dans le Victoria et en Australie méridionale, et par d'autres offices publics au Queensland, en Australie occidentale et en Nouvelle-Galles du Sud. Ces divers offices se font concurrence dans une certaine mesure, en particulier pour les ventes à l'exportation. Tous achètent l'orge et le revendent pour le compte de producteurs selon les lois du marché, sans garantir de prix minimum.

— *L'avoine.*

L'avoine est une plante qui s'accommode plus facilement que le blé de l'humidité. C'est pourquoi il est cultivé dans les régions méridionales où la pluviosité est uniforme. Alors qu'elle couvrait plus de 1,5 million d'hectares en 1968-1969, la superficie plantée en avoine s'est établie à un niveau légèrement inférieur à 1 million d'hectares (983.000 selon les estimations pour 1976-1977).

Par contre, les rendements ont connu une augmentation régulière depuis 1972-1973 passant de 7,4 quintaux à l'hectare à 11,6 quintaux à l'hectare en 1975-1976. Les résultats pour 1976-1977 seront sans doute légèrement inférieurs.

La production, après avoir connu un niveau record en 1968-1969 (plus de 1,7 million de tonnes) oscille selon les années autour de 1 million de tonnes (vraisemblablement 1,065 million de tonnes en 1976-1977).

Si la plus grande partie de la production est utilisée pour les besoins de la consommation humaine et l'alimentation des animaux, un pourcentage croissant est exporté. Il est passé de 15 % en 1972-1973 à plus de 40 % en 1976-1977. Depuis plusieurs années, l'Australie est devenue le premier exportateur mondial devant les Etats-Unis et le Canada. Elle a exporté 358.000 tonnes en 1975-1976 et, sans doute, 450.000 en 1976-1977. Ses principaux clients sont le Japon et, au sein de la C.E.E., l'Allemagne fédérale, l'Italie et les Pays-Bas.

Les ventes d'avoine s'opèrent selon le même schéma que pour l'orge, par l'intermédiaire d'un Office de l'avoine, au Victoria ; d'autres offices analogues ont été créés récemment en Nouvelle-Galles du Sud et en Australie méridionale. Il existe en Australie occidentale un système de Fonds commun volontaire.

— *Le sorgho.*

La culture du sorgho sur une grande échelle, principalement pour l'exportation, est un phénomène récent en Australie. Les superficies sont, en effet, passées de 187.000 hectares en 1968-1969, à 524.000 hectares en 1976-1977, avec une année record en 1972-1973 (697.000 hectares). La production est concentrée dans deux Etats : le Queensland qui produit approximativement les deux tiers de la récolte et la Nouvelle-Galles du Sud qui produit la plus large partie du reste.

La production totale varie depuis cinq ans aux alentours de un million de tonnes (962.000 tonnes selon les estimations pour 1976-1977). Les rendements sont en net accroissement et oscillent entre 13 et 20 quintaux à l'hectare.

Les exportations se sont également accrues de manière régulière, plaçant l'Australie au troisième rang des exportateurs mondiaux derrière les Etats-Unis et l'Argentine. Le volume exporté en 1976-1977 sera voisin de 900.000 tonnes. Les principaux clients sont le Japon et Taïwan.

La production et la commercialisation du sorgho sont soumis à une réglementation statutaire en Nouvelle-Galles du Sud où un Office de commercialisation du sorgho a récemment été créé, et au Queensland, où l'Office central de commercialisation du sorgho du Queensland s'occupe de la manutention et de la vente de tout le sorgho cultivé dans certaines régions précises de l'Etat. Dans les autres régions du Queensland, c'est une coopérative de producteurs sur une base volontaire qui se charge de ces opérations.

— *Le maïs.*

La culture du maïs-grain est principalement concentrée dans les régions du Sud-Est et les plateaux d'Atherton au Queensland ainsi que sur la côte Nord et les plateaux du nord de la Nouvelle-Galles du Sud. Cette céréale est généralement utilisée comme aliment du bétail pour le cheptel laitier, les volailles et les porcs. En cas de sécheresse, il est également utilisé pour les ovins. Dans tous les Etats, l'utilisation du maïs fourrage s'est développée pour l'alimentation des bovins du secteur laitier.

Cultivé sur une superficie de 58.000 hectares, le maïs donne une production de 150.000 tonnes (estimation pour 1976-1977) avec un rendement supérieur à 25 quintaux à l'hectare. Il est surtout utilisé pour les besoins du marché national et une faible part (1.272 tonnes en 1974-1975) est exportée.

Le seul organisme public dans l'industrie du maïs est l'Office de vente du maïs des hauts plateaux d'Atherton, qui assure la manutention et la vente de tout le maïs cultivé dans cette région du nord du Queensland. La commercialisation du maïs en Nouvelle-Galles du Sud est restée longtemps entre les mains des négociants privés. Mais les producteurs ont décidé en 1975 la création d'un Office de commercialisation qui doit entrer en action lors de la récolte de 1977.

— *Le riz.*

Presque toute la récolte de riz provient des terres irriguées des vallées du sud de la Nouvelle-Galles du Sud (Murrumbidgee et Murray). Une faible part est obtenue dans la vallée de Burdekin (Queensland). La superficie semée est passée de 18.600 hectares en 1960 à 75.562 hectares en 1974-1975, pendant que la production passait dans le même temps de 114.300 tonnes à 388.000 tonnes. Les rendements varient entre 60 et 80 quintaux à l'hectare, ce qui constitue un niveau très élevé. Cela n'a été possible que grâce à d'importants efforts au niveau des techniques de production et des variétés utilisées. Les riz à grains longs se développent plus rapidement que les riz à grains ronds.

Les exportations ont dépassé 174.000 tonnes en 1974-1975. Elles sont destinées principalement à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles du Pacifique, Hong-Kong et la Grande-Bretagne.

Le Gouvernement fédéral n'intervient pas directement dans la vente du riz en Australie et sur les marchés extérieurs. En Nouvelle-Galles du Sud, région où est cultivée la plus grande partie du riz australien, cette production est réellement contrôlée par un organisme officiel : l'Office de commercialisation du riz de Nouvelle-Galles du Sud ; l'Office achète tout le riz produit dans l'Etat et le vend à des prix négociés à l'unique rizerie du pays, la Rice Grower's Cooperative Mills Ltd. (Usine coopérative des producteurs de riz). Toute la production de riz traité, moins 5 %, est vendue par cette coopérative et le reste par une société privée. On voit donc que la culture et la vente du riz sont presque entièrement aux mains des producteurs. Dans le Queensland, un Office de commercialisation du riz a été créé récemment qui est chargé de recevoir et de commercialiser le riz et de maîtriser la production grâce à un système de contingent.

b) *La canne à sucre.*

La culture de la canne à sucre est concentrée sur la côte Est du continent depuis Mossman, au nord du Queensland, jusqu'à la rivière Clarence, au nord de la Nouvelle-Galles du Sud. Dans cette zone, la canne est cultivée là où la pluviosité dépasse 1.000 millimètres d'eau par an ou là où l'irrigation est possible.

Le Queensland est le principal producteur car il assure près de 95 % de la récolte et abrite 31 des 34 raffineries. Environ 80 % de la surface cultivée est située dans la zone tropicale du Queensland où l'industrie du sucre est la principale activité et la première source d'emploi.

Comme l'indique le tableau ci-après, la surface récoltée couvre, en 1976-1977, 280.000 hectares. Elle s'est considérablement accrue au cours des dix dernières années. Les 23,5 millions de tonnes obtenues ont permis la fabrication de 3,36 millions de tonnes de sucre. Ces résultats n'ont été obtenus que grâce à une intense mécanisation. L'industrie australienne de la canne à sucre a été, en effet, la première à introduire des machines pour la culture et la récolte de la canne, de sorte qu'à présent la quasi-totalité de la coupe et du chargement est mécanisée. Les rendements actuels atteignent 83,9 tonnes à l'hectare pour la canne, ce qui représente une moyenne de 12 tonnes de sucre à l'hectare.

SURFACES, RENDEMENTS, PRODUCTION ET EXPORTATION DU SUCRE

	1962-1963	1972-1973	1973-1974	1974-1975 (p)	1975-1976 (p)	1976-1977 (e)
Surface cultivée (1.000 hectares)	205,0	283,3	281,2	296,9	nd	nd
Surface récoltée (1.000 hectares)	162,5	241,7	225,9	253,1	256,8	280,0
Production de canne à sucre (1.000 tonnes) .	12.940	18.928	19.278	20.418	21.959	23.500
Rendements de la canne à sucre (tonne à l'hectare)	79,7	78,3	85,3	80,7	85,5	83,9
Production de sucre (1.000 tonnes)	1.879,5	2.816,1	2.526,1	2.847,9	2.854,4	3.360,0
Rendements de la production de sucre (tonne à l'hectare)	11,6	11,7	11,2	11,3	11,1	12,0
Volume des exportations de sucre (1.000 tonnes)	nd	2.085	1.781	1.996	2.013	2.400
Valeur des exportations de sucre (millions \$ A)	nd	250	223	645	570	570

(e) Estimation.

(p) Donnée provisoire.

(nd) Donnée non disponible.

Une moyenne supérieure à 70 % de la production est exportée sur les marchés extérieurs, plaçant ainsi l'Australie au deuxième rang des exportateurs mondiaux derrière Cuba. C'est ainsi qu'en 1975-1976, elle a exporté pour 2,013 millions de tonnes, ce qui représente une valeur de 570 millions de dollars. Comme l'indique le tableau ci-après, ses principaux clients sont le Japon, les Etats-Unis, le Canada, la Corée et la Malaisie.

EXPORTATIONS DE SUCRE
(1.000 tonnes.)

Pays	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975 ^(p)	1975-1976 (p)
<i>Sucre brut en gros.</i>						
Canada	324,1	332,2	356,2	346,2	378,9	379,7
Corée	»	»	17,4	62,2	154,9	206,9
U.R.S.S.	»	119,6	76,8	»	51,7	»
Chine	»	»	35,1	51,9	41,4	101,5
Japon	483,5	553,6	583,2	483,5	225,3	558,8
Malaisie	24,5	12,8	108,1	76,4	255,4	198,7
Nouvelle-Zélande ...	35,6	118,6	86,4	90,9	124,6	20,6
Singapour	25,6	12,8	74,4	75,2	81,5	91,5
Royaume-Uni	453,6	495,3	415,1	330,4	266,4	63,9
U.S.A.	193,7	227,7	172,8	201,0	389,1	352,8
Autres pays	0,2	100,3	122,8	40,9	0,1	»
<i>Total</i>	1.540,8	1.972,9	2.048,3	1.758,6	1.969,3	1.974,4
<i>Sucre brut en sacs.</i>						
<i>Total</i>	0,2	0,2	12,7	0,1	0,3	0,3
<i>Sucre raffiné.</i>						
<i>Total</i>	29,8	34,4	23,5	22,3	26,2	38,1
<i>Total général</i> .	1.570,8	2.007,5	2.084,5	1.781,0	1.995,8	2.012,8

(p) Donnée provisoire.

Source : A.B.S., Overseas Trade (diverses sources).

Sur le plan de l'organisation de la production, il faut remarquer qu'il n'y a pas au niveau fédéral d'organisme officiel pour le sucre, mais le Gouvernement fédéral et le Gouvernement du Queensland (qui produit 95 % de la canne à sucre) ont conclu, pour stabiliser

la production australienne, une série d'accords réglementant la production et la vente. Aux termes de ces accords, le Gouvernement fédéral met l'embargo sur les importations de sucre et le Gouvernement du Queensland prend en contrepartie un certain nombre d'engagements. Il s'engage notamment à réglementer la production, à acquérir tout le sucre brut produit au Queensland et en Nouvelle-Galles du Sud, afin d'approvisionner en sucre les grandes villes et certaines autres agglomérations précises à des prix qui ne sont pas supérieurs à ceux précisés dans l'accord, à prendre à sa charge le coût de l'indemnité correspondant à la teneur en sucre de certains produits exportés (comme les fruits en conserve) et à accepter de prendre à son compte toutes les pertes résultant des exportations de sucre australiennes.

La réglementation prévoit, au Queensland, que les terres à canne à sucre sont « rattachées » à une sucrerie précise choisie par l'Office central des prix du sucre de canne, organisme officiel fonctionnant au niveau de l'Etat. L'Office central est assisté par des offices locaux des prix du sucre de canne chargés dans chaque secteur rattaché à une sucrerie de réglementer la production et les livraisons de canne aux sucreries, et de contrôler la quantité de canne à sucre que doit livrer chaque producteur ainsi que le paiement des producteurs par les sucreries. Un producteur de canne à sucre n'a le droit de livrer qu'à la sucrerie dont il dépend et la sucrerie doit, de son côté, accepter le produit livré, s'il est conforme à une norme minimum imposée sur le plan de la composition chimique.

La production de sucre brut est réglementée grâce à un système de contingents de « production maximum autorisée » qui fonctionne de la façon suivante : le Gouvernement du Queensland, sur recommandation de l'Office central des prix de la canne à sucre, attribue à chaque sucrerie un quota (ou maximum). Le sucre brut produit dans les limites de ce maximum bénéficie des conditions de vente les plus favorables et est affecté au pool n° 1. Une sucrerie peut produire du sucre au-delà du maximum qui lui a été assigné mais le produit de la vente de ce sucre dépend des débouchés existants ou de l'impossibilité où peuvent être d'autres sucreries de produire les quantités requises. Ce sucre va dans le pool n° 2.

En Nouvelle-Galles du Sud, qui produit environ 5 % de la canne à sucre australienne, la production est réglementée de la même façon qu'au Queensland. Le Gouvernement du Queensland, qui achète tout le sucre produit en Australie, charge par contrat les deux sociétés propriétaires des raffineries australiennes de raffiner et de distribuer le sucre pour son compte sur le marché intérieur. Il charge également par contrat l'une de ces sociétés (la C.S.R.) de financer la récolte et de s'occuper de toutes les exportations australiennes de sucre brut. Pour s'occuper de tous ces arrangements, le

Gouvernement du Queensland a créé en 1923 un organe officiel, l'Office du sucre du Queensland. Le produit net des ventes de sucre en Australie et sur les marchés extérieurs est réuni dans un Fonds commun et réparti entre les sucreries sur la base d'un certain prix par tonne de sucre brut produit. Le produit des pools n^{os} 1 et 2 est distribué séparément.

Le secteur australien du sucre dépend largement des marchés extérieurs, puisque **70 % de la production totale de sucre sont en moyenne exportés**. C'est la raison pour laquelle l'Australie a participé aux divers accords internationaux sur le sucre, visant à adapter l'offre à la demande mondiale et à maintenir les prix mondiaux du sucre à des niveaux de rémunération acceptable. L'Australie participe également à d'autres accords multilatéraux sur le sucre. L'un d'entre eux, *la loi sur le sucre (Sugar Act) des Etats-Unis*, prévoit des contingents de base fixés pour les fournisseurs étrangers, le paiement étant effectué sur la base du prix intérieur américain qui est généralement bien supérieur à ce qu'on appelle le prix « sur le marché libre ». Pour 1974, le contingent australien était de 194.000 tonnes. Aux termes de la législation actuellement en vigueur, l'Australie a un accès assuré sur ce marché. Les exportations au titre de ces « accords spéciaux » ne sont pas considérées comme faisant partie du marché libre et ne sont pas comprises dans l'accord international sur le sucre.

L'autre accord important était *l'accord sur le sucre du Commonwealth britannique*, qui était un accord entre l'Angleterre et les pays du Commonwealth exportateurs de sucre. L'entrée du Royaume-Uni dans la C.E.E. a mis un terme à cet accord.

Au cours des dernières années, la bonne tenue générale du marché australien du sucre a été facilitée par *la signature de plusieurs contrats d'approvisionnement à long terme* avec le Japon, la Corée du Sud, la Malaisie, Singapour et la Nouvelle-Zélande. Ces contrats couvrent quelque 1,2 à 1,3 million de tonnes par an pendant les trois ou quatre prochaines années et ils assurent une sécurité appréciable aux exportateurs australiens.

Mais, depuis la diminution récente des cours du sucre sur les marchés internationaux, l'Australie se trouve confrontée à une série de demandes de ses partenaires désireux d'obtenir une modification des prix figurant dans les contrats signés.

Comme pour de nombreux produits australiens, l'avenir du sucre dépendra largement de la tenue des prix à l'exportation et des débouchés sur le marché international.

c) *Les fruits et légumes.*

La variété du climat australien permet la culture de presque tous les fruits. Bien que les cultures fruitières occupent moins de 1 % de la surface cultivée, elles assurent plus de 8 % de la valeur de la production végétale.

Située dans l'hémisphère Sud, la production australienne constitue une source de fruits, hors saison, importante pour l'hémisphère Nord. En effet, sa période de récolte s'étend de janvier à mai, ce qui lui permet d'exporter des fruits frais vers l'Europe à une époque où celle-ci n'a plus de production et utilise ses fruits conservés en frigo ou atmosphère contrôlée, ce qui provoque parfois une concurrence nette entre les produits. Le tableau ci-après montre que l'Australie produit principalement des pommes (368.000 tonnes en 1974-1975), des oranges (341.000 tonnes), des poires (158.000 tonnes) et des ananas (110.000 tonnes).

VOLUME ET VALEUR DE LA PRODUCTION DE FRUITS

	Pommes	Abricots	Ananas	Oranges	Pêches	Poires	Ananas	Prunes
Volume de la production (1.000 tonnes).								
1970-1971	443	53	133	322	123	188	118	31
1971-1972	360	47	128	291	120	186	128	24
1972-1973	431	44	124	352	116	190	126	27
1973-1974	335	37	125	310	81	162	115	23
1974-1975	368	27	118	341	91	158	110	23
Valeur de la production (1.000 \$ A).								
1970-1971	58.339	9.392	20.033	33.030	15.760	20.855	9.722	6.360
1971-1972	50.310	7.764	20.958	30.423	15.876	19.448	9.629	5.228
1972-1973	63.483	9.170	28.217	33.556	17.678	23.942	12.197	5.974
1973-1974	63.733	9.141	21.878	33.661	14.494	24.938	11.028	7.031
1974-1975	73.617	9.032	31.323	43.301	24.199	26.199	11.914	8.463

Bien que produites dans tous les Etats, les pommes et les poires sont principalement cultivées en Tasmanie et au Victoria. La production de pommes a fluctué entre 443 et 270.000 tonnes, tandis que celle des poires oscillait entre 190 et 158.000 tonnes. D'ordinaire, environ un quart à un tiers de la production de pommes est exporté et 20 % de la production de poires. Les principaux clients sont le Royaume-Uni, Singapour, la Suisse et les Etats-Unis.

On cultive le raisin à la fois pour la production de vin, de raisins secs et pour la consommation en frais. La surface couverte par la

vigne s'est accrue régulièrement au cours du passé et elle atteint actuellement 71.316 hectares. Elle s'étend dans de nombreux Etats et, principalement, dans la région de Mildura dans le Victoria et dans le bassin du fleuve Murray en Australie méridionale.

La production de raisin s'est accrue de manière importante depuis 1967-1968, principalement pour répondre à la demande de vins secs. Sur l'ensemble de la production, plus de 50 % est utilisé pour la fabrication de raisins secs (64.800 tonnes en 1974-1975 dont 31.554 tonnes ont été exportées) environ 40 % sert à la production de vin et une faible part à la consommation de table.

Sur une production de 3,6 millions d'hectolitres de vins en 1974-1975, une faible part (soit 65.000 hectolitres) est exportée. Il faut remarquer que la consommation de vin, bien qu'elle soit encore faible, est en forte augmentation. Elle atteint 12,5 litres par habitant et par an en 1975. La France n'arrive qu'au quatrième rang derrière l'Italie, le Portugal et l'Allemagne fédérale comme fournisseurs de l'Australie.

Les oranges représentent 80 % de la production d'agrumes, le reste étant constitué par les citrons, les mandarines et les pamplemousses. La production a pour origine les zones irriguées de Nouvelle-Galles du Sud, de Victoria et d'Australie méridionale. Elle fluctue selon les années entre 290.000 et 440.000 tonnes pour les oranges. Le marché intérieur absorbe la plus large part de la production, mais 30.000 à 40.000 tonnes sont exportées selon les années (seulement 15.000 tonnes en 1974-1975 et 19.000 en 1975-1976).

Si l'on met à part les fruits à noyaux (pêches, prunes, abricots), les bananes et les ananas, la production fruitière est caractérisée enfin par un recours non négligeable aux conserveries. Les fruits les plus utilisés sont les pêches, les poires et les abricots. Les variétés spéciales cultivées pour la conserve proviennent des régions irriguées situées dans le bassin des fleuves Goulburn, Murray et Murrumbidgee. C'est donc un total de 210.000 tonnes de produits en conserve qui a été fabriqué en 1975, dont 82.000 tonnes ont été exportées.

Dans son ensemble, la production fruitière a connu quelques difficultés dans le passé. Des dispositions particulières ont été prises pour les raisins secs, les fruits en conserve et, surtout, les pommes et les poires, pour lesquelles des mesures d'adaptation de la production ont dû être appliquées.

L'exportation se heurte également à certains handicaps en raison des longues distances qui séparent l'Australie de ses principaux marchés européens, de la masse importante et de la faible valeur du produit, de la hausse du coût du fret et des autres coûts.

Récemment, la principale nouveauté dans l'organisation des ventes a été le remplacement de l'Office australien des pommes et des poires (Australian Apple and Pear Board) par le Conseil australien des pommes et des poires (Australian Apple and Pear Corporation) le 1^{er} septembre 1974. Il joue un rôle important dans le domaine de la promotion des ventes de pommes et de poires et de produits dérivés de ces fruits, non seulement à l'étranger, mais aussi en Australie.

• *Les légumes.*

La superficie plantée en légumes est relativement stable depuis plusieurs années. Elle atteint 110.554 hectares en 1974-1975, ce qui est loin des 200.000 hectares cultivés pendant la Deuxième Guerre mondiale.

La production de pommes de terre est la plus importante, aussi bien pour la superficie (37.000 hectares semés) que pour la production (735.900 tonnes). Elle est localisée en Tasmanie et dans le Victoria.

LA PRODUCTION DE LÉGUMES POUR LA CONSOMMATION HUMAINE

	1972-1973		1973-1974		1974-1975	
	Superficie (hectares)	Production (tonnes)	Superficie (hectares)	Production (tonnes)	Superficie (hectares)	Production (tonnes)
Asperges	2.450	6.756	2.015	5.516	1.798	4.626
Haricots	7.512	35.533	8.312	40.226	8.601	40.252
Betteraves	832	22.802	886	25.988	850	27.417
Choux et choux de Bruxelles	2.629	70.738	2.761	72.927	2.903	84.638
Carottes	2.935	81.574	3.155	86.546	3.512	97.551
Choux-fleurs	2.568	77.829	2.464	72.804	2.495	71.901
Céleri	390	21.678	332	15.953	495	21.599
Concombres	1.089	13.665	1.105	13.457	1.014	11.452
Laitues	2.183	36.419	2.294	35.751	1.978	32.555
Oignons	4.464	93.234	4.189	93.686	4.395	108.102
Panais	436	9.117	447	8.128	457	8.739
Pois	21.540	106.743	19.362	102.900	18.500	121.579
Pommes de terre	36.607	720.704	34.113	649.197	37.626	735.975
Tomates	7.656	177.522	7.082	135.647	7.868	168.933
Navets	803	10.308	591	7.159	747	9.252
Divers	16.852	»	16.367	»	17.315	»
Total	110.947	»	105.475	»	110.554	»

Quant aux autres légumes, ils sont cultivés à proximité des grandes agglomérations, mais l'amélioration des transports, du stockage et des méthodes de culture à grande échelle ont conduit à une plus grande dispersion. Une faible partie de la production est transformée en conserves.

Mis à part les pommes de terre et les oignons qui sont vendus dans certains Etats par l'intermédiaire d'offices de commercialisation, la plus grande part de la production est commercialisée sur les marchés libres des grandes villes.

d) *Les autres productions végétales.*

• *Les graines oléagineuses.*

Le secteur des graines oléagineuses s'est développé rapidement en Australie au cours des années soixante et encore plus rapidement en 1970-1971 et en 1971-1972. Ceci a résulté de plusieurs facteurs, en particulier, la tendance générale à la diversification des cultures à la fin des années soixante, l'introduction de contingentements pour le blé à partir de 1969-1970 et la hausse des prix mondiaux des oléagineux au cours des dernières années. Ce secteur a également été protégé par des droits de douane sur les huiles végétales. Les augmentations importantes de la production ont fait que la majorité des besoins en oléagineux ont été couverts, bien que pour certains, en particulier les oléagineux tropicaux, des importations soient encore nécessaires. La demande locale d'huiles végétales a pu se ressentir des restrictions imposées par la réglementation des Etats prévoyant des contingents pour la margarine de table en vue de protéger la production du beurre.

Les huiles végétales ont deux origines en Australie : les premières proviennent de graines oléagineuses cultivées spécialement pour le broyage, les autres proviennent d'huiles qui sont plus ou moins des sous-produits de plantes cultivées à d'autres fins. Dans la première catégorie, il faut citer le tournesol, le soja, le colza, le lin et le carthame. Ces plantes sont cultivées dans la plupart des Etats et ont vu leur superficie et leur production s'accroître au cours des dernières années.

Le tournesol et le soja sont des plantes d'été cultivées dans le Queensland et le nord de la Nouvelle-Galles du Sud. Le tournesol est également cultivé grâce à l'irrigation dans le sud de la Nouvelle-Galles du Sud et le Victoria. Les deux productions se sont développées à partir de niveaux assez faibles, pour atteindre, en ce qui concerne le tournesol, 113.375 tonnes en 1974-1975 et 73.723 tonnes la même année en ce qui concerne le soja.

Le colza, qui est une plante d'hiver, pousse dans les secteurs à forte pluviosité du Victoria, de l'Australie méridionale et occidentale, ainsi que dans le sud de la Nouvelle-Galles du Sud. La production est passée de zéro en 1967-1968 à 55.000 tonnes en 1971-1972 mais a décliné régulièrement au cours des années suivantes, passant à 25.000 tonnes en 1972-1973, à 12.750 tonnes en 1973-1974 et 8.500 tonnes en 1974-1975. L'existence d'une maladie est à l'origine de cette diminution spectaculaire.

De grosses fluctuations sont enregistrées d'une année sur l'autre pour la production de **carthame** (30.500 tonnes produites en 1975) et de **lin** (33.000 tonnes en 1974-1975).

Dans l'ensemble, les perspectives de production pour ces diverses plantes oléagineuses dépendent beaucoup, non seulement des prix qui leur seront accordés, mais aussi de l'évolution des autres activités traditionnelles telles que la culture du blé, la production de laine ou de viande.

La seconde catégorie de plantes, dont les sous-produits permettent la fabrication d'huiles végétales, comprend l'**arachide**, les **graines de coton** et le **maïs** dans une certaine mesure. L'arachide permet surtout la fabrication de cacahuètes, les déchets étant utilisés pour la fabrication de l'huile. Sa culture est concentrée sur les hauts plateaux d'Atherton et dans la région de Kingaroy au Queensland, ainsi que dans divers secteurs de la Nouvelle-Galles du Sud, du Territoire du Nord et de l'Australie occidentale. La production était de 31.969 tonnes et près de 10.000 tonnes étaient destinées à l'exportation en 1974-1975. Les graines de coton sont un sous-produit de la culture du coton et leur part dans la production est faible.

Le Gouvernement fédéral n'intervient pas dans la commercialisation des graines oléagineuses. Il existe cependant un Office du Queensland pour la vente des arachides et un Office du Queensland pour la vente du coton, qui achètent tous deux le produit dont ils s'occupent et le revendent pour le compte des producteurs. Il y a aussi un Office public des graines oléagineuses en Australie occidentale, qui achète les graines produites dans cet Etat et les vend par l'intermédiaire du Pool des graines et céréales d'Australie occidentale. En outre, les producteurs de Nouvelle-Galles du Sud ont récemment voté en faveur de la création dans leur Etat d'un Office de commercialisation des oléagineux qui devait voir le jour en 1973.

● *Le tabac.*

Alors que pour la quasi-totalité des produits agricoles, l'Australie est autosuffisante, elle doit importer une quantité importante de tabac qui varie entre 40 et 50 % de la consommation, ce qui représentait une valeur de 41,6 millions de dollars en 1974-1975.

La superficie plantée en tabac a légèrement décliné depuis 1972-1973 et elle paraît stabilisée autour de 9.248 hectares. La production qui provient principalement du Queensland (51,7 %), du Victoria (39,3 %) et dans une moindre mesure de la Nouvelle-Galles du Sud (8,8 %), s'est élevée à 15.462 tonnes de feuilles séchées. Les qualités produites sont essentiellement du type Virginia.

Il existe un Office public du tabac dans chaque Etat producteur qui, dans le cas du Queensland et du Victoria, achète aux producteurs leur récolte et nomme des agents qui s'occupent de la vendre aux enchères publiques. L'Office de Nouvelle-Galles du Sud s'arrange pour que les feuilles de tabac produites dans cet Etat soient vendues au Queensland en même temps que la récolte du sud de cet Etat.

Des problèmes de surproduction étant apparus au début des années soixante, un plan de stabilisation de la production de feuilles de tabac a été adopté en 1965. Il faut noter à cet égard qu'une surproduction de tabac australien ne signifie pas pour autant que le pays se suffit à lui-même dans ce domaine ou exporte davantage ; en effet, les fabricants utilisent une certaine quantité de feuilles importées qu'ils mélangent avec des feuilles de production locale pour obtenir la qualité de cigarettes acceptée par les consommateurs australiens.

Le plan de stabilisation, d'une durée de cinq ans, est géré par un organisme officiel, l'Office australien du tabac, créé dans le cadre de la législation de la Fédération et des Etats. L'Office est financé grâce à une taxe imposée aux producteurs et fabricants.

Conformément au Plan, l'Office du tabac fixe chaque année un quota de production qui est réparti entre les trois Etats producteurs selon un pourcentage calculé par le Conseil agricole australien. Des comités d'Etat spéciaux, composés de représentants des producteurs et du Gouvernement de l'Etat, se chargent ensuite de répartir ce quota entre les producteurs. Le niveau de production globale autorisée est révisé chaque année en fonction de l'évolution de la consommation, de l'éventuelle insuffisance de la production de l'année précédente par rapport au quota fixé et des stocks détenus par les fabricants.

Toutes les ventes de feuilles de tabac en Australie se font selon un barème officiel définissant la qualité et le prix minimum du produit, établi par l'Office australien du tabac, qui fixe un prix minimum moyen obligatoire, en fonction de la qualité du produit d'une récolte normale.

Outre ce plan de stabilisation, le Gouvernement fédéral applique une politique obligeant les fabricants à utiliser une proportion minimum de tabac australien pour pouvoir bénéficier d'importantes réductions des droits de douane sur le tabac importé.

● *Le coton.*

Depuis les années soixante, la culture du coton est devenue une culture irriguée pratiquée sur une grande échelle. Grâce aux encouragements des pouvoirs publics, la production occupe en 1974-1975 une superficie de 38.539 hectares et elle a atteint 28.496 tonnes de coton égrené, soit un rendement de 26 quintaux à l'hectare.

Le coton est vendu librement en Australie aux conditions du marché, et les gouvernements de la Fédération ou des Etats n'interviennent pas directement dans la production et la vente de ce produit. Les prix sur le marché intérieur sont déterminés par négociations entre producteurs et usagers, mais ces négociations sont influencées par l'existence d'un arrêté du Gouvernement fédéral stipulant que les droits de douane sur les importations de coton brut sont supprimés lorsque toutes les dispositions ont été prises pour vendre la production du pays. Il est également convenu que le prix payé par les filateurs pour le coton acheté à des industriels locaux doit être à peu près égal au prix payé pour le coton importé basé sur les prix du marché du coton à Liverpool (Liverpool Cotton Exchange).

Il faut rappeler enfin que le versement de la prime maximum pour le coton produit en Australie, qui avait été instituée en 1963 par le Raw Cotton Bounty Act afin d'encourager la production nationale, a été supprimée en 1971.

2. Les productions animales.

Alors que la valeur de la production agricole totale atteignait 6.201 millions de dollars en 1974-1975, les produits animaux y contribuaient pour 2.674 millions, soit 43,1 %. Comme on a déjà eu l'occasion de le signaler, c'est la première fois que cette part est inférieure à la moitié de la production agricole au sens large, puisqu'elle était de 55 % en 1970-1971, de 56 % en 1971-1972, de 64 % en 1972-1973 et de 52 % en 1973-1974.

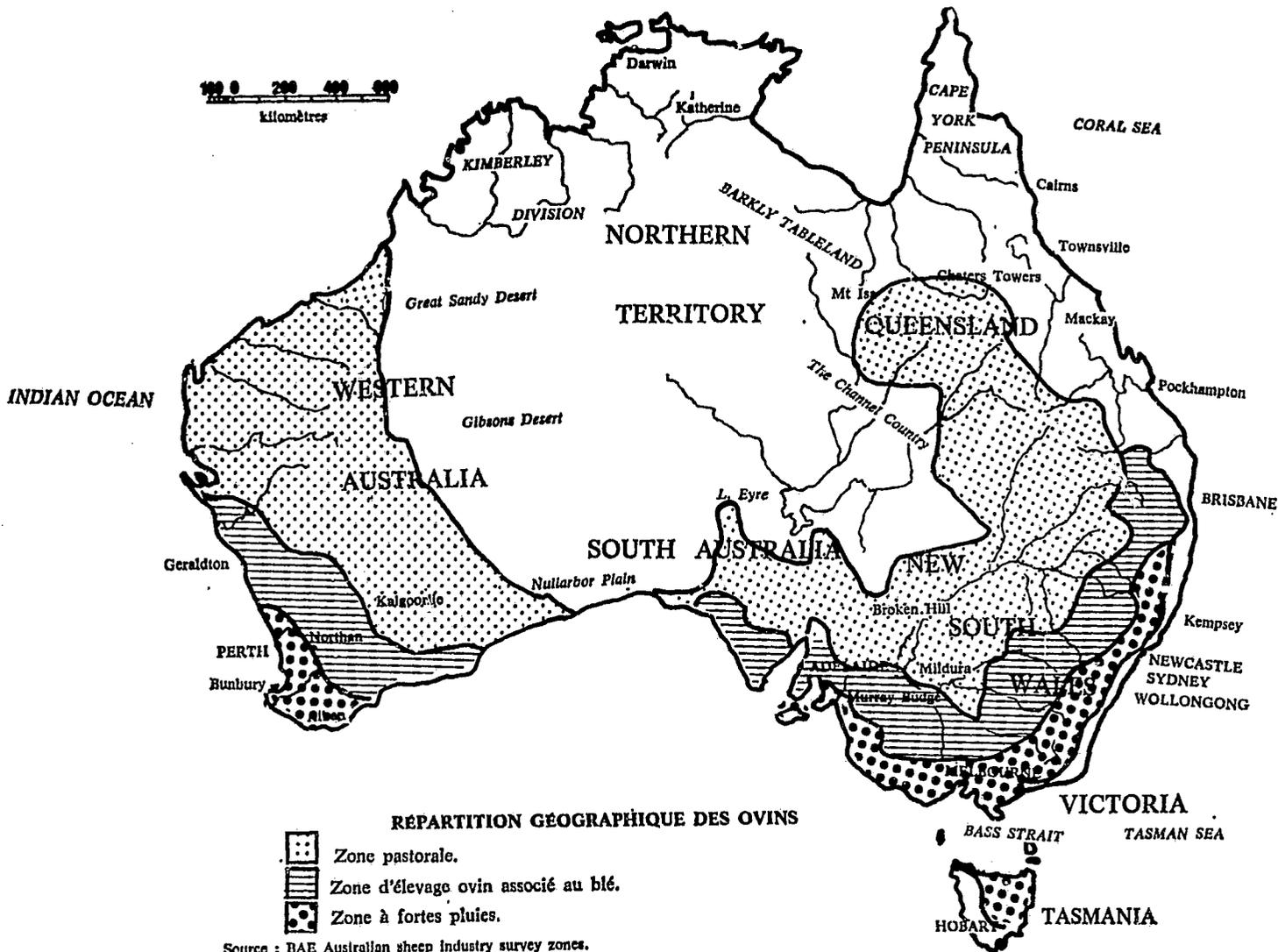
a) *L'élevage des ovins.*

Pendant de nombreuses années, la principale activité agricole de l'Australie a été l'élevage des moutons dont le principal produit, de très loin, a de tout temps été la laine. La production de viande de mouton constitue le plus souvent une activité secondaire sauf dans certaines régions bien arrosées du sud-est de l'Australie où l'élevage est axé davantage sur la production d'agneaux que sur la production de laine.

Avec 148,643 millions de têtes en 1976, l'Australie dispose du troupeau de moutons le plus important du monde. Son importance a évolué au cours du passé récent puisque après un niveau record en 1971 (177,8 millions de têtes), il a diminué jusqu'en mars 1973 lorsque les producteurs découragés par les cours de la laine se lancèrent dans la production bovine. Il a légèrement remonté depuis comme l'indique le tableau ci-après.

**NOMBRE DE MOUTONS, VOLUME ET VALEUR DE LA PRODUCTION
ET DES EXPORTATIONS DE LAINE**

	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Nombre de moutons (milliers)	177,8	162,9	140,1	145,1	151,6
Volume de la production de laine en suint (tonnes)	889.983	881.735	735.213	700.892	793.479
Valeur de la production totale (1.000 \$ A)	537.504	660.456	1.242.629	1.229.296	952.724
Volume des exportations de laine brute en semi-transformée (tonnes).	802.302	870.532	822.440	594.202	590.520
Valeur des exportations (1.000 \$ A)	543.827	582.196	1.154.244	1.156.564	753.482



La race mérinos constitue les trois quarts du troupeau, le reste se partageant entre des animaux croisés (10 %) ou des animaux appartenant à d'autres races.

La plus grande partie des animaux est élevée en Nouvelle-Galles du Sud (35 %), dans l'Australie occidentale (22 %) et dans le Victoria (17 %). **Trois zones d'élevage** sont distinguées par les Australiens : la zone pastorale, la zone d'élevage ovin associé à la culture du blé et la zone de forte pluviosité. Les méthodes d'élevage, l'alimentation et l'association à d'autres cultures varient considérablement d'une zone à l'autre.

La zone pastorale est la plus étendue ; elle englobe des régions arides ou semi-arides de la Nouvelle-Galles du Sud, de l'Australie méridionale et occidentale et du Queensland. L'élevage ovin dans cette zone est très extensif, les pâturages naturels étant seuls utilisés. Environ 20 % des moutons sont élevés dans cette zone d'exploitations immenses. On compte en moyenne un mouton pour 3 hectares.

La zone d'élevage ovin associé à la culture du blé constitue l'ensemble contenant le plus grand nombre d'animaux (46 % du total). Elle est située surtout dans la Nouvelle-Galles du Sud. Les exploitations combinent la production de laine avec la culture des céréales, la production d'agneaux ou de bovins. La charge à l'hectare varie d'un mouton pour 5 hectares, à 10 moutons à l'hectare.

Enfin, *la zone à forte pluviosité* est située près des côtes et en Tasmanie ; c'est la zone la moins étendue mais elle vient en deuxième position par l'importance de son troupeau. La charge à l'hectare y est la plus élevée d'Australie : entre un mouton pour 2 hectares et 9 moutons à l'hectare avec une moyenne de 6 moutons à l'hectare. L'élevage ovin est associé dans cette zone à l'élevage bovin et à un moindre degré, à la culture. Un nombre important d'exploitations combine la production de laine et celle d'agneaux.

Bien qu'elle reste extrêmement importante, la part de la **production lainière** dans la valeur brute de la production agricole est tombée de 24,8 % en 1960-1961 à 15 % environ en 1974-1975. Cette baisse s'explique essentiellement par les cours très bas en vigueur vers la fin des années soixante, mais une reprise a commencé à se manifester en 1971-1972, en partie à la suite des paiements compensatoires accordés par le Gouvernement fédéral et d'une hausse des cours de la laine.

La production de laine en suint s'est élevée en 1974-1975 à 793.479 tonnes, ce qui représente une valeur de 952,7 millions de dollars. Elle provient pour 90 % de la tonte des moutons vivants, le reste étant prélevé sur les moutons morts ou exporté avec les peaux.

Les exportations de laine constituent une source importante de devises, puisqu'elles représentent 23 % (estimation) de la valeur de l'ensemble des exportations agricoles en 1976-1977 ; les principaux acheteurs sont le Japon, les pays de la C.E.E. et l'U.R.S.S. L'Australie demeure donc et de loin le premier producteur et exportateur mondial de laine.

REPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS DE LAINE

(En milliers de \$ A.)

	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Belgique - Luxembourg	24.486	16.149	33.267	29.152	19.103
France	42.155	53.087	82.441	92.846	68.827
Allemagne fédérale	39.246	45.555	67.052	56.234	58.279
Italie	33.863	42.012	67.829	70.499	47.572
Japon	198.276	220.300	495.310	426.480	231.215
Royaume-Uni	30.062	32.470	55.869	43.064	24.619
Etats-Unis	14.672	13.133	18.093	12.466	9.536
U.R.S.S.	35.349	29.860	70.269	147.271	98.485
Divers	125.718	129.630	264.114	278.552	195.846
Total	543.827	582.196	1.154.244	1.156.564	753.482

Plus de 80 % de la laine produite est vendue aux enchères publiques, le reste faisant l'objet de contrats privés. Les ventes aux enchères se tiennent régulièrement dans 14 centres où les acheteurs examinent eux-mêmes les lots. Mais la vente sur échantillons se développe.

Il n'y a pas de contrôle fédéral sur la commercialisation de la laine, mais, depuis la fin des années soixante, les autorités sont intervenues à plusieurs reprises dans l'organisation du secteur : en 1962, avec la réorganisation de l'Office australien de la laine (Australian Wool Board) et la création de la Conférence australienne de l'industrie de la laine ; en 1970, à la suite de la baisse des cours de 1969 avec la création de la Commission australienne de la laine (Australian Wool Commission) et l'institution d'une aide spéciale aux producteurs ; en 1972, avec de nouvelles réformes et la création en particulier de la Société australienne de la laine (Australian Wool Corporation).

Créée en 1973, la Société australienne de la laine a hérité des attributions de la Commission et de l'Office australien de la laine. Elle est chargée de fixer un prix de réserve minimum au-dessous

duquel les prix de vente sur le marché ne peuvent descendre. Elle achète à ce prix toute la laine présentée aux enchères et qui n'a pas atteint le niveau du prix d'intervention. Le financement des stocks de laine achetés par la Société est réalisé par des prêts bancaires ou des avances de l'Etat fédéral. Une taxe est collectée sur les producteurs de laine pour financer une partie des dépenses. Elle était de 3 % de la valeur de la laine vendue en 1975-1976 ; elle est complétée depuis 1974, par un prélèvement complémentaire de 5 % destiné à financer un fonds de réserve.

La Société australienne de la laine est chargée également de nombreuses tâches d'organisation, d'incitation, d'information et de gestion du marché.

L'incertitude qui entoure l'évolution future du marché mondial des textiles, y compris des disponibilités et les prix des fibres synthétiques qui concurrencent la laine, les progrès techniques qui peuvent intervenir dans le traitement industriel des fibres et des textiles ainsi que les changements de la mode et des goûts des consommateurs, empêchent de formuler des prévisions valables sur le niveau futur des cours de la laine et sur l'avenir de la production de la laine en Australie.

En ce qui concerne la production de viande de mouton, les résultats ont notablement augmenté jusqu'en 1971-1972, date à partir de laquelle ils ont diminué substantiellement pour se stabiliser en 1975-1976 à environ 584.172 tonnes (soit 32,6 millions d'animaux abattus). Ces mouvements sont liés aux conditions dans lesquelles s'effectue la commercialisation de la laine.

Comme l'indique le tableau ci-après, une part importante de la production (145.361 tonnes en 1974-1975 soit près du quart de la production) est exportée, les principaux clients étant le Japon, l'Iran et le Royaume-Uni. L'Australie est le deuxième exportateur mondial derrière la Nouvelle-Zélande.

**NOMBRE DE MOUTONS ABATTUS,
VOLUME ET VALEUR DE LA PRODUCTION ET DES EXPORTATIONS DE VIANDE OVINE**

	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Nombre de moutons (a) abattus (milliers) ..	nd	52.983	41.133	24.743	28.356	32.687
Volume de la production de viande ovine (tonnes)	825.000	956.328	713.395	456.536	519.819	584.172
Valeur de la production de viande ovine (milliers de \$ A)	178.431	215.747	306.109	321.400	178.266	nd
Volume des exportations de viande ovine (tonnes)	174.533	238.569	188.394	126.042	145.361	nd
Valeur des exportations de viande ovine (milliers de \$ A)	74.070	107.057	118.482	79.190	64.364	nd

(a) Y compris agneaux.

(nd) Non disponible.

b) L'élevage des bovins.

Comme le montre la carte, l'élevage des bovins est largement dispersé sur tout le territoire australien. Les quatre cinquièmes des bovins se trouvent dans une sorte de croissant comprenant surtout le sud-est, l'est et le nord du continent (Etats de Victoria, Nouvelle-Galles du Sud, Queensland, et une partie des territoires du nord), ainsi que dans une zone plus réduite à l'extrême sud-ouest (Perth).

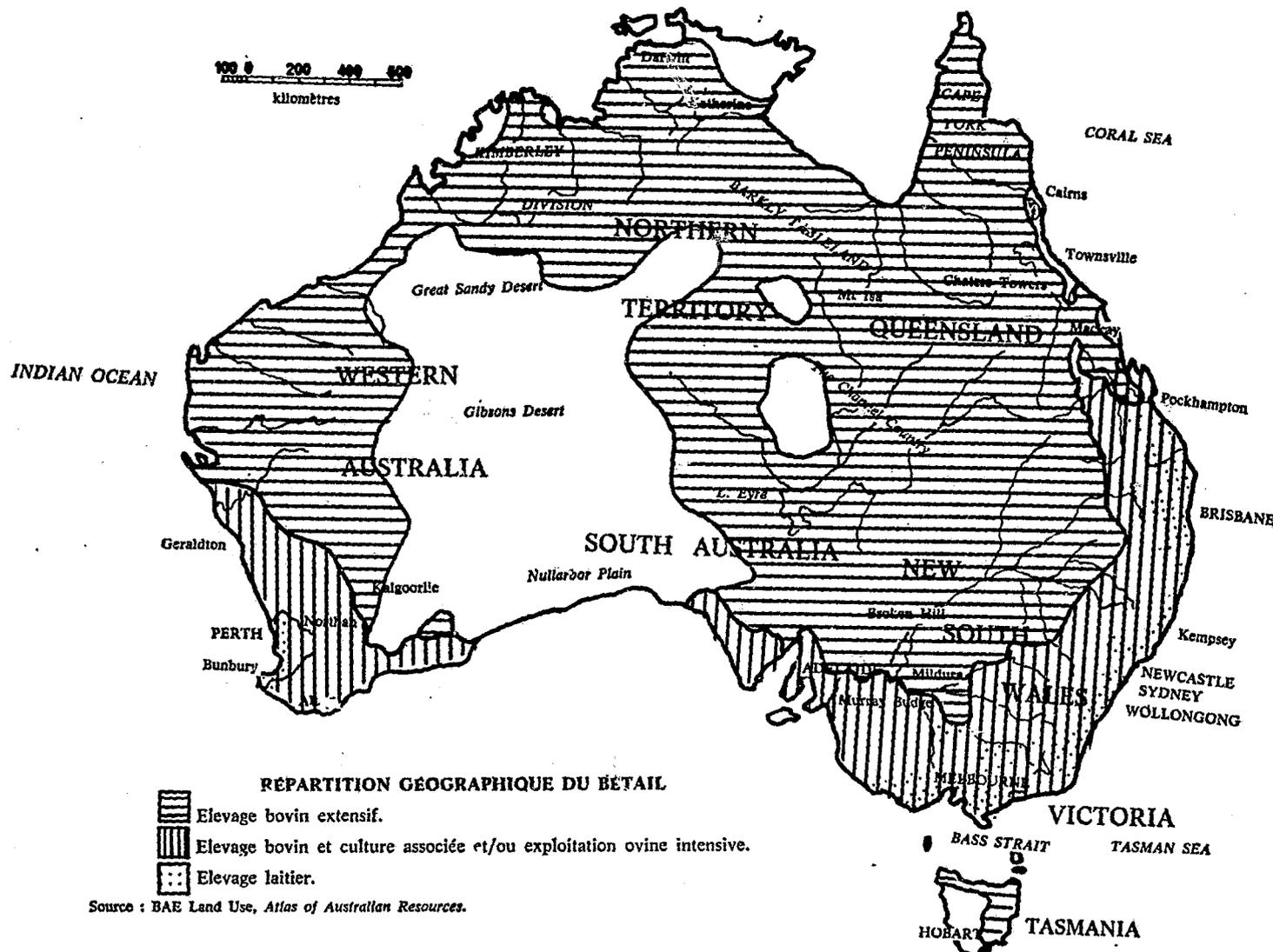
Le troupeau bovin est presque exclusivement exploité pour la production de viande. Les troupeaux laitiers se trouvent à proximité des grandes villes.

Le cheptel se répartit comme suit :

(En milliers de têtes.)

Campagne	Total	Vaches	Taureaux	Veaux
1972-1973	27.373	15.226	5.001	7.146
1973-1974	29.101	15.962	5.038	7.701
1974-1975	30.839	16.925	6.125	7.798
1975-1976	32.793	18.019	6.336	8.450
1976-1977	33.434 (x)	»	»	»

(x) Estimation.



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU BÉTAIL

-  Elevage bovin extensif.
-  Elevage bovin et culture associée et/ou exploitation ovine intensive.
-  Elevage laitier.

Source : BAE Land Use, *Atlas of Australian Resources*.

Même si les statistiques australiennes en la matière sont assez aléatoires, on enregistre depuis 1967 une augmentation considérable de la production. Le phénomène a touché la plupart des régions mais le rythme d'accroissement a été beaucoup plus rapide dans les régions méridionales du pays qui pratiquent un élevage plus intensif que dans les régions traditionnelles de pâturages extensifs du nord et du centre du continent. Ce changement dans la répartition géographique de la production de bœuf a été le fait marquant de ce secteur au cours des années soixante.

Il y a une nette différence entre l'élevage des bovins tel qu'il est pratiqué dans le nord et dans le sud du continent. Dans le sud, une grande partie des terres est constituée de pâturages améliorés et la production de bovins est souvent associée à des cultures, à l'élevage de vaches laitières et de moutons destinés à la production de laine ou de viande. La production de bœuf a augmenté dans le sud, encouragée par la persistance de prix élevés, de débouchés favorables et le désir des exploitants de se diversifier et d'abandonner d'autres types de production offrant relativement peu de débouchés.

Dans le nord et le centre de l'Australie, les éleveurs de bovins possèdent des terres très étendues ; dans la plupart des cas la qualité des pâturages n'est pas améliorée en raison de l'insuffisance des précipitations et les cultures fourragères sont rares (mais en augmentation). Il s'ensuit une faible intensité dans l'utilisation des ressources animales, qui se traduit par un taux très faible de charge à l'hectare.

Cependant, la hausse des cours du bœuf a encouragé les éleveurs de ces régions à développer leurs exploitations. Le transport du bétail, qui posait un gros problème en raison de la dispersion des animaux sur de vastes superficies, a également été amélioré ; des usines à viande ont été créées ou améliorées, des animaux de diverses races étrangères ont été introduits dans des troupeaux jusque-là constitués de bovins de race britannique et de nouvelles espèces pastorales convenant aux régions à fortes précipitations ont été mises au point. Le haut niveau des prix de la viande bovine dans les années passées a aussi conduit à une expansion du nombre des centres d'engraissement. Toutefois, les bovins élevés aux céréales représentent encore un très faible pourcentage de la production bovine totale en Australie, et de récentes études permettent de penser que l'engraissement du bétail bovin n'est pas encore, en général, particulièrement intéressant par comparaison aux exploitations herbagères.

Comme dans tous les pays à élevage extensif, on note en Australie l'existence de cycles de production. Schématiquement, on peut décomposer le cycle en deux phases. Lorsque les cours (mondiaux

et intérieurs) sont élevés, la production diminue. En effet, on observe d'une part une rétention très spéculative du bétail de boucherie. Par ailleurs, les éleveurs « récapitalisent » leur troupeau, c'est-à-dire augmentent le nombre de leurs vaches reproductrices. Pour cela, ils diminuent leur taux de réforme (proportion de vaches éliminées du troupeau en fin d'année, essentiellement pour leur âge), et font entrer dans ce même troupeau davantage de génisses pour la reproduction, qui, dans une conjoncture contraire, seraient allées à l'engraissement pour la production de viande. La production est donc également diminuée du fait de ce gonflement du cheptel reproducteur.

Lorsque cette hausse du potentiel de production débouche, deux années et demie après, sur une augmentation de l'offre sur les marchés, les prix du bétail chutent. Les éleveurs retiennent alors leurs animaux de boucherie dans l'espoir de voir les cours reprendre (ce qui n'arrive jamais).

Cette rétention peut durer une année. Elle est suivie d'une explosion de production, résultat de mises en marché de bétail de boucherie (deux générations se bousculent sur les marchés : les animaux normalement commercialisables pour l'année en cours, et les animaux retenus de l'année précédente, en général d'un poids très supérieur à la moyenne). Cet afflux précipite la chute des prix, qui entraîne alors une « décapitalisation du cheptel reproducteur » : les éleveurs augmentent le taux de réforme et abandonnent le « renouvellement » de leur troupeau (c'est-à-dire le remplacement de vaches âgées par des génisses). La décapitalisation peut même prendre des formes plus brutales lorsque les éleveurs procèdent à des abattages massifs de petits veaux, ou même tuent leurs vaches et les enterrent pour éviter des frais trop élevés de commercialisation.

La production de viande de bœuf et de veau, bien que sujette à des fluctuations importantes, a augmenté de manière importante au cours des dernières années. Le tableau ci-après permet de suivre son évolution.

La production s'est élevée, en 1975-1976, au niveau record de 1,784 millions de tonnes, ce qui représente environ 10,1 millions de bovins (bœufs et veaux) abattus. Cette augmentation est liée pour une bonne part à la mauvaise tenue des marchés à l'exportation, qui a entraîné une forte décapitalisation du cheptel depuis la crise de 1973-1974.

**NOMBRE DE BOVINS ABATTUS,
VOLUME ET VALEUR DE LA PRODUCTION ET DES EXPORTATIONS DE VIANDE**

	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976 (p)	1976-1977 (e)
Nombre de bovins abattus (en milliers)	5.870	6.461	8.148	7.120	8.297	10.124	9.950
Poids moyen des carcasses (kg) .	178,4	180,8	176,5	184	184,9	176,2	170,2
Volume de la production de viande (1.000 tonnes)	1.047	1.168	1.438	1.310	1.534	1.784	1.693
Valeur de la production de viande (en millions de \$ A) ..	642,3	717,6	1.021,7	1.069,1	523,4	n.d.	n.d.
Volume des exportations de viande (1.000 tonnes)	338,7	401,5	581,7	492,9	415,9	549,6	n.d.
Valeur des exportations de viande (en millions de \$ A) ..	302,8	388,9	652,2	635,7	322,3	n.d.	n.d.

(p) Provisoire.

(e) Estimation.

n.d. Non disponible.

Les exportations sont donc capitales pour les producteurs australiens. L'Australie exporte 40 à 50 % de sa production. En 1974-1975, c'est une valeur de 322,3 millions de dollars qui ont été exportés, soit plus de 61 % de la valeur de la production.

Avant la crise de ces dernière années, l'Australie exportait dans trois directions privilégiées :

— Les U.S.A., qui, avec 300.000 à 330.000 tonnes, représentaient le plus important de ses clients. Ce courant portait pour l'essentiel sur des viandes congelées de transformation (vaches et taureaux), soit en carcasses, soit sous forme désossée, cette dernière présentation ayant connu une rapide expansion.

— Le Royaume-Uni, avec environ 80.000 tonnes, était le marché qui avait initialement induit le développement de l'élevage australien. Les viandes exportées étaient pour l'essentiel des viandes de boucherie.

— Le Japon, marché en pleine expansion, représentait environ 115.000 tonnes d'exportation. Les ventes australiennes à cette destination étaient passées en peu d'années de pratiquement rien au volume indiqué précédemment.

Ces trois débouchés représentaient 87 % des ventes australiennes.

Actuellement, les exportations sont beaucoup plus diversifiées car, à la suite de la crise de surproduction mondiale de 1973, l'Australie a dû consentir de gros efforts pour écouler sa production. L'Office australien de la viande a mené une campagne intense de prospection systématique de tous les petits marchés exploitables. Des contrats ont été signés en 1977 avec l'U.R.S.S., la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie.

Mais l'évolution est très lente et la levée de la clause de sauvegarde mise en place par la C.E.E. ne s'est pas traduite par le courant d'exportation espéré. Il est donc fort compréhensible que les éleveurs australiens émettent de sévères critiques à l'égard de la politique communautaire en matière d'élevage, et notamment contre la France.

Les griefs les plus couramment rencontrés mettent en cause le caractère protectionniste de la politique communautaire, qui ouvre largement ses frontières en période de déficit, mais les ferme brutalement en cas d'excédent, sans égard aux conséquences que la précédente ouverture a pu avoir sur la production des pays exportateurs.

De plus, la C.E.E. est accusée de dumping lorsque, pour écouler à l'extérieur des frontières de la C.E.E., des viandes congelées d'intervention, le F.E.O.G.A. accorde des restitutions (primes à l'exportation) qui permettent à ces viandes, produites avec ce forts prix de revient, de concurrencer les viandes australiennes.

Pour ce qui est de l'organisation du marché du bétail et de la viande, il faut relever l'existence d'un organisme interprofessionnel, assez comparable à notre O.N.I.B.E.V., à l'exception près que les pouvoirs publics interviennent assez peu dans les activités de l'organisme.

Jusqu'au début de 1977, ce bureau s'appelait l'« Australian Meat Board ». Depuis peu, ayant subi une profonde réorganisation, il a pris le nom d'« Australian Meat & Livestock Corporation ».

Cette nouvelle organisation aura des pouvoirs plus importants que le précédent board, notamment dans le secteur commercial. Le board avait, en effet, la possibilité de passer des contrats d'exportation après consultation des exportateurs australiens. Il semble qu'à l'avenir, la « Corporation » puisse négocier ces contrats sans consultation, la réalisation de ceux-ci étant vraisemblablement soumise à adjudication auprès de la profession.

La « Corporation » s'occupera également des exportations de bétail reproducteur, aura une responsabilité accrue dans la définition et le contrôle des viandes et du bétail exportés, etc.

Le rôle du board a été essentiel ces dernières années, lorsque les marchés traditionnels de l'Australie se sont fermés. Il a d'une part mis en place un schéma de diversification des exportations (« Diversification export scheme »), c'est-à-dire contraint tout opérateur exportant un certain volume sur les U.S.A. à exporter un volume équivalent vers d'autres destinations. Par ailleurs, le board, devant cette même désaffection des marchés traditionnellement acheteurs de viandes australiennes, a effectué une prospection forcée de nouveaux marchés acheteurs, dans le cadre d'une politique appelée « spray export policy ».

c) *Les produits laitiers.*

Bien que représentant un pourcentage limité de la production mondiale (un peu moins de 2 %), l'Australie occupe une place importante dans le commerce international des produits laitiers en raison du fort pourcentage de la production exportée. En conséquence, l'économie laitière australienne dépend très largement de la situation des marchés internationaux.

La production se concentre dans la région sud-est du continent et en Tasmanie. Elle se développe le long du littoral et dans des régions très localisées de l'intérieur.

La production australienne est voisine de 7.000 millions de litres dont plus de 90 % sont collectés. Par comparaison, la collecte française est d'environ 21.000 millions de litres.

L'évolution au cours des dix dernières années s'est traduite par une diminution du nombre de vaches de 20 % (2,4 millions en 1976 contre 3 millions en 1966). Par contre, on a enregistré une augmentation de 37 % de la taille du troupeau moyen et de 20 % du rendement par vache qui est actuellement de 2.539 litres de lait par vache et par an. La production a donc peu évolué au cours de cette période.

Au niveau des produits transformés, l'évolution a été plus nette, notamment au cours de ces dernières années, pour ce qui est des marchés extérieurs des différents produits.

En premier lieu la perte du marché britannique du beurre, après l'adhésion du Royaume-Uni à la C.E.E. a été un élément important ; puis, plus récemment, la situation des marchés mondiaux du beurre et de la poudre de lait écrémé a joué un rôle déterminant dans la réorientation vers la production de fromages et dans une moindre mesure de lait concentré sucré, comme l'indique le tableau suivant :

	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Collecte (millions de litres)	6.756	6.493	6.302
Beurre (tonnes)	173.497	161.274	147.645
Fromage (tonnes)	95.793	98.789	112.242
Lait concentré (tonnes) :			
sucré	12.724	14.428	17.969
non sucré	33.396	34.627	32.353
Lait concentré écrémé (tonnes)	11.449	11.033	11.939
Poudre de lait (tonnes) :			
entier	37.369	44.447	41.449
écrémé	139.734	157.651	146.219
Babeurre (tonnes)	17.404	11.544	11.756
Caséine (tonnes)	19.947	13.530	15.508

En ce qui concerne la campagne qui s'achève en juin 1977, la production a été nettement affectée par une longue période de sécheresse, la collecte ayant été inférieure de 10,1 % à celle de la campagne précédente pour les neuf premiers mois. L'orientation de la transformation confirme la tendance des années précédentes puisque la production de beurre a diminué de 21,7 % alors que celle de fromage ne faisait que suivre la baisse de collecte (— 9,4 %). Cette baisse de production est due aux conditions climatiques alors que, par ailleurs, le Gouvernement avait décidé en mai 1976 de suspendre toute nouvelle licence de production laitière et d'aider les agriculteurs qui désiraient abandonner cette même production. Toutefois, les prix des produits de base continuent à être garantis (à un niveau relativement bas) pour éviter une évolution trop rapide du secteur.

Les trois principaux postes d'exportation sont la poudre de lait écrémé, le beurre et le fromage (principalement le Cheddar).

La saturation du marché mondial pour les deux premiers produits a amené le prix à un niveau proche de celui du G.A.T.T., ce qui explique, par exemple, la diminution de la valeur des exportations de poudre de lait, 0 % en 1975-1976, alors que les quantités exportées étaient nettement supérieures à celles de la campagne 1974-1975. En ce qui concerne les fromages, les Australiens exportent principalement du Cheddar et des fromages fondus bien que pour ces derniers les résultats de 1975-1976 soient assez médiocres, le Gouda devenant le deuxième poste d'exportation parmi les fromages.

Pour ce qui est des destinations, l'Australie n'exporte pratiquement plus vers la C.E.E. et ses principaux marchés sont maintenant en Extrême-Orient, notamment le Japon, certains pays d'Amérique centrale et du Sud (Panama, Mexique, Pérou) et dans les pays du Moyen-Orient (Péninsule arabe).

Pour la poudre de lait entier, vrac et conditionné, les marchés de l'Extrême-Orient (Taïwan, Malaisie, Philippines, Indonésie) absorbent la quasi-totalité des exportations australiennes.

Pour le lait écrémé en poudre vrac, le Japon est le principal marché, suivi par les mêmes pays que pour la poudre de lait entier et par le Mexique et le Pérou.

Pour le beurre en vrac, les exportations sont assez atomisées.

Pour le beurre conditionné, les Australiens exportent principalement vers le Moyen-Orient (Arabie séoudite notamment).

Pour le Cheddar, le Japon absorbe environ les deux tiers des exportations australiennes (sans doute en grande partie pour la fonte) mais les Australiens sont également implantés au Moyen-Orient.

Pour les fromages fondus, le principal marché était l'Arabie séoudite en 1974-1975, mais les Australiens s'en sont trouvés éliminés en 1975-1976.

Enfin, pour le Gouda, le Japon représente 95 % des exportations australiennes.

**PRINCIPALES EXPORTATIONS AUSTRALIENNES DE PRODUITS LAITIERS
COMPARAISON 1974-1975 - 1975-1976**

(Quantité : tonnes - Valeur : 1.000 g A.)

	1974-1975		1975-1976		Variations en pourcentage (Valeur)
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	
Lait concentré sucré	2.451	7.445	5.250	2.695	+ 92,9
Lait concentré non sucré	8.879	7.445	2.701	1.425	— 81,9
Poudre de lait entier conditionné ..	10.892	9.744	10.156	10.124	+ 3,9
Poudre de lait entier vrac	16.346	17.696	13.810	14.891	— 15,8
Poudre de lait écrémé vrac	66.121	43.047	88.179	41.462	— 4,5
Beurre	18.942	19.509	52.499	42.247	+ 116,6
Butter-oil	10.924	10.640	13.994	13.530	+ 27,2
Fromages fondus	10.946	15.258	1.871	2.505	— 85,6
Gouda	3.758	3.060	4.342	4.211	+ 37,6
Cheddar	17.787	14.298	24.019	27.097	+ 89,5
Autres fromages	2.136	2.025	1.291	1.373	— 32,2

d) *Les autres productions animales.*

Bien que relativement modeste, l'élevage des porcs s'est développé rapidement au cours des dix dernières années. En 1976, on dénombrait 2,172 millions de porcs dans quelque 38.000 exploitations. L'élevage du porc est souvent conduit en association avec l'élevage laitier ou la culture des céréales.

En 1975-1976, 3.339 porcs ont été abattus, donnant une production de 175.699 tonnes de viande. Les principaux produits consommés en Australie sont la viande, le jambon, le bacon et divers produits secondaires.

Une part relativement faible de la production (2,7 millions de dollars en 1974-1975) est exportée. Les principaux clients de l'Australie sont le Japon, la Nouvelle-Guinée et les Iles du Pacifique.

L'élevage des volailles est assez dispersé, car à côté des exploitations hautement spécialisées, existe une production marginale dans de nombreuses exploitations. Le tableau ci-après décrit la répartition des abattages par type d'animal.

VOLUME DE PRODUCTION
(Année se terminant au 30 juin.)

	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977 (1)
Abattages (1.000 têtes) :				
Volaille	151.070	145.949	n.d.	n.d.
Porc	4.170	3.447	3.340	3.600
Viande (1.000 tonnes) :				
Porc (2)	211	175	176	179
Volaille (2)	193	189	204	205
Viandes en boîte (1.000 tonnes) (3) .	56	43	43	45
Œufs :				
Production commerciale (millions de douzaines)	192	200	189	184

(1) Estimations.

(2) En poids-carrosse incluant l'équivalent carcasse des viandes en boîte.

(3) Incluant bacon, jambon et préparations de viandes et légumes.

n.d. Non disponible.

En 1974-1975, 189.440 tonnes de viande de volaille ont été produites. Une faible part a été exportée.

La production d'œufs en coquille était de 184 millions de douzaines en 1976-1977 et sur ce total près du quart a été exporté.

Les ventes d'œufs sur le marché intérieur sont réglementées par les Offices des œufs des États, qui sont tous des organismes officiels. Les pouvoirs de ces Offices varient d'un État à l'autre, mais leur objectif général est d'harmoniser les prix de base versés à tous les producteurs placés sous leur juridiction. Dans tous les États, sauf en Tasmanie, les producteurs doivent, soit confier leur production à l'Office, soit posséder une licence les autorisant à la vendre directement. Chaque Office fixe le prix de gros auquel peuvent être vendus à l'intérieur de l'État les œufs dont il contrôle la vente, mais n'a aucun pouvoir sur le commerce des œufs d'un État à l'autre. Ce commerce entre États complique sérieusement les efforts des Offices pour régulariser le secteur, puisque des quantités importantes d'œufs sont envoyés dans d'autres États et vendues sans que l'Office puisse intervenir.

Pour contrôler les exportations, le Gouvernement fédéral a créé l'Office australien des œufs, au sein duquel tous les États sauf la Tasmanie (qui en temps normal n'exporte pas d'œufs) sont représentés. L'Office est chargé de contrôler les conditions dans lesquelles se font les exportations d'œufs et de produits dérivés mais, ces dernières années, il se chargeait directement de la presque totalité des ventes à l'exportation.

TROISIÈME PARTIE

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINÉRALES

Les ressources minérales de l'Australie le disputent en étendue aux ressources de l'agriculture et de l'élevage de ce pays qui furent les premières connues et qui firent sa première fortune.

L'exploitation des ressources minérales a constitué et constitue encore le premier axe de développement de l'industrie australienne. La nouvelle ère minière s'est ouverte il y a vingt ans, à peine. Les perspectives qui s'offrent à l'Australie en ce domaine sont exceptionnelles et certains les ont même qualifiées de fabuleuses.

L'analyse des principales données concernant la production, le commerce extérieur et les perspectives de développement à court et moyen terme, doit permettre de situer à sa juste valeur le potentiel des ressources minérales australiennes.

A. — PRODUCTION

La place de l'Australie dans la production minière mondiale apparaît très importante si l'on considère à la fois la production minière actuelle et les réserves enregistrées.

S'agissant des réserves enregistrées, l'Australie se place au premier rang des réserves mondiales pour le rutile, le zircon et la bauxite, au deuxième rang pour l'uranium et le plomb, au troisième rang pour le minerai de fer, le zinc et l'argent, au quatrième rang pour le nickel et au cinquième rang pour l'or et la houille grasse. En ce qui concerne celle-ci, l'Australie détient 13 % des réserves mondiales ; elles sont exploitables à ciel ouvert et favorablement situées près des ports. Les réserves d'uranium dont il a beaucoup été question ces temps-ci représentent 23 % des réserves mondiales totales.

Le tableau ci-après permet d'analyser dans le détail les perspectives de production des principaux produits.

Réserves dans les conditions économiques actuelles (1977) :

— Charbon	34.739 millions de tonnes
— Lignite	48.800 millions de tonnes
— Fer haematite + de 54 %	25.848 millions de tonnes
— Fer limonite + de 50 %	9.152 millions de tonnes
— Bauxite (moyenne 36 % d'alumine)	995 millions de tonnes
— Manganèse (minerai)	490 millions de tonnes
— Cuivre (contenu)	6 millions de tonnes
— Phosphate (moyenne 18,3 % P ₂ O ₅)	315 millions de tonnes
— Phosphate (moyenne 7,3 % P ₂ O ₅)	3.300 millions de tonnes
— Nickel (métal contenu)	9 millions de tonnes
— Ilménite	65 millions de tonnes
— Rutile	10 millions de tonnes
— Zircon	20 millions de tonnes
— Plomb (métal contenu)	25 millions de tonnes
— Zinc (métal contenu)	37 millions de tonnes
— Or	105 tonnes
— Uranium	303.000 tonnes
— Etain (métal contenu)	324.000 tonnes
— Pétrole	365,11 millions de mètres cubes
— Condensats	146,48 millions de mètres cubes
— Gaz naturel	349,18 millions de mètres cubes

Si l'on se place au point de vue de la production actuelle, dont le détail est retracé dans le tableau ci-après, le palmarès de l'Australie est tout aussi éloquent. Elle occupe :

— le premier rang mondial pour la production de bauxite (26 % de la production mondiale), de rutile (95,5 %) et de zircon (85 à 90 %) ;

— le second rang pour le fer (11 % de la production mondiale) et l'ilménite (de 20 à 25 %) ;

— le troisième rang pour le minerai de plomb (10 % de la production mondiale) ;

— le quatrième rang pour le minerai de zinc (7 % de la production mondiale) et le nickel (6 % environ) ;

— le cinquième rang pour l'étain (plus de 5 % de la production mondiale) ;

— ainsi que le septième rang mondial pour le cuivre et le huitième pour le charbon.

La production d'argent représente, quant à elle, 7,2 % de la production mondiale et celle de manganèse plus de 6,5 %.

PRODUCTION DES PRINCIPALES RESSOURCES MINÉRALES

(En milliers de tonnes.)

Produit	1973	1974	1975	1976
Fer (minerai et concentrés)	84.828	96.950	97.651	93.119
Fonte brute	7.658	7.250	7.476	7.417
Acier brut	7.682	7.755	7.845	7.774
Manganèse (minerai)	1.522	1.522	1.555	2.200
Bauxite	17.596	19.994	21.003	24.085
Alumine	4.089	4.899	5.127	6.205
Aluminium	207,1	219	214,2	232,2
Cuivre :				
— concentrés	220,3	251,3	218,4	214,3
— blister	162,5	196,1	179,9	167,3
— raffiné	145,3	162,4	165,3	160,7
Plomb :				
— contenu	402,8	375,3	407	398
— lingots	149,6	144,2	150,9	161,1
— raffiné	190,3	192,7	159,7	»
Zinc :				
— contenu	480,4	457	496,5	464,2
— métal	299,4	276,8	193,3	242,6
Etain :				
— concentrés	10,8	10,5	9,7	10,3
— métal	6,9	6,7	5,2	»
Nickel (métal)	40,1	45,9	74,6	83,1
Rutile (concentrés)	335,2	318,7	544,1	395,3
Ilménite (concentrés)	719,6	816,7	1.013	995,3
Tungstène (concentrés)	2,5	2,2	2,9	»
Zircon (concentrés)	375,1	367,7	382,2	418,4
Argent (raffiné) (a)	260	256	267	»
Or (a)	15,1	12,9	14,9	15,4
Kaolin	79,9	98,1	Non publié	»
Phosphate (a)	1.144	1.484	123.883	263.000
Charbon :				
— houille	67.867	70.448	74.757	83.200
— lignite	24.676	27.303	28.177	29.720
Pétrole brut	18.648	18.469	19.645	»
Gaz naturel (b)	4.099	4.512	5.026	»
Soufre (a)	»	»	»	6.588

(a) En tonnes.

(b) En millions de m³.

Source : Department of National Resources, Canberra.

Les ressources minérales peuvent être divisées en trois catégories principales : les minerais métalliques (cuivre, fer, nickel, etc.), les ressources énergétiques (charbon, pétrole, gaz naturel) et les minerais non métalliques (chaux, argile, soufre, etc.).

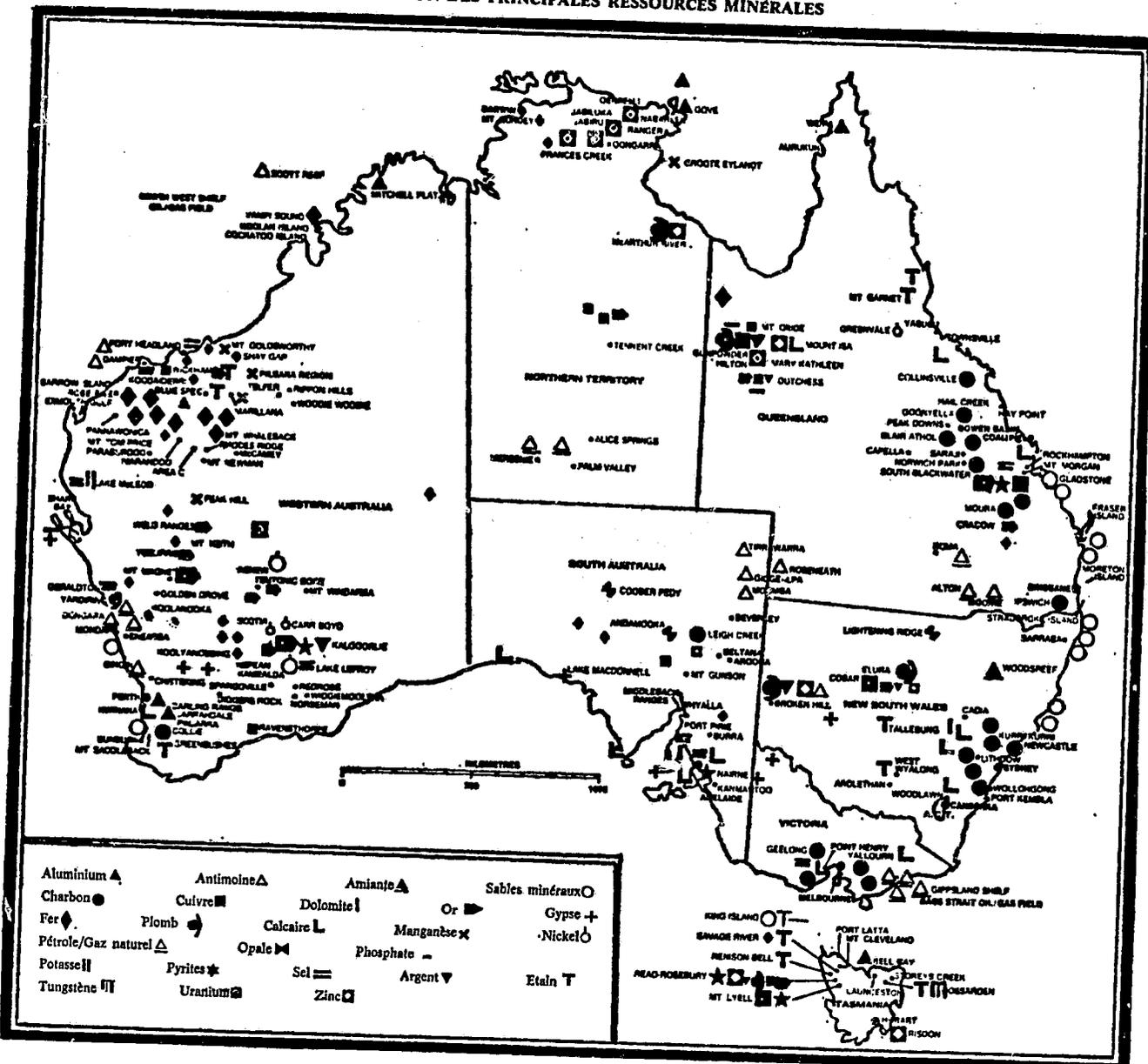
1. Les minerais métalliques.

Comme on peut le constater à la lecture de la carte ci-après, les gisements sont très diversifiés.

Pour ce qui concerne le **minerai de fer**, la production se concentre en Australie occidentale qui produit 91 % de l'ensemble, l'Australie méridionale extrayant 5,53 % et la Tasmanie 2,47 %. Avec la découverte du Mont Tom Price en 1951, dont la mise en exploitation date de 1964, l'Australie dispose de gisements considérables. Encore ne s'agit-il que d'un site minier parmi de nombreux autres. On exploite aussi ce minerai dans la chaîne des Middleback (Australie méridionale), en Australie occidentale, en Tasmanie et dans le Territoire du Nord. Les seules réserves de l'Australie occidentale sont estimées à 20,5 milliards de tonnes d'un minerai d'une teneur en fer supérieure à 50 %. L'extraction, qui s'élevait à près de 93,1 millions de tonnes en 1976 est montée en flèche depuis la signature de contrats en 1970 prévoyant des livraisons de plus de 830 millions de tonnes durant la période 1966-1993.

Vingt-quatre établissements se partagent le marché ; ils emploient 7.668 personnes. Le minerai alimente les quatre centres sidérurgiques de Newcastle, Whyalla, Port Kembla, Kwinana et, prochainement, le centre de Westernport.

LOCALISATION DES PRINCIPALES RESSOURCES MINÉRALES



Aluminium ▲	Antimoine Δ	Amiante ▲	Sables minéraux ○
Charbon ●	Cuivre ■	Dolomite ⊥	Gypse +
Fer ◆	Plomb ⊕	Calcaire L	Nickel ○
Pétrole/Gaz naturel △	Opale ■	Phosphate =	Etain T
Potasse	Pyrites ★	Sel =	
Tungstène	Uranium ⊗	Zinc □	

Le continent possède aussi de très grandes quantités de bauxite depuis la découverte de vastes gisements à Weipa (Queensland), à Gove (Territoire du Nord) et dans la Darling Range (Australie occidentale). Le Queensland produit 52,2 % de l'ensemble, l'Australie occidentale 30,3 % et le Territoire du Nord 17,3 %. Ce minerai est doublement bénéfique au pays puisqu'il a provoqué l'installation de deux complexes industriels intégrés assurant le cycle complet de la production d'aluminium, depuis l'extraction et le traitement de la bauxite jusqu'à la fabrication de l'aluminium, en passant par le stade de l'alumine. Une partie du tonnage extrait alimente les usines d'alumine de Gladstone (Queensland), de Kwinana (Australie occidentale), une autre partie étant exportée. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dès 1971, l'Australie rejoignait la Jamaïque dans le peloton de tête des producteurs de bauxite, avec une production de 24 millions de tonnes en 1976.

La découverte des gisements de Kalgoorlie (Australie occidentale) a fait du pays un important producteur de nickel. La production, qui a débuté en 1974 dans la mine de Kambalda, s'est poursuivie avec l'ouverture de deux autres mines à Scotia et Nepean. Des gisements de nickel ont aussi été mis au jour à Greenvale (Queensland) suscitant l'installation à Townsville d'une usine de raffinage qui est en cours d'achèvement en 1974 et qui complétera une autre unité de raffinage du nickel fonctionnant à Kwinana près de Perth depuis 1970.

La production annuelle de 83.000 tonnes est assurée dans sa presque totalité par l'Australie occidentale.

L'extraction du minerai de cuivre, dont le tonnage a plus que décuplé entre 1948 et 1976 (214.000 tonnes de concentrés) s'effectue principalement dans les centres de Mount Isa et de Mount Lyell, en Tasmanie, de Tennant Creek, dans le Territoire du Nord, et de Cobar en Nouvelle-Galles du Sud. Dans l'ensemble, le Queensland extrait 72,1 % de la production, la Tasmanie 11,6 %, le Territoire du Nord 5,5 % et la Nouvelle-Galles du Sud 5 %. Le minerai est fondu près des gisements mais le blister (produit résultant d'un traitement qui concentre le métal tenu dans le minerai) est affiné à Hobart et à Port Kembla.

L'Australie est le troisième producteur mondial de plomb, après les Etats-Unis et l'Union soviétique, et le deuxième pour le zinc, après le Canada. Les principaux centres d'extraction se situent à Broken Hill, en Nouvelle-Galles du Sud et à Mount Isa. La Nouvelle-Galles du Sud assure 60 % de l'extraction du plomb, le Queensland 34 % et la Tasmanie 5 % alors que pour le zinc les pourcentages sont respectivement de 58 %, 26 % et 14 %.

La production aurifère a donné, de 1851 à 1969, 186 millions d'onces (soit plus de 5.200 tonnes d'or fin). En 1976, la production a atteint 15,4 tonnes dont 60 % en provenance d'Australie occidentale. Ces rendements ne sont cependant pas comparables à ceux du passé. Tout l'or extrait localement est livré à la Reserve Bank, qui le remet à l'Association des producteurs d'or ; celle-ci fixe un prix de vente journalier, fondé sur les prix du marché libre international.

En matière de métaux rares, les ressources de l'Australie restent fort enviables. Le gisement d'uranium d'Est Alligator, dans le Territoire du Nord, est maintenant reconnu comme l'un des plus riches du monde. D'autres sites d'exploitation se trouvent en Australie occidentale et en Australie méridionale ; pour leur part, le Queensland et la Nouvelle-Galles du Sud paraissent riches de promesses.

Au large du Territoire du Nord, Groote Eylandt a fourni 90 % des 2,2 millions de tonnes de manganèse extraites en 1976 dans le pays. Dans les sables du littoral oriental, on trouve également du rutile (oxyde naturel de titane), du zircon (silicate de zirconium) et de l'ilménite (oxyde naturel de fer et de titane). Il existe aussi des dépôts d'ilménite dans les districts de Bunbury Capel, en Australie occidentale, où on en extrait 995.300 tonnes chaque année.

2. Les minerais non métalliques.

Parmi les ressources minérales non métalliques, il faut citer *le sel* commun, dont la production a atteint 4,568 millions de tonnes en 1975. L'Australie occidentale, principal producteur en exporte la quasi-totalité.

Les besoins en *phosphate* du pays sont pratiquement couverts à l'heure actuelle. En outre, une prospection intensive a révélé la présence d'importants gisements continentaux près de Duchess et au nord de Mount Isa. Par ailleurs, des dépôts de *potasse* ont été découverts à Lake Mac Leod (Australie occidentale). On en escompte une production annuelle de 100.000 tonnes.

Pour faire face à une forte demande, la production et les exportations d'*opale* ont augmenté considérablement. Les zones de production sont Coober Bay et Andamooka, en Australie méridionale et la Lightning Range en Nouvelle-Galles du Sud. L'Australie produit également des saphirs.

Parmi les autres minéraux produits en Australie, il faut mentionner la production de 98.000 tonnes de kaolin, de 263.000 tonnes de phosphates et des productions plus réduites de gypse, de pierre à chaux, de soufre, etc.

3. Les ressources énergétiques.

Le potentiel énergétique est riche. Le charbon est l'une des richesses les plus anciennement connues du continent, et sans doute, celle qui a le mieux contribué à son développement industriel. Tous les Etats en possèdent et l'ensemble des réserves exploitables recensées à ce jour dépasse 34 milliards de tonnes. La production de houille ne cesse de croître ; elle provient pour moitié de la Nouvelle-Galles du Sud et pour un tiers du Queensland. La production s'est élevée à 83,2 millions de tonnes en 1976.

Les réserves de lignite sont évaluées à 48,8 milliards de tonnes. Latrobe Valley, à 145 kilomètres à l'est de Melbourne (Victoria), constitue le plus vaste gisement du monde. Remarquablement propices à une exploitation à ciel ouvert et sur une grande échelle, les gisements de cet Etat connaissent un développement intensif.

Le lignite à l'état brut peut, en effet, être utilisé par les stations productrices d'électricité thermique. Ainsi, les quatre cinquièmes de l'électricité de l'Etat de Victoria viennent du lignite brûlé à l'état pur dans les stations proches des puits d'extraction. La production a atteint 29,7 millions de tonnes en 1976.

Les événements du début de l'année 1974 ont mis en lumière le rôle du pétrole et du gaz combustible dans l'économie des Etats modernes. Dans ce domaine encore, l'Australie a été comblée par la nature. Le premier site exploitable de pétrole brut a été découvert en 1961 à Moonie, dans le Queensland et la production a débuté dès 1964, après l'achèvement du pipe-line de 800 kilomètres qui relie Moonie à Brisbane. La même année on découvrait au large de l'Australie occidentale, le gisement de Barrow Island dont la production débutait en 1967. Toutefois, les richesses les plus spectaculaires ont été révélées par les forages du Gippsland Shelf, dans le détroit de Bass. Des estimations récentes avancent un chiffre de 241 millions de tonnes pour les réserves de brut récupérables, mais il ne s'agit que d'évaluations provisoires. La prospection, encouragée par d'heureux résultats, se poursuit activement. Dès 1972, avec une production supérieure à 15 millions de tonnes, l'Australie couvrait 70 % de ses besoins. Elle est actuellement de 19,645 millions de tonnes.

Ces découvertes d'hydrocarbures ont eu pour corollaire une expansion considérable du raffinage pétrolier. Pratiquement négligeable en 1953, cette industrie a acquis en vingt ans une importance capitale dans l'économie australienne. A une dizaine de raffineries (une au moins dans chaque Etat), il convient d'ajouter une quarantaine d'usines pétrochimiques traitant les sous-produits du raffinage. Entre 1963 et

1973, d'énormes réserves de gaz naturel ont été mises en exploitation dans presque tous les Etats et surtout en Nouvelle-Galles du Sud. Les premières qui étaient assez abondantes pour être commercialement utilisables ont été trouvées en 1960 dans la région de Moonie (Queensland). Les réserves du Gypppsland Shelf sont les plus considérables et représenteraient les deux tiers des réserves nationales, estimées en 1976 à près de 400 milliards de mètres cubes. Toutes capitales d'Australie seront alimentées au gaz national après l'achèvement des gazoducs en construction en 1974. La production s'est élevée en 1976 à 5 milliards de mètres cubes.

B. — LES EXPORTATIONS

Alors que la production minérale représente 6,61 % du produit national brut, les exportations minérales assurent quant à elles, en 1976-1977, 31 % des exportations totales, contre 8 % seulement en 1951-1952 et 25 % en 1971-1972. Il est probable que ce pourcentage atteindra les 40 % pendant les années quatre-vingts.

Sur les quelque 3.528 millions de dollars d'exportation minérales, 2.876 millions soit 81 % sont des produits non transformés, les 652 millions restant étant constitués par des produits transformés.

Parmi les produits bruts exportés, la première place revient au charbon (44 % de la valeur totale exportée) devant le minerai de fer (31 %), le rutile (2,2 %), le zinc et le zircon.

La part de la production minière exportée par rapport à la production totale de chaque minerai était la suivante en 1975-1976 :

	En pourcentage.
— Bauxite-Alumine	96 %
— Charbon	47 %
— Cuivre	66 %
— Fer	89 %
— Etain	65 %
— Zinc	98 %
— Ilménite	90 %
— Plomb	75 %
— Manganèse	92 %
— Nickel	95 %
— Rutile	94 %
— Tangstène	99 %
— Zircon	90 %

Si l'on se réfère aux tonnages exportés, le classement en volume des principaux produits est différent du classement en valeur car certains minerais de faible poids ont une valeur marchande très élevée (zircon, rutile, etc.).

Néanmoins, le tableau ci-après confirme la place prépondérante des exportations de houille et de minerai de fer.

PRINCIPALES EXPORTATIONS

(Unités : tonnes.)

	1974	1975	1976
Etain (concentrés)	4.295	4.521	3.362
Zinc (métal)	161.560	117.693	152.699
Rutile (concentrés)	344.539	319.301	346.862
Ilménite (concentrés)	750.091	545.031	976.785
Houille	29.440.000	30.245.000	31.150.000
Fer (minerai)	83.654.000	80.363.000	81.017.000
Fonte	735.000	520.000	698.000
Acier	775.000	1.636.000	1.497.000
Zircon	384.478	302.057	353.328
Or (a)	5.914	4.983	4.684
Manganèse	"	1.133.000	1.711.000
Plomb (métal)	13.764	117.253	157.825
Cuivre (concentrés)	46.015	44.596	45.600
Alumine	4.704.855	4.513.937	5.793.509
Aluminium	52.731	76.661	64.474

(a) En kilogrammes.

Les principaux pays importateurs de produits minéraux austro-lyens sont essentiellement en 1974 le Japon (plus de la moitié des exportations australiennes), la C.E.E. (21,6 % dont 7,7 % pour le seul Royaume-Uni), les pays asiatiques (10,9 %) et les Etats-Unis (8,6 %).

C. — LES PERSPECTIVES D'AVENIR

1. La politique suivie.

Ces ressources énormes réclament une infrastructure correspondante en engineering, énergie, transport, développement des ports et de la technologie minière. C'est dire que l'Australie, promise quasi certainement à devenir l'un des plus grand producteurs du monde en matières premières, sinon le premier, a un besoin considérable de capitaux et de technologies.

Dans l'état actuel de sa population et de ses industries, l'Australie est, en tout cas, assurée d'occuper pour longtemps un des tout premiers rangs dans l'exportation mondiale des matières premières d'origine minérale.

Une seule exception est constituée par le pétrole — encore l'Australie couvre-t-elle annuellement ses besoins dans ce domaine à concurrence des deux tiers.

Les politiques mises en œuvre à l'égard de la propriété et de l'exploitation de ces ressources ont varié dans un passé récent.

Jusqu'à la fin de 1975, le Gouvernement travailliste de M. Whitlam a mené la politique dite de « l'Australie aux Australiens », décourageant les investissements étrangers, faisant intervenir l'Etat fédéral pour s'assurer l'appropriation des ressources nouvellement découvertes et s'efforçant d'effectuer un transfert de propriété en faveur des Australiens là où les capitaux étrangers semblaient exagérément prédominants.

Le Gouvernement libéral, arrivé au pouvoir en décembre 1975, a infléchi assez nettement cette ligne de conduite et a défini les priorités nouvelles de son action dans le secteur minier en établissant un nouveau régime des investissements étrangers, en étudiant, cas par cas, les projets qui devraient lui être obligatoirement soumis et en consultant à leur sujet ses principaux partenaires de la communauté internationale.

Le régime des investissements étrangers repose sur la règle dite des 50 % et des 75 %.

La règle des 75 % ne s'applique qu'au secteur de l'uranium. Les participations australiennes dans l'extraction et la production d'oxyde d'uranium doivent être au moins égales à 75 % des partici-

pations totales. Le domaine de l'enrichissement de l'uranium et le cycle nucléaire échappent à ce régime.

Tous les autres investissements dans les secteurs clés (production et développement des installations de traitement de pétrole, gaz naturel et minéraux, notamment), à condition qu'ils ne soient pas contraires à l'intérêt national et qu'ils représentent plus de A\$ 1 million, tombent sous le coup de la règle dite des 50 % au moins de participations australiennes et de droit de vote au sein des organes de direction des entreprises.

M. Anthony, vice-premier ministre et ministre des Ressources naturelles, a récemment déclaré que la règle des 50 % n'était qu'une ligne de conduite et que, sauf dans le cas de l'uranium, il ne serait pas refusé aux sociétés étrangères de s'implanter en Australie dans le cas où elles ne trouveraient pas de partenaires australiens capables de prendre en charge la moitié de l'investissement.

Actuellement, les entreprises à capital étranger assurent 54,8 % du chiffre d'affaires global de l'industrie minière. Elles réalisent 58,4 % des investissements et emploient 38,5 % de la main-d'œuvre du secteur.

Les investissements étrangers dans les industries minières et métallurgiques australiennes ont évolué comme suit au cours des cinq dernières années financières :

(En millions de dollars australiens.)

	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Total	505,2	666,6	135,6	65,5	359,3
dont :					
Grande-Bretagne	94	78,1	— 36 (a)	44,2	65,8
U.S.A.	157,5	293,6	10,8	— 18,2 (a)	162,9
Japon	47	74,9	35	41,5	22
France	0,6	7,9	2,3	0,6	0,2

(a) Retraits de capitaux.

Le Gouvernement libéral s'est attaché à rétablir les liens entre les Gouvernements des Etats et le Gouvernement fédéral. Il veut que l'Australie devienne avant tout un fournisseur de matières premières digne de confiance.

Pour ce faire, plusieurs mesures ont été prises :

— la suppression des subventions à l'exportation de charbon (qui ne seront pas rétablies au moins au cours des deux prochaines années) ;

— l'exemption de taxes à hauteur de A\$ 2 par baril pour les nouvelles découvertes de pétrole (ceci afin de permettre aux compagnies un substantiel cash-flow dès le début des opérations) ;

— les amortissements sont devenus déductibles sur cinq ans au lieu de vingt-cinq ans ;

— des déductions fiscales sont accordées pour le développement portuaire, les forages exploratoires et les aides à la navigation.

2. Les projets en cours.

Parmi les plus importants projets approuvés récemment par le Gouvernement fédéral, il convient de citer ceux de Harmesley — Robe River — Mount Newmann (minerai de fer en Australie occidentale — A\$ 660 millions), Norwich Park (charbon au Queensland — A\$ 264 millions), Agnew (nickel en Australie occidentale — A\$ 110 millions), Woodlawn (plomb-zinc en Nouvelle-Galles du Sud — A\$ 82 millions).

D'autre part, les projets en cours de réalisation atteignent des montants impressionnants :

— Territoire du Nord : uranium - plomb - zinc : A\$ 650 millions ;

— Australie occidentale : gaz naturel - fer - alumine - nickel - cuivre - uranium : A\$ 4.800 millions ;

— Queensland : charbon - bauxite - uranium - phosphates : A\$ 2.000 millions ;

— Nouvelle-Galles du Sud : charbon - plomb - zinc - cuivre : A\$ 900 millions.

L'importance de ces projets explique l'attention que le monde occidental porte à l'Australie qui apparaît de plus en plus comme un pays attractif pour les investissements miniers étrangers et ce, du fait des incertitudes planant sur l'Afrique et l'Amérique du Sud.

M. Anthony, directeur du Conseil australien de l'industrie minière, a d'ailleurs relancé l'idée d'une association de l'Australie avec d'autres pays fournisseurs de matières premières afin que l'Australie redevenue le producteur de produits minéraux ayant l'expansion la plus

rapide du monde, qu'il ait davantage d'influence sur le marché et puisse se procurer de nouvelles ressources en vue de la mise à exécution des projets en cours.

Le principal problème pour l'Australie, en effet, est actuellement d'attirer un volume suffisamment important de capitaux pour engager la mise en valeur des nombreux projets d'exploitation établis. Or, la crise économique mondiale a joué récemment un rôle de frein vis-à-vis des investisseurs, au surplus circonspects devant la situation économique incertaine de l'Australie.

Une mention particulière doit être réservée au problème de l'exploitation et de l'exportation du minerai d'uranium. Le Gouvernement a adopté sur ce sujet une position prudente car il doit compter avec une opinion publique très sensibilisée aux questions posées par le développement de l'énergie et de la politique nucléaires. La politique suivie dans ce domaine par les autorités de Canberra a évolué au cours des récentes années.

Le Gouvernement travailliste de M. Whitlam, en fonction de décembre 1972 à décembre 1975, avait adopté une attitude très restrictive vis-à-vis des investissements étrangers, en particulier dans le secteur énergétique et minier. En matière d'uranium notamment, le cabinet travailliste avait pris une position très nette, que la crise internationale de l'énergie n'avait fait que renforcer. Il avait, en particulier, décidé l'embargo total sur les exportations de minerai, y compris celles se rapportant à certains contrats déjà conclus, et refusé d'accorder aux sociétés privées de nouveaux permis d'exploration dans le Territoire du Nord, région placée sous sa juridiction directe, où sont situées la plus grande partie des ressources uranifères australiennes actuellement reconnues.

D'autre part, il avait essayé de faire de l'« Australian Atomic Energy Commission » (A.A.E.C.) un instrument privilégié de la politique gouvernementale dans ce secteur particulier. Cet organisme devait être chargé de la protection, de l'exploitation et du traitement du minerai d'uranium dans le Territoire du Nord. Il devait, d'autre part, se voir confier le monopole des négociations avec les acheteurs étrangers et celui de l'exportation des minerais. En application de cette politique, l'A.A.E.C. avait d'ailleurs pris, dans les gisements de Mary Kathleen, Ranger et Ngalis, des participations atteignant respectivement 42 %, 50 % et 6,5 %.

Le Gouvernement libéral de M. Fraser, issu des élections de décembre 1975, vient seulement de faire connaître les grandes lignes de sa politique vis-à-vis des investissements étrangers.

Il a fixé à 25 % le niveau maximal de participation étrangère dans l'exploitation de gisements uranifères. Il est toutefois vraisem-

blable que, dans la pratique, l'application de ce principe sera tempérée par un assez grand pragmatisme, en particulier chaque fois que la réalisation de projets de mise en valeur de gisements d'uranium, auxquels s'intéresseraient des investissements étrangers, serait contrariée par l'impossibilité de découvrir, sur le marché financier local, des capitaux au montant suffisant.

Par ailleurs, la nouvelle équipe au pouvoir a décidé de rétrocéder au secteur privé les participations mentionnées ci-dessus que le Gouvernement précédent avait prises, par l'intermédiaire de l'A.A.E.C., dans trois gisements et d'autoriser la reprise de la prospection dans le territoire du Nord.

Afin de s'entourer de toutes les garanties, le Gouvernement a demandé la rédaction d'un deuxième rapport sur les conséquences de l'exploitation du minerai d'uranium. Le second rapport Fox conseille de limiter l'extraction du minerai et de s'entourer de toutes les précautions quant aux normes de sécurité et à la protection de l'environnement.

3. Les relations franco-australiennes dans le domaine minier.

Les intérêts français ne sont pas restés étrangers à ce que le Gouvernement de Canberra appelle, peut-être encore avec quelque présomption, le nouveau « boom » minier.

Au cours de l'année financière 1975-1976, le montant des importations françaises de produits miniers australiens a été le suivant :

— Minerais métalliques	\$ A 24,9 millions ;
— Charbon	\$ A 31,1 millions ;
— Métaux non ferreux	\$ A 12,9 millions.

D'après les données les plus récentes publiées par le Bureau australien des statistiques, la France se situe parmi les importateurs de produits miniers australiens de la façon suivante pour la période du 1^{er} juillet 1975 au 28 février 1977 :

— 1.142.339 tonnes de charbon, soit 2,35 % des exportations australiennes de charbon, pour une valeur de \$ A 32,98 millions ;

— 13.819 tonnes de cuivre raffiné, soit 14,38 % des exportations australiennes de cuivre raffiné, pour une valeur de \$ A 14,29 millions ;

— 2.422.619 tonnes de minerai de fer et concentrés, soit 1,85 % des exportations australiennes de minerai de fer et concentrés, pour une valeur de \$ A 24,09 millions ;

— 202.016 tonnes de titanium et zircon, soit 3,97 % des exportations de titanium et zircon, pour une valeur de \$ A 8,36 millions.

Les investissements miniers français en Australie ne sont pas négligeables.

Le Groupe Imetal opère dans les domaines de la recherche minière (nickel, plomb, zinc, uranium) et de l'importation de métaux par l'intermédiaire de ses filiales.

Pechiney-Ugine-Kuhlmann possède de nombreuses participations dans des sociétés d'exploitation de bauxite, alumine et aluminium. Sa filiale Ugine-Kuhlmann Australia est spécialisée dans les alliages métallifères, les produits chimiques industriels, la concentration du minerai d'uranium. Elle a créé avec Total la société Minatome, société de recherche de minerai d'uranium. Elle s'intéresse également au chrome.

Elf Aquitaine se livre à la recherche pétrolière et minérale (cuivre). Son budget de recherche est d'environ \$ A 2,8 millions par an à l'heure actuelle.

Le B.R.G.M. (1) est installé en Australie depuis longtemps. Il a récemment entamé des négociations aux fins d'investissement de \$ A 1,2 million dans le gisement de sables minéraux en Australie occidentale.

La Cogema, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, vient de relancer ses recherches d'uranium par l'intermédiaire de sa filiale A.F.M.E.C.O. (\$ A 2 millions d'investissements).

Les Charbonnages de France ont, avec le groupe Imetal (société Mokta), acquis 50 % des intérêts d'une mine de charbon située en Nouvelle-Galles du Sud.

Total Exploration poursuit des recherches pétrolières et minières.

La recherche et l'exploitation de produits miniers par les sociétés françaises devraient être accompagnées par la vente de machines et d'équipements.

(1) Bureau de recherches géologiques et minières.

CONCLUSION

Au terme d'un voyage aussi bref, la délégation ne prétend pas avoir perçu et assimilé tous les aspects de la réalité australienne. Les réflexions qu'elle se propose de développer en guise de conclusion sont donc empreintes d'une grande modestie. De sa mission, la délégation revient avec, à l'esprit, **une évidence, un sentiment de perplexité et des espoirs.**

L'image de l'Australie qui reste à la mémoire comme une évidence est celle d'un **potentiel agricole et minier immense**, constituant pour l'économie une chance que peu de pays peuvent se vanter de posséder. Longtemps unique pourvoyeuse de devises, l'agriculture joue désormais un rôle plus équilibré dans le développement du pays, et il n'est plus justifié d'affirmer que le pays « vit sur le dos de ses moutons ». Généralement très extensive, elle conserve en réserve, dans presque toutes les spéculations, un potentiel de production inemployé que, seules, de meilleures opportunités sur les marchés extérieurs pourraient libérer. Sa compétitivité est également très grande. Quant aux richesses minérales elles offrent des perspectives encore plus prometteuses. Leur variété, leurs conditions d'exploitation, leur rentabilité, assurent à l'Australie une sécurité sans égal.

Malgré l'existence d'un potentiel aussi impressionnant, on ne peut manquer d'éprouver **un certain sentiment de perplexité devant les paradoxes de l'économie australienne** qui souffre en dépit des apparences d'une certaine fragilité. « La tyrannie de la distance », si souvent avancée à propos de l'Australie, constitue tout d'abord un premier handicap qu'est venue renforcer l'étroitesse du marché local et la faible importance de la population. D'autre part, par l'effet combiné de sa richesse et de ses handicaps, l'Australie se trouve, en dépit de son isolement géographique, dans *un état relatif de dépendance économique et financière à l'égard de l'étranger.*

D'une part, elle doit, sur le plan commercial, trouver des débouchés pour les matières premières dont elle est si largement pourvue et la tâche n'est pas facile, principalement pour les produits agricoles.

D'autre part, l'Australie doit faire appel à l'étranger pour le matériel d'équipement et de nombreux produits manufacturés. En outre, dans le domaine financier, l'insuffisance des capitaux locaux l'oblige à recourir aux investissements étrangers pour assurer la mise en valeur du pays et son développement industriel.

Cette perplexité devant la fragilité relative de l'économie australienne provient également de la difficulté de bien situer l'Australie dans le contexte international.

Certes, de par sa culture et son passé anglo-saxon, de par ses valeurs et ses idéaux, elle se rattache sans conteste au monde occidental, dont elle dépend également pour sa sécurité militaire. Cependant, de par la place occupée par les matières premières agricoles et minérales dans son économie, elle se retrouve au côté des pays en voie de développement qui réclament une garantie et un meilleur accès de leurs produits sur les marchés des pays développés. Sa position géographique l'incite aussi à développer des liens de solidarité régionale avec de nombreux pays d'Asie qui sont presque tous des pays en voie de développement. *L'Australie apparaît donc comme un pays difficile à classer à mi-chemin entre deux mondes.*

L'illustration de cette situation peut être trouvée dans les relations encore mal définies qu'elle entretient avec l'Europe. Un grand nombre de facteurs militent dans le sens d'un resserrement des liens avec l'Europe : la présence de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne, les liens tissés par l'histoire ou l'existence d'un patrimoine culturel commun. Mais les problèmes rencontrés par l'Australie pour l'exportation de ses produits agricoles constituent un point de friction important entre les deux partenaires.

C'est pourquoi la délégation, malgré la difficulté de la tâche et l'importance des intérêts en jeu, met son espoir dans une amélioration des relations économiques en général et agricoles, en particulier, entre la C.E.E. et l'Australie. Des contacts plus fréquents ont déjà lieu et une meilleure compréhension des problèmes réciproques devrait faciliter les évolutions souhaitables.

La France, pour ce qui la concerne, a un rôle à jouer dans ce rapprochement. Certes, le contentieux nucléaire a provoqué de sérieux dégâts dans les relations entre les deux pays et il a laissé des traces durables dans l'opinion publique australienne. Néanmoins, le climat s'est nettement amélioré et il devrait permettre une approche plus fructueuse des problèmes ; c'est, en tous cas, le vœu que formule la délégation au terme de ce rapport.